

Communiqué du Service National de Placement

"Pourquoi monsieur X reçoit-il des prestations d'assurance-chômage ?"

Cette question est très souvent posée en regard d'un présumé réclamaant qui, d'après l'interrogateur, ne travaille pas parce qu'il ne le veut pas. C'est son privilège. Reste à savoir si ce monsieur X reçoit des prestations ou non ; personne ne peut forcer monsieur X à travailler mais la Commission d'Assurance-Chômage ne paiera des prestations que si le réclamaant remplit toutes et chacune des conditions requises par ses règlements. Entr'autres, un abandon justifié de son emploi, un motif strictement valable et acceptable qui justifie la cessation d'emploi.

Quelque soit le motif de la cessation d'emploi, des prestations ne seront pas payées à une personne qui refuse ou néglige d'accepter un emploi approprié.

Le Service National de Placement se tient constamment en relations avec les employeurs et connaît leurs besoins de main-d'œuvre ; les offres d'emploi de ces employeurs permettent d'offrir aux chercheurs d'emplois des positions qui correspondent à leurs qualifications.

Le tableau ci-après permettra de constater que les personnes enregistrées au Service National de Placement sont sans emploi pour des raisons justes et valables ; ce ne sont pas des "professionnels" en chômage, ce sont des gens de bonne volonté qui peuvent répondre à la très grande majorité des besoins des employeurs.

Ce tableau démontre le nombre de chômeurs et la catégorie des différents services où ils étaient employés, ou la catégorie où ils désirent et peuvent travailler.

AU 28 FÉVRIER 1951.

Service cléricale	96
Commis, vendeurs divers	128
Service d'hôtellerie et conciergerie	128
Navigation	60
Fromagerie, boucherie, boulangerie	18
Scieries et moulins à planer	
Employés spécialisés	70
Employés non spécialisés	131
Machinistes, soudeurs, électriciens	14
Ingénieurs stationnaires, opérateurs de grues, dynamiteurs	27
Mécaniciens divers	12

Construction, spécialisés et non spécialisés	482
Journaliers divers, forestiers inclus	546
Transports divers	133
Divers	109

Total : 1,954

De ce tableau, prenons comme exemple :

1. Catégorie des employés dans la construction, comprenant les hommes de métiers spécialisés et les journaliers ; le nombre très considérable de travailleurs dans ce domaine, 482 étaient en chômage au 28 février 1951.

2. Catégorie des journaliers divers, comprenant les employés de la forêt ; 546 étaient en chômage au 28 février 1951 ; ceci explique que l'extrême majorité de nos employés de la forêt ont profité de l'avantage que leur a offert et que leur offre encore l'industrie forestière. En jetant un coup d'œil sur les autres catégories, l'on s'explique assez facilement la raison de l'état de chômage, plutôt saisonnier.

Sur les quelque 1954 personnes réclamaant une position au 28 février 1951, 1707 sont réclamaants en prestations ; de ce nombre, 1476 reçoivent des prestations, 231 attendent une décision à leur réclamation et 247 sont enregistrées pour une demande d'emploi simple.

Le tableau suivant représente le nombre des réclamations ainsi que la durée des prestations payées à ceux qui ont été en chômage au cours des mois de novembre et décembre 1950, aussi janvier et février 1951.

Novembre 1950.	
6 jours ou moins	171 — 42%
7 à 12	33 — 8%
13 à 24	46 — 11%
25 à 48	52 — 12%
49 à 72	28 — 7%
Plus de 72	81 — 20%
	414 — 100%

Décembre 1950.	
6 jours ou moins	268 — 28%
7 à 12	158 — 18%
13 à 24	235 — 24%
25 à 48	183 — 19%
49 à 72	35 — 4%
Plus de 72	73 — 8%
	952 — 100%

Janvier 1951.	
6 jours ou moins	331 — 23%
7 à 12	203 — 14%
13 à 24	302 — 20%
25 à 48	430 — 29%
49 à 72	123 — 8%

Plus de 72	94 — 6%
	1483 — 100%

Février 1951.	
6 jours ou moins	356 — 21%
7 à 12	225 — 13%
13 à 24	291 — 17%
25 à 48	449 — 26%
49 à 72	246 — 15%
Plus de 72	140 — 8%
	1707 — 100%

Il est surtout important de constater le pourcentage très élevé de ceux qui n'ont été en chômage que 6 jours ou moins, 7 à 12 jours et 13 à 24 jours, comparativement au faible pourcentage de ceux de la catégorie 72 jours et plus. Ceci démontre que le Service National de Placement est en mesure de répondre à la très grande majorité des besoins de nos employeurs.

Nous profitons donc de l'occasion pour inviter les employeurs à confier à notre Service leur besoin de main-d'œuvre et nous les remercions de la belle coopération qu'ils nous ont apportée jusqu'à date.

Rimouski, le 19 mars 1951.

(signé) G.-O. Morissette, gérant.

Nouveaux maîtres de poste

Deux nouveaux maîtres de poste viennent d'être nommés par le Ministère des Postes, l'un à St-Michel de Squatock, M. Wilfrid Beaulieu qui succède à M. Odina Morin, démissionnaire, et l'autre à Notre-Dame du Lac, M. Roger Michaud, vétérinaire, en remplacement de M. Benoît Michaud, qui avait aussi donné sa démission.

Réélus préfets

La semaine dernière, quatre des comités du Bas St-Laurent ont tenu leurs assemblées de Conseils de Comité.

Comme nous l'annoncions vendredi dernier, M. Onésime Dionne, de St-Mathieu, fut réélu pour un 3e terme préfet du comté de Rimouski.

Dans Matane, M. J.-C. Dufour, de St-Uric, a été maintenu préfet pour un autre terme.

Le comté de Rivière-du-Loup a réélu son préfet M. Freddy Massé, pour un 8e terme.

Quant au comté de Témiscouata, son Conseil de comté sera de nouveau présidé, pour un autre terme, par M. le Dr Raymond, de St-Louis du Ha! Ha!

Décès de Mme Godefroy Morin

Mère d'un prêtre et
de six religieuses

A St-Louis du Ha! Ha! le 13 mars 1951, est décédée à l'âge de 84 ans Mme Léda Lèvesque, veuve de M. Godefroy Morin.

Les funérailles ont eu lieu le 16. Une nombreuse assistance de parents, d'amis et de connaissances a témoigné l'estime et la vénération qu'ils avaient à l'égard de la défunte, femme distinguée, épouse exemplaire, mère profondément chrétienne.

Mme Morin laisse dans le deuil ses enfants : Soeur Saint-Albert (Noémie), religieuse de Notre-Dame du Perpetuel-Secours à l'Orphelinat Saint-Joseph de Saint-Damien, Mme Joseph Doyon, (Clorinthe), de Beauport, Soeur Marie de la Protection (Maria), religieuse des Soeurs du St-Rosaire, Supérieure du Couvent de Saint-Anaclet, Amédée, marchand à Saint-Louis du Ha! Ha!, Soeur Marie de la Garde (Eliane), religieuse des Soeurs du St-Rosaire, Supérieure de l'Ecole Normale de Mont-Joli, Soeur Marie de la Visitation (Rose-Anne), religieuse des Soeurs du St-Rosaire, Conseillère Générale et Supérieure de l'Ecole Supérieure d'Enseignement Ménager de Rimouski, Albert-Cleophas, ptre, aumônier de l'Ecole Supérieure d'Enseignement Ménager de Rimouski, Edybert, marchand à Saint-Fabien, Soeur Marie Réparatrice (Lucie-Anne), religieuse des Soeurs du Saint-Rosaire, Supérieure au Couvent de Lac-des-Aigles, Soeur Marie-des-Lys (Irene), religieuse des Soeurs du St-Rosaire au Couvent de Saint-Fabien, Mme Jean-Baptiste Vaillancourt (Cécile), de Rivière-du-Loup ; ses gendres : M. Joseph Doyon, industriel de Beauport, et M. Jean-Baptiste Vaillancourt, ingénieur du C.N.R., de Rivière-du-Loup ; ses bruns Mme Amédée Morin, de Saint-Louis du Ha! Ha!, et Mme Edybert Morin, de Saint-Fabien ; sa soeur Mme Philias Marquis, de St-Louis du Ha! Ha! ; son frère M. Conrad Lèvesque, de Auburn, Lewiston ; ses beaux-frères M. Philias Marquis, de St-Uric, de Rivière-du-Loup, et Louis Caron, de St-Honoré ; ses belles-soeurs Mme Conrad Lèvesque, de Auburn, Lewiston, Mme Alfred Lèvesque, de Rivière-du-Loup, Mme Ernest Michaud, de Cubano, Mlle Malvina Morin, de Ipswich, et la Rév. Soeur St-Godefroy, des Soeurs de la Ste-Famille, à Lévis.

Le service fut chanté par le fils de la défunte, M. l'abbé A.-Cleophas Morin, assisté de MM. les abbés L.-P. Saintonge et Lazare Lebel. La levée du corps fut faite par M. J.-W. Dionne. Au choeur, assistaient M. l'abbé J.-W. Dionne, aumônier des Soeurs de N.-D. du St-Rosaire, de Rimouski, représentant de Son Exc. Monseigneur Parent, archevêque de Rimouski ; Mgr Ernest Gagnon, curé de N.-D. du Lac, M. le chanoine Edouard Chénard, aumônier de l'Hôpital de N.-D.-du-Lac, M. L.-P. Langlois, curé de St-Louis du Ha! Ha!, M. Joseph April, de Rivière-Bleue, M. Charles Pelletier, curé de St-Honoré, M. Alexis April, curé de Rivière-Bleue, M. Lazare Lebel, curé de St-Eldégar, M. Roland Belzile, curé de Lac-des-Aigles, M. Laurent Morin, de St-Honoré, M. Donat Ouellet, de St-Michel du Squatock, M. Oliva Paradis, de N.-D.-du-Lac, M. L.-P. Saintonge, principal de l'Ecole Normale de Ste-Rose, M. Emile Gauvin, de St-Honoré, M. J.-M. Desrosiers, de N.-D.-du-Lac. Portaient la dépouille : MM. Armand Castonguay, Omer Briand, Joseph Dubé, Lionel Deschênes, Antonio Ouellet, Philippe Bérubé, M. Herménégilde Pelletier portait la croix.

Nous déposons sur la tombe de la chère défunte tous les hommages de vénération avec le tribut de nos humbles prières. Qu'elle repose en paix, celle qui nous a aimés et qui nous a édifiés. A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

Nos pêcheurs de langue anglaise suivent un cours de formation professionnelle

Un groupe de pêcheurs de langue anglaise de nos régions maritimes, tout particulièrement de la Gaspésie, vient de terminer un cours de formation professionnelle d'une durée de six semaines à l'Ecole d'Apprentissage en Pêcheries, de Grande-Rivière, Gaspé.

Le directeur-intérimaire de l'Ecole, M. Louis Bérubé, B. Sc (P), a souligné que c'est le premier cours du genre qui se donne depuis la fondation de cette Ecole par le personnel enseignant parfaitement bilingue de l'Ecole. Le cours a été réalisé à la demande expresse du ministre des Pêcheries, l'Hon. Dr Camille-E. Pouliot, qui avait promis, lors de l'ouverture de l'Ecole en 1948, que la population de langue anglaise de nos régions maritimes, laquelle représente un tiers de la population de ces régions, ne serait pas négligée dans l'organisation des cours de formation professionnelle aux pêcheurs qui se donnent à Grande-Rivière.

En plus de matières théoriques enseignées telles que l'histoire naturelle de nos poissons de commerce, les méthodes de pêche et de conservation, la navigation, l'océanographie, les principes d'économie, de secourisme, de comptabilité, d'agriculture et de civisme, les élèves de ce cours ont reçu des leçons pratiques de mécanique, d'électricité, de préparation et d'entretien de moteurs marins et ils ont pratiqué la menuiserie et la charpenterie de construction des bateaux de pêche.

D'autres cours de formation professionnelle suivront jusqu'à l'ouverture de la pêche en mai et le directeur de l'Ecole souligne que l'an dernier 605 pêcheurs y ont reçu 20,821 heures d'instruction théorique et pratique.

Noces d'argent sacerdotales

M. l'abbé Jos-Maximin Michaud, curé de St-Adelme, a compté, mardi, 20 mars, 25 ans de vie sacerdotale. Originaire de St-Octave, M. l'abbé Michaud fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski et sa dernière année de théologie au même endroit. Il exerça son ministère successivement à St-Uric, Notre-Dame du Lac, Sayabec, Ste-Anne-des-Monts, St-Marcellin et, enfin, à St-Adelme.

Résolution de sympathies

A une assemblée conjointe des membres des trois conseils de la Caisse Populaire de Saint-Anaclet, tenue au bureau de la dite Caisse, dimanche le 18 mars 1951, à midi.

Après avoir appris avec un vif regret, le décès de M. Anaclet Ouellet, Président de la Caisse Populaire de Saint-Anaclet, il est proposé par M. Charles-M. Heppell et résolu à l'unanimité que cette Caisse Populaire, par ses directeurs, exprime aux membres de la famille ses sympathies les plus sincères. Qu'une grand-messe soit chantée aux frais de la Caisse pour le repos de l'âme de M. Ouellet ; que copie de cette résolution soit transmise à la famille éprouvée, et aux journaux locaux.

(signé) Conrad Gagnon, sec.-gér., St-Anaclet, Co. Rimouski

Partie de Cartes

Mardi soir, le 27 mars, à l'Ecole de Commerce aura lieu une partie de cartes au profit de la COLONIE DE VACANCES du Cap à l'Original. L'entrée est de 0.35

Magnifiques Robes POUR COMMUNIANTES

Votre fillette sera vraiment fière de son apparence le jour de sa première communion, si elle porte une robe blanche de chez Verreault. Manches longues, détachables et du meilleur goût.



CRÊPE ET TAFFETAS

Âges 4 à 7 \$4.50

Âges 8 à 14 \$5.50

Voiles Blancs

en magnifique tulle fin de fantaisie, avec motifs brodés de 2.75 à 7.50

BOURSES, de satin ou tulle 1.50 1.95

COURONNES 1.00 1.50 1.95

DIADEMES 1.50 2.00 2.50

GANTS, de soie, blancs .95 1.25

BAS BLANCS .59 .65 .75

SUPERBES MANTEAUX DE PRINTEMPS

pour vos fillettes de 7 à 14 ans. Nouveaux tons de bleu, rouge vin, marine, cuivre, vert, beige, turquoise. Modèles ajustés ou amples, de matériel uni de belle qualité

\$12.50 et \$14.95



BÉRÊTS

Bérêts barques français avec doublure de satin et bande en cuir. Teintes : brun, bleu-marine et noir.

Pointures : 6 1/2 à 7 1/4

LE MAGASIN

Verreault
Service... Qualité
196 St-GERMAIN

\$1.95

Chars Usagés

RECONDITIONNÉS ET GARANTIS



LISTE DE CHARS USAGES EN DATE DU 20 MARS 1951

Le plus beau choix de chars usagés dans le district

FORD 1950 Custom Sedan Birm. bleue, radio, overdrive, chaufferette.
FORD 1950 Custom Sedan noir, radio, chaufferette, pneus blancs, garde-soleil.
FORD 1950 Sedan DeLuxe, radio, chaufferette.
METEOR 1950 Sedan DeLuxe noir, radio, chaufferette.
FORD 1949 Coach, radio, chaufferette, sun-visor, spotlight, Enr. 1951.
FORD 1949 Custom Sedan noir, radio, chaufferette, rims chromés, pneus neufs.
FORD 1949 Custom Sedan, chaufferette.
FORD 1949 Custom bleue, chaufferette.
ANGLIA Coach 1949 noir, (Ford Anglais).
OLDSMOBILE 1947 Sedan noir, radio, chaufferette.
FORD 1947 Sedan Super DeLuxe, chaufferette.
MERCURY 1947 Bus, coupé marron, chaufferette, sun-visor, 4 pneus neufs.
CHEVROLET Sedan 1946, bleu, chaufferette, pneus à pitons.
STANDAR 1947 Convertible, décapotable, bleu.
OLDSMOBILE 1941 Sedan noir, chaufferette, moteur neuf.
DODGE 1940 Sedan, radio, chaufferette.
OLDSMOBILE 1938 Sedan.
PLYMOUTH 1938 Coach gris.
CHEVROLET 1936 Sedan.
FORD 1934 Sedan.
FORD 1936 Sedan gris.
THAMES 1/4 ton — 1949, chaufferette.

SATISFACTION SINON ARGENT REMIS

3 MODES D'ACHAT

- A) — Comptant ;
- B) — Dépôt comptant et balance par versements mensuels ;
- C) — Dépôt comptant, et nous réservons la voiture de votre choix.

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX

DIONNE AUTOMOBILES, Enr.

271, rue St-Germain — Casier Postal 340 — Tél. 2225.
RIMOUSKI, P. Qué.

Tél.
3321

TRANSPORT GÉNÉRAL

DEMÉNAGEMENT

WAGONS MIXTES

RIMOUSKI TRANSPORT, LIMITÉE

Tél.
3321

La merveille du pays

Toujours la cataracte de Niagara a intéressé le monde. Ne serait-ce, à cette époque-ci, que l'énorme masse de glace qui l'encapuchonne... Et voici qu'on annonce la réalisation prochaine d'immenses travaux hydro-électriques qui, à la fin de l'année, diront, nécessiteront l'emploi de cinq à six mille hommes.

Les chutes Niagara sont considérées comme une merveille de l'Amérique du Nord. L'histoire de cette formidable circulation à travers les siècles est aussi curieuse qu'intéressante. On sait déjà que, quand la grande calotte des glaciers quaternaires commença à disparaître par la fonte dans cette partie de l'Amérique, une rivière se forma sur la surface nouvellement mise à nu. Elle coulait vers le nord sur le plateau qui domine par un haut escarpement le Canada méridional et tombait de son bord septentrional sur le pays situé en contre-bas. Comme toutes les chutes d'eau, la grande cataracte, lentement, mais sûrement, recula en rongant le bord de l'escarpement et en creusant dans le plateau la gorge qui est aujourd'hui la merveille dont, chaque année, des milliers et des milliers de visiteurs vont s'offrir le spectacle grandiose.

Niagara était, dès 1610, bien connu des missionnaires, quoiqu'aucun ne l'ait visité. Le Père Lallemand en parle comme de la fameuse rivière des Neutrais. L'extrait suivant montre que les lacs Ontario et Érié portaient dès lors leurs noms actuels : "Cette rivière (Niagara) est la même par laquelle le grand lac des Hurons, ou la rivière douce, se décharge premièrement dans le lac Érié, ou lac de la Nation du Chat. Puis elle entre dans le territoire des Neutrais et prend le nom d'Onguiaahra — Niagara — jusqu'à ce qu'elle se déverse dans l'Ontario, ou lac Saint-Louis, d'où sort enfin le fleuve qui passe devant Québec et qu'on nomme "Saint-Laurent".

Le Père Lallemand ne fait, dans sa petite leçon de géographie locale, aucune allusion à la chute, qui est mentionnée pour la première fois par le Père Languet dans sa relation de 1618.

"Au sud de cette même nation des Neutrais, dit-il, il y a un immense lac de deux cents lieues de circuit nommé Érié, formé par la décharge de la mer douce et qui se précipite par une cataracte d'une hauteur effrayante dans un troisième lac du nom d'Ontario et que nous appelons le lac Saint-Louis".

Malheureusement, pour les amateurs des grands spectacles de la nature, les Américains n'ont pas su au cours des ans respecter la poésie mystérieuse de ce splendide paysage d'eau et de rochers. Ils ont placé, de tous les côtés, des escaliers, échelles, ménagé des refuges qui permettent de surprendre la grâce cachée de ce grandiose paysage, d'examiner leurs charmes que la nature avait jalousement dissimulés aux regards.

On sait que la puissance de la chute est estimée à sept millions de chevaux-vapeur et la vitesse moyenne de son écoulement d'eau est de 15.000.000 de pieds cubes à la minute.

Il semble probable que l'orthographe du nom de Niagara était déjà en usage au temps de la fameuse expédition (en 1687) de De Nouvelle, qui écrit : "Niagara" dans son rapport. Ce nom a soulevé certaines disputes quant à son origine. Les lacs Ontario et Érié et le détroit qui les unit sont indiqués sur la carte annexée aux relations des voyages de Champlain publiées en 1613, mais on a oublié d'insérer leurs noms. Un endroit est indiqué sur le détroit par les mots "chute d'eau". C'est la première mention connue de la chute Niagara. Dans une relation du Père de Brébœuf, on nomme la rivière "Onguiaahra" et il est dit qu'un village de cette nation porte le même nom. Il paraît évident que le nom de Niagara se trouve en germe dans celui d'Onguiaahra". Et voici l'évolution du mot à travers les âges. Dans une carte du Canada, de Sanson, on voit la chute désignée sous le nom d'"Onguia". Sur la carte latine du Père DuRoi, publiée en 1660, la chute est également désignée sous ce nom. En 1667, le Père Nouvelle écrit Niagara, comme on le fait de nos jours. Les Anglais, toutefois, ne purent s'accorder sur le nom qu'au milieu du siècle dernier. À l'époque du Père Nouvelle, ils parlaient d'"Aneogerah" et aussi d'"Onyagara". En 1747, ils se servent du mot "Iagara" et d'"Oniagara".

Quoi qu'il en soit de cette pacifique querelle étymologique, tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le mot Niagara et connaît l'endroit et la merveille qu'il désigne, que ce mot vienne d'"Onguiaahra", d'"Aneogerah" ou d'"Oniagara".

Et il ne faut pas oublier le fameux Fort Niagara, situé sur une petite péninsule boisée qui s'étend dans le lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Niagara. Construit par les Français, il fut pendant plus de cent cinquante ans le point de disputes et de terribles engagements entre Français, Anglais, Indiens et Américains pour en obtenir la possession.

Dr SAP.

Le Billet de Paris

De Walt Disney à Charles Perrault

L'histoire de Cendrillon est une des plus belles qui soient. Aussi peut-on s'étonner que, parmi les critiques adressées au nouveau dessin animé de Walt Disney qui attire actuellement les foules, on ne trouve guère le reproche de l'avoir quelque peu déformée... en y introduisant des personnages à quatre pattes, sympathiques, certes, mais d'une fantaisie qui fait tort à Cendrillon et au jeune prince.

Cendrillon ressemble étonnamment à ces jeunes stars, bien faites, un peu fades et presque interchangeables dont les expressions sont tellement photographiques! Walt Disney, il est vrai, pourrait répondre que, s'il a pris quelques libertés avec le texte dont il s'est inspiré, il n'est pas, après tout, le premier à l'avoir déformé.

Il y a une cinquantaine d'années, un chercheur particulièrement indiscret s'est aperçu que les contes de Perrault n'étaient probablement pas de Perrault et qu'il serait équitable de rendre à César ce qui appartient à César.

Charles Marty-Laveaux faisait remarquer, en effet, que les contes dits de Perrault avaient paru chez Claude Barbin, sous le nom d'auteur de Pierre Perrault-Darmanour.

La dédicace de ces contes à Mlle de Chartres, nièce de Louis XIV, débute d'ailleurs par cette déclaration significative : "On ne trouvera pas étrange qu'un enfant ait pris plaisir à composer ce volume". Or, Charles Perrault, quand parurent les Histoires ou contes du temps passé avec des moralités en 1697, était quasi septuagénaire. On nous persuaderait difficilement que les enfants pouvaient au XVIIe siècle atteindre un âge aussi avancé.

Autre argument de Marty-Laveaux : On a retrouvé une lettre de Mlle Lhéritier adressée à l'une des filles de Perrault. Mlle Marie-Jeanne Lhéritier venait d'écrire un petit récit. Le Conte de Marmosette ou l'innocente tromperie. "J'espère, mande-t-elle à Mlle Perrault, que

vous en ferez part à votre aimable frère et vous jugerez ensemble si cette fable est digne d'être placée dans son agréable recueil".

L'affaire paraît donc jugée : les contes de Perrault sont en réalité l'œuvre de son fils Pierre Darmanour-Perrault.

Tout beau, disent les sceptiques. Charles Perrault était de l'Académie Française, et l'un des membres les plus influents. Ne voyez-vous donc point qu'il ne pouvait se permettre de publier sous son nom ces petits récits sans prétention ?

A cela, Marty-Laveaux a vite fait de répondre. Perrault, le père, a publié des contes de fées sous son nom. On ne peut donc prétendre qu'il craignait pour son prestige d'écrire ou d'académicien. Mais, à la différence de Cendrillon ou du Petit Chaperon rouge, les Souhaits ridicules ou la Métamorphose d'Oronte est un récit qui ne vaut absolument rien.

Aussi, Marty-Laveaux propose-t-il une explication ingénieuse. En réalité, Cendrillon, le Chat botté, le Petit Chaperon rouge et les autres contes auraient pour premier auteur quelque vieille nourrice qui aurait, pour égarer le jeune Darmanour, puisé ces récits dans sa mémoire. Le fils de Perrault prit plaisir à les transcrire dans le style naïf et simple de la paysanne. De qui serait, en effet, ces expressions populaires qu'on trouve dans la bouche du loup dans le Petit Chaperon rouge : "Tire la cheville, la bobinette cherra !" ou dans Barbe bleue : "Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? — Je ne vois que le soleil qui pou droie et l'herbe qui verdoie".

Quant à Charles Perrault, s'il n'a pu s'empêcher de mettre la main à ces récits pleins de fraîcheur, c'est tout d'abord pour y ajouter des "moralités" tournées en vers de mirliton qu'on a bien fait de supprimer dans les éditions modernes. Ce n'est point non plus le jeune Darmanour qui doit avoir écrit à propos du Petit Poucet : "Une infinité de dames lui donnaient tout ce qu'il voulait pour avoir des nouvelles de leurs amants, et ce fut son grand gain. Il se trouvait quelques femmes qui le chargeaient de lettres pour leurs maris, mais elles le payaient si mal et cela allait à si peu de cho-

Paris commémore, cette année, sa première libération

Le culte de Sainte Geneviève à Paris

par Albert MOUSSET.

(S.I.F.) — Paris ne fête pas seulement cette année son deuxième millénaire : il commémore également le quinze-centième anniversaire d'une de ses plus mémorables libérations.

Au printemps de 451, en effet, Attila, à la tête de ses Huns, fondait sur la Gaule, s'empara de Metz et menaçait Paris. Saisie de frayeur, la population s'appretait à évacuer la cité, lorsqu'une pieuse fille réunit les épouses des principaux personnages, les assura que la ville échapperait à l'invasion et les conjura de dissuader leurs maris de quitter leurs foyers. C'était Geneviève, que son ascétisme et ses vertus avaient déjà nimbée d'une auréole de sainteté. On l'accusa de s'arroger le don de prophétie, et elle eût été lapidée si un archidiacre n'était intervenu pour se porter garant de la pureté de ses intentions.

Par la suite, elle organisa le ravitaillement de la population en ramenant de Troyes douze grands bateaux chargés de blé.

Attila avait renoncé à l'attaque sur Paris pour se porter sur Orléans. Ainsi la prédiction de Geneviève s'était réalisée.

Elle fut alors entourée d'une vénération que la piété de ses contemporains enrichit de toute sorte de traits édifiants. Les hagiographes lui attribuèrent des miracles inspirés de l'Écriture, telle la guérison de sa mère aveugle, qui rappelle celle de Tobie par son fils. Ce fut la première Parisienne qui joua un rôle dans l'histoire nationale. Les imagiers la représentèrent avec des clés à sa ceinture pour montrer qu'elle avait tenu le sort de la cité entre ses mains, ou portant un pain dans les plis de son vêtement, pour évoquer l'initiative qui avait sauvé ses concitoyens de la famine.

Aussi est-il difficile de faire, dans sa biographie, la part de ce qui revient à l'histoire et de ce qui relève de la légende. L'iconographie religieuse la montre souvent (comme Jeanne d'Arc), sous les traits d'une bergère au milieu de son troupeau. L'érudition moderne incline à croire que c'est là une

pieuse légende ; des moutons au milieu desquels elle figure dans les images primitives symboliseraient en réalité les ouailles sur lesquelles elle étendit sa protection.

Le culte de Sainte Geneviève connu à Paris une popularité qui ne se démentit jamais. Morte octogénaire, elle fut inhumée dans la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul, que Clovis avait bâtie sur sa demande, et à laquelle elle donna son nom, comme elle le donna à la montagne sur laquelle elle s'élevait et où se dressa aujourd'hui le Panthéon. Son tombeau fut l'objet d'un des pèlerinages les plus fréquentés de la Chrétienté. Des hymnes furent composés en son honneur, et le pape Innocent II ordonna qu'on célébrât tous les ans à sa mémoire des offices d'actions de grâce, que perpétue encore maintenant la neuvaïne qui, au début de janvier, attire une foule recueillie autour de ce qui reste de son tombeau dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont.

Dans les temps de danger ou de grande sécheresse, on promenait sa châsse à travers Paris. Madame de Sévigné assista à une de ces processions, qui fit sur elle une profonde impression. "Sachez-vous, écrit-elle, que c'est une belle chose que cette procession ?". La Châsse avait été enrichie de perles, rubis et émeraudes donnés par Marie de Médicis. Elle était portée par vingt hommes, pieds nus et vêtus de blanc, escortée du clergé, du Parlement, en robes rouges et de tous les corps de l'État.

Non seulement les fidèles ont voué à la mémoire de Geneviève une émouvante gratitude, mais encore les humanistes les moins dévots lui ont tressé des couronnes. Tout épicurien et sceptique qu'il fut, Erasme, lorsqu'il était au collège de Montaigu, se consacra à la sainte pour se délivrer d'une maladie qui l'affligeait. Après sa guérison, il composa en son honneur une ode en latin. Au siècle des lumières, Voltaire, rhétoricien au collège de Clermont (actuellement Louis-le-Grand), lui dédia un poème. Il garda toute sa vie un culte

à la sainte. Il écrit à la Marquise de Créqui : "Ayez donc la justice et la bonté de ne pas m'attaquer sur les prodiges opérés par cette bonne Gauloise ! Celui des Ardents, par exemple, m'est aussi bien démontré que la mort de Tibère. J'éprouve une émotion d'enfant si tôt qu'il est question de Geneviève. C'est ma bergère, c'est ma bonne vierge à moi".

Les cendres du philosophe ne reposent-elles pas aujourd'hui par une curieuse rencontre, sous le dôme de ce Panthéon qui fut originellement destiné à recevoir la châsse de la sainte ?

Faut-il rappeler encore qu'aux heures les plus sombres de l'histoire contemporaine, en 1914 et en 1939, la foule se porta d'instinct vers le tombeau de la patronne de Paris pour implorer d'elle la protection de la capitale, qui devait échapper au sort de tant de villes martyres ?

La Vierge de Nanterre apparaît toujours aux croyants comme la vigile tutélaire de la cité, telle que l'a peinte Puvis de Chavannes, dans la célèbre fresque du Panthéon, silhouette blanche dans la lumière bleue d'une aube incertaine.

Il est manifeste que le culte de Sainte Geneviève a développé chez les Gallo-Romains et les Francs cet esprit religieux et patriotique qui fit de la France la "fille aînée" de l'Eglise et la nation qui exerça sur le monde médiéval un magistère spirituel d'un incomparable éclat.

Son nom n'est plus porté aujourd'hui à Paris que par une église de Montmartre. Sauf son tombeau, aucun sanctuaire ne perpétue donc sa mémoire sur la Montagne qui, elle, a gardé son nom.

Peut-être en va-t-il ainsi ailleurs, et le culte de la sainte a-t-il gagné à n'avoir d'autre temple que le cœur de ce peuple dont elle fut la gardienne tutélaire. La patronne de Paris se retrouve au milieu de ses fidèles avec plus de présence et de moins de réalité : telles ces figures de saints autour desquelles une veillesse éternelle tend une frange de pénombres...

Albert MOUSSET.

Urbanisme

L'aménagement du territoire français

par Léandre VAILLAT.

(S.I.F.) — Le voyageur qui se dirige en avion de Paris à Nancy survole une banlieue désertée, puis rencontre des pays où — la densité humaine tombe à 20 habitants au kilomètre carré, comme la Champagne et la Lorraine. On objectera que l'activité d'une région ne se mesure pas seulement au nombre d'habitants par kilomètre carré, et que la Champagne par exemple, dans l'étalage de ses vignobles, ou la Champagne pouilleuse, quand elle nourrissait sur ses pacages les troupeaux de moutons qui donnaient jadis la laine aux tissages de Reims, représente une richesse. La médiocrité du peuplement dans le sud-ouest, en dehors de l'agglomération toulousaine ou bordelaise, ne recèle-t-elle pas une activité artisanale, comme celle des fromages de Roquefort, dont les actions sont très cotées en Bourse ?

Sans nous laisser induire en erreur par des observations faites à vol d'oiseau, il faut reconnaître d'une manière générale, que même l'étude terre-à-terre démontre un déséquilibre de la population qui déserte des zones entières du territoire pour affluer en quelques points. De cette inégalité de peuplement, surtout sensible depuis les guerres de 1914 et de 1939, résultent de graves inconvénients. Le coût des services publics augmente d'une façon sensible avec la densité des habitants. Les installations collectives, telles que la voirie, les dépenses d'assistance, les transports en commun à longue distance, écrasent les contribuables sous les charges fiscales. On a calculé que leur prix par habitant passe par un minimum lorsque l'agglomération atteint environ 150.000 à 200.000 habitants, mais s'accroît rapidement lorsque la population dépasse le million. Aussi est-ce dans ce sens que l'on peut parler de la limitation

des villes. Louis XIV, Louis XV y avaient pensé pour Paris. En dehors des avantages qu'en pouvaient retirer les Fermiers Généraux, c'était probablement la signification profonde du mur murant Paris.

Au regard de cette aggravation des charges fiscales, qu'entraîne l'équipement urbain, qui on l'a vu en temps de guerre, risque de manquer à son objet et de faire faillir, on assiste en France au spectacle des zones dépeuplées, où tout un capital reste improductif. On y voit des logements anciens encore très solides, mais déserts, des chemins qui ne desservent qu'un trafic insuffisant, un équipement en eau et en électricité inutilisé, un budget qui ne peut être équilibré que par des subventions du pouvoir central, des facteurs sans courrier, des instituteurs ayant une douzaine d'élèves dans des bâtiments qui servaient à plusieurs classes d'écoliers.

Du point de vue social et humain, les inconvénients ne sont pas moindres que du point de vue économique et financier. Alors que la vie semble s'être retirée de tant de villages et de petites villes de France, que les jeunes générations abandonnent parce qu'elles s'y ennuiement, la population, attirée par des industries et des commerces nouveaux, s'entasse dans des lotissements qui par la force des choses foisonnent autour des grandes agglomérations et s'étendent de plus en plus loin des centres culturels et des lieux de travail. Pour échapper à — la servitude des déplacements quotidiens qui abrutissent l'individu et désorganisent la vie familiale, tous ces pauvres êtres cherchent à s'entasser dans les quartiers centraux où les logis surpeuplés, privés d'air et de lumière, favorisent les pires désordres sociaux.

Et ce n'est pas seulement la masse inférieure de la population, mais son élite qui obéit à l'attraction de ce que Verhaeren appelait la Ville Tentaculaire. Une statistique nous révèle que sur 3.000 architectes diplômés par le Gouvernement la moitié réside à Paris. La majorité des candidats admis à l'Ecole Polytechnique est d'origine provinciale ; si l'on consulte l'annuaire de l'Ecole, vingt ans après, on en retrouve les trois-quarts fixés à Paris. La métropo-

le se sature d'une énergie intellectuelle qui se perd, tandis qu'elle manque au développement spirituel de la petite ville.

La mauvaise répartition des activités sur le territoire se révèle sous d'autres aspects. La ville de Clermont-Ferrand, spécialisée dans la transformation du caoutchouc, serait vouée à une catastrophe, si cette sorte de monoculture industrielle, pour une raison ou pour une autre, venait à péricliter ou à se déplacer ; de même une menace pesant sur la fabrication des automobiles dans le secteur de Montbéliard-Sochaux, où elle prédomine, entraînerait la ruine de cette région. L'avenir de l'agglomération marseillaise est lié à l'aménagement d'une zone industrielle autour de l'étang de Berre et du golfe de Fos. D'où l'examen de la mesure dans laquelle on peut localiser l'industrie-clé du pétrole et, par voie de conséquence, une étude de l'équipement de la basse vallée du Rhône, ainsi que de la liaison du Rhône au Rhin. Mais l'outillage industriel, si rationnellement qu'il soit envisagé, implique un danger dont se sont déjà préoccupés l'Angleterre et la Hollande, à savoir les empiètements de l'industrie sur le territoire agricole. Suit-on que la création d'aéroports, de casernes, de camps, faite sans discernement au lendemain de la libération, a eu pour résultat de diminuer de 5% l'étendue des terres cultivées ? Suit-on que la seule installation du terrain d'aviation de Melun Villaroche équivalait à la perte annuelle de 3 millions de rations de pain ? On l'eût évitée en cherchant l'emplacement nécessaire à l'aéronautique dans la Crau.

Ce sont les remèdes à ces inconvénients catastrophiques que recherche précisément le plan d'aménagement du territoire. Son premier objectif est d'endiguer le courant qui porte les forces vives du pays vers les grands centres, de revivifier les régions qui deviennent des zones désertiques faute d'être mal utilisées. Qu'on n'invoque pas une sorte de fatalisme de l'évolution humaine contre lequel il serait inutile de réagir ! Les concentrations de la Ruhr, du grand Berlin, de la Sarre n'ont pas interdit le maintien de la vitalité dans les régions rurales ou forestières de l'Allemagne, comme la

Funérailles de M. Alexis Lechasseur à Luceville

Un émouvant hommage a été rendu, lundi 11 mars, à M. Alexis Lechasseur, décédé à l'âge de 77 ans et 11 mois. Il était l'époux de Marie-Luce Mongrain qui l'avait précédé dans la tombe. Lui survivaient quatre fils : Louis, Gérard et Adrien, de Montréal, et Jean de Rolet, de Témiscamingue ; six filles : Mme G.B. St-Laurent (Marie), Mme Jos. Brière (Odile), Mme Ernest Tardif (Jeanne), de Montréal, Mme Welle Doyer (Eva), Mme Ernest Smith (Philomène), de Mont-Joli, et Mme Célestine Hallé (Bernadette), de Luceville ; la dépouille était exposée chez cette dernière.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Philippe Anctil, curé, qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés René Berubé et Noël Hallé comme diacre et sous-diacre. La croix était portée par M. Donat Lechasseur, cousin du défunt. Les porteurs étaient MM. Jean, Auguste, Adélaïde et Adélaïde Lechasseur. La quête fut faite par M. Emile Thibault et M. Bessonne. Parmi les personnes qui suivaient le corps nous remarquons, outre ses filles, ses gendres MM. Célestine Hallé, Welle Doyer et Ernest Smith ; ses belles-sœurs, Mmes Auguste St-Laurent, de Neuville, et Auguste Mongrain, de Rimouski ; son beau-frère, M. Auguste St-Laurent, de Neuville ; ses petits-enfants, Mme John Scott, de Mont-Joli, Mme Lionel Bélanger, de Luceville, M. Arthur Smith, M. Louis Cyr, M. et Mme Albéric Lévesque, Mmes Louise et Marielle Doyer, de Mont-Joli ; ses neveux et nièces, M. et Mme Adolphe Mongrain, M. et Mme Philippe Mongrain, M. et Mme Paul-Emile D'Amour, Mlle Eva Lechasseur ; d'autres parents, parmi lesquels M. Xavier Lechasseur, de Métis, Mme Auguste Hallé, de St-Donat, Mme Auguste Lechasseur, Mme J. Bte Lechasseur, M. et Mme Adélaïde Faucher, M. et Mme Jos. Bélanger, MM. Antoine Fournier, Donat, Samuel, Maurice et Hervé Caron.

À la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

Forêt Noire. Mis à part les chantiers d'extraction et quelques industries lourdes, on observera, non sans optimisme, que l'électricité et l'automobile nous offrent des possibilités de dispersion inconnues au temps de la houille et de la machine à vapeur. L'électricité permet de disséminer les ateliers. Les transports automobiles stimulent l'activité régionale. L'énergie hydroélectrique anime des régions montagneuses jusqu'à l'inertie. Le tourisme appelle l'attention sur des centres riches de civilisation.

Le progrès intellectuel n'a que faire de la centralisation. Oxford, Cambridge, Heidelberg, Princeton, c'est-à-dire les plus célèbres des universités mondiales, sont installées dans des villes de faible importance. L'université de Paris n'aurait-elle pas gagné à être groupée autour du parc de Sceaux ? Quel intérêt y a-t-il à ce que des lycées d'internat occupent des immeubles importants au cœur de Paris ? Ne les verrait-on pas aussi bien à Saint-Germain, à Versailles, à Chantilly, à Senlis ? L'élegance et l'intelligence de Paris n'ont-elles pas perdu beaucoup de leur rayonnement avec le pillage des millions de banlieusards ?...

Un inventaire du territoire y découvrirait des possibilités, des aises, une manière d'ajouter l'homme à la nature. Pour reprendre l'exemple de Clermont-Ferrand, l'avenir de cette ville de 100.000 habitants serait mieux assuré s'il n'était pas fondé seulement sur le travail du caoutchouc, mais sur d'autres industries et sur l'interpenetration des fertiles vallées de la Limagne.

La présence des Mines du Nord et du Pas-de-Calais n'empêche pas ces départements de compter parmi ceux dont l'effectif rural, le rendement agricole sont les plus importants de la France. Des milliers de sites restent à découvrir pour le tourisme. Quant à la culture intellectuelle, l'exemple de l'école forestière qui fonctionne depuis cent vingt ans à Nancy devrait inciter l'Institut agronomique à s'installer à Rennes, l'école supérieure d'électricité à Grenoble, l'école de la France d'Outre-Mer à Aix-en-Provence. Sans utopie, on peut concevoir des métropoles provinciales où, les activités de l'esprit n'étant pas incompatibles avec celles de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, les hommes de préoccupations diverses apprendraient à mieux se connaître. Peut-être les Français, au lieu de vivre dans une abstraction génératrice de méfiance, y acquerraient-ils le sens de la discipline générale qui lui manque parfois. Le souhait est valable même pour le grand technicien qui, même s'il accomplit des prodiges, a tendance à les isoler du contexte de la civilisation. Tout est solidaire. Si le secteur public produit de l'énergie, le bénéfice s'en étend au secteur privé. Les possibilités d'une industrie décentralisée et d'une rénovation rurale modifient dès maintenant la conception du logement, puisqu'il ne s'agit plus de construire seulement pour satisfaire aux exigences des sinistres et de la natalité progressive, mais à un équilibre démographique. Nous sommes parvenus au point où, même au prix de mesu-

Souscriptions pour la piscine du Cap-à-l'Orignal (suite)

Ecole des parents de Riki,	\$75.00
Banque Canadienne Nationale,	50.00
M. Médard Gariépy, gérant	
Banque Royale du Canada	30.00
Banque provinciale,	25.00
H.-G. Lepage, Enr.,	25.00
Roy & Belzile, Enr.,	20.00
M. I. Blais, imprimeur,	15.00
M. P.-E. Gagnon, avocat,	15.00
M. A. Verreault, marchand,	15.00
M. J. A. Lévesque, marchand,	10.00
M. Richard Joly, professeur,	10.00
L'Amicale des Frères du S.-C.,	10.00
Dionne Automobiles, Enr.,	10.00
Roy Electricité, Enr.,	10.00
M. Alfred Dubé, député,	10.00
Ouellet Automobiles Inc.,	10.00
M. C. Ouellet, entrepreneur,	10.00
Un membre du Richelieu,	10.00
M. P. Dechamplain, ass. gén.,	10.00
M. P. Paradis, de	
Paradis & Frères,	10.00
Dr J.-L. Houde, médecin,	10.00
Industrial Acceptance,	10.00
Bissonnette & Frères,	10.00
Anonyme,	10.00
A. Kirallah & Cie,	10.00
M. Elise Moreault,	
Syndicat de Rimouski,	10.00
Un membre du Club Richelieu,	10.00
Louis Amiot, Enr.,	10.00
M. Philadelphie Hudon,	10.00
Un membre du Richelieu,	10.00
M. A. St-Pierre, relieur,	5.00
M. Y. Couture, garagiste,	5.00
M. l'abbé Jean-Paul Bélanger,	5.00
M. P. Sylvestre, voyageur,	5.00
M. Albert Labbé, Rimouski,	5.00
M. J.-A. Laniel, Rimouski,	5.00
M. le Chanoine L. Martin,	5.00
Dr Victor Lepage, médecin,	5.00
M. A. Bellavance, contracteur,	5.00
M. Yves Dionne, Rimouski,	5.00
M. l'abbé A.-A. Dechamplain,	5.00
M. Guy Leblanc, ing. forestier,	5.00
Dr B. Michaud, chir.-dentiste,	5.00
M. Léo Lachance, laitier,	5.00
Chambre de Comm. des Jeunes,	5.00
Gagné & Frères, Bien de Roi,	5.00
M. Arger Roy, menuisier,	5.00
M. R. Sénéchal, marchand,	5.00
M. E. Gendron, Rimouski,	5.00
M. R. Desreault, marchand,	5.00
M. J.-C. Demers, G. Ouellet Inc.,	5.00
Dr J. Morisset, médecin,	5.00
M. Camille Berubé, marchand,	5.00
M. l'abbé A. Lamontagne,	5.00
M. l'abbé G. Richard,	5.00
M. C. D'Auteuil, Rimouski,	5.00
Garage Madore,	5.00
Laboratoire Roméo Blais,	5.00
M. le Chanoine A. Fortin,	5.00
Chez Paul, Enr.,	5.00
Un prêtre du Séminaire,	5.00
M. Z. Dechamplain, marchand,	5.00
Dr M. Blanchet, chir.-dentiste,	5.00
M. M.-A. Filion, notaire,	3.00
M. l'abbé G. Bélanger,	3.00
Mlle P. Dumont, Au Bon Gout,	3.00
Bijouterie Fournier, Rimouski,	3.00
M. l'abbé L. D'Auteuil,	2.00
M. l'abbé F. Beauchesne,	2.00
M. R. O. Lévesque, plombier,	2.00
M. l'abbé Réal Lamontagne,	2.00
M. J.-C. Arseneault, Rimouski,	2.00
M. V. Kirallah, Rimouski,	2.00
M. E. Alain, marchand,	2.00
M. A. Bégin, Lévis,	2.00
M. V. Beauchesne, Rimouski,	2.00
La Cie de Bois André,	2.00
Mlle C. Belzile, garde-malade,	2.00
M. l'abbé A.-A. Guvin,	2.00
M. A. Rioux, bijoutier,	2.00
M. L. D'Arcy, tech.-dentaire,	2.00
M. J.-P. Vezeina, Rimouski,	1.50
M. L.-H. Turcotte, électricien,	1.00
Epicierie Lavoie,	1.00
M. l'abbé M. Proulx,	1.00
M. l'abbé J.-L. Thériault,	1.00
M. E. Allard, voyageur,	1.00
M. E. Ouellet, marchand,	1.00
M. E. Lepage, marchand,	1.00
M. L.-P. Desrosiers, marchand,	1.00
Un prêtre du Séminaire,	1.00

TOTAL : \$685.50

Souscriptions antérieures : \$705.00

TOTAL au 20 mars 1951 : \$1390.50

La campagne se poursuivra jusqu'au 31 mars. A ceux qui n'ont pas encore fait parvenir leur souscription et qui le peuvent, prière de le faire le plus tôt possible.

Un prêtre du Séminaire,

M. l'abbé J.-L. Thériault,

M. E. Allard, voyageur,

M. E. Ouellet, marchand,

M. E. Lepage, marchand,

M. L.-P. Desrosiers, marchand,

Un prêtre du Séminaire,

TOTAL : \$685.50

Souscriptions antérieures : \$705.00

TOTAL au 20 mars 1951 : \$1390.50

La campagne se poursuivra jusqu'au 31 mars. A ceux qui n'ont pas encore fait parvenir leur souscription et qui le peuvent, prière de le faire le plus tôt possible.

Nouveau chef de police

Rivière-du-Loup vient d'engager un nouveau chef de police qui cumulera également la fonction de chef de la brigade, en la personne de M.

Les dix finalistes du concours de "Nos Futures Étoiles"

A Radio-Canada

troisième concours de "Nos Futures Étoiles" vient d'entrer dans sa dernière étape. Un jury de musiciens réputés, dont les noms ne seront communiqués qu'à la fin du concours, a choisi les dix finalistes parmi les 60 concurrents qui ont été entendus le dimanche soir, depuis le début de la saison d'hiver. Ces derniers avaient eux-mêmes été choisis entre plus de 750 jeunes chanteurs et chanteuses de moins de trente ans, qui avaient fait une demande d'audition.

Les jurés ont rempli un bulletin de vote sur chacun des concurrents. Ils les ont écoutés sur leur appareil récepteur; c'est dire qu'ils faisaient partie de l'auditoire invisible et non pas de la foule qui se pressait, chaque dimanche soir, à l'Ermite.

Cette année encore, le dépouillement de ces bulletins s'est fait sous la présidence de l'honorable juge Hector Perrier, de la Cour supérieure. Pour ce travail, ses collaborateurs ont été Mlle Louise Simard, assistante du directeur général, MM. Marcel Ouhmet, directeur du réseau Français, Roger Daveluy, directeur de la production, Marcel Henry, réalisateur, qui a remplacé Mme Berthe Lavoie, la créatrice du programme que la maladie retient chez elle depuis quelques semaines.

On connaît déjà le choix du jury. La semaine dernière on a pu réentendre quatre des finalistes: Colette Mérola, Patricia Snel, James Milligan et Ernest Adams.

Ce dimanche-ci, 25 mars, les concurrents seront Marguerite Gignac, Robert Savoie et Dosthée Boisvert.

Enfin, dimanche prochain, ce sera au tour de Constance Lambert, Margaret Kerr et Morley Margolis. Le réseau Français a reçu les demandes d'audition de toutes les provinces et remarquons que cinq d'entre elles se trouvent représentées dans les finales du concours: Québec avec quatre concurrents, Ontario avec trois, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse avec un chacune.

Parmi ces dix finalistes, le jury devra choisir le chanteur et la chanteuse qui recevront chacun de Radio-Canada un prix de \$500.00. Le choix sera communiqué à l'émision de gala du 8 avril qui réunira les vedettes habituelles de la série et l'orchestre sous la direction de Giuseppe Agostini.

Voici, maintenant, quelques notes biographiques sur les finalistes qui ont déjà remporté, auprès du public et de la critique, des succès qui laissent prévoir un brillant avenir.

Colette Mérola

Ce mezzo-soprano est originaire de Montréal et poursuit ses études de chant depuis quatre ans. Soliste à plusieurs programmes de Radio-Canada elle a également donné plusieurs récitals en public. A la scène, elle a tenu un rôle important dans Rigoletto, avec Les Variétés Lyriques. Elle a aussi chanté le rôle de Miss Todd, dans The Old Maid and the Thief, de Menotti présenté par L'Opéra Minuit.

Patricia Snel

Cette jeune artiste est un soprano lyrique. Née à Leamington, Ont., elle commença très jeune ses études musicales après avoir voyagé en Angleterre et en Autriche avec sa famille. Elle a donné plusieurs récitals à Toronto et dans plusieurs autres villes de l'Ontario. Récemment, elle tenait le rôle de Yum Yum dans l'opéra The Mikado, de Gilbert et Sullivan.

Ernest Adams

Ce jeune baryton est bien connu dans l'ouest canadien où il a donné de nombreux concerts avec orchestre et où il s'est fait entendre en récital à la radio. Il a également participé à plusieurs représentations d'opérettes. A Toronto, il a chanté comme soliste sous la direction de Sir Ernest MacMillan dans Le Festin de Balthazar, du compositeur anglais William Walton.

James Milligan

Né à Halifax, ce baryton habita successivement plusieurs villes canadiennes. Très jeune, il chantait dans les chorales d'église. Il commença d'étudier sérieusement la musique en 1948. Admis au Conservatoire de Toronto, il fut également choisi pour chanter avec les troupes d'opéra de Radio-Canada et du Conservatoire de Toronto. Il a chanté comme soliste avec l'Orchestre symphonique de Toronto.

Marguerite Gignac

Ce soprano lyrique est né à Windsor, Ont., et a commencé ses études musicales à 7 ans. A 15 ans, elle prenait ses premières leçons de chant et à 18 ans, entra au Conservatoire de Toronto. Elle a chanté avec la troupe d'opéra de Radio-Canada et celle du Conservatoire de Toronto dans Fidelio, Don Juan et Les Noces de Figaro.

Robert Savoie

Possédant une voix de baryton, ce jeune artiste a hésité quelque temps entre la carrière d'ingénieur et celle de chanteur. Maintenant fixé sur son choix, il a participé à plusieurs spectacles de l'Opéra Guild, de Montréal, dans des opéras comme Rigoletto, Othello, Samson et Dalila, La Bohème, Tosca, Manon, Faust et The Consul.

Dosthée Boisvert

16 à Grand-Mère, Qué., ce té-

nor étudie le chant depuis environ trois ans. Il a donné quelques récitals, dont un à l'Auditorium du Plateau, à Montréal. Il a participé à plusieurs émissions radiophoniques et il est actuellement le premier soliste à l'église Notre-Dame, de Montréal.

Constance Lambert

Cette jeune artiste, qui possède une voix de soprano, poursuit depuis quatre ans ses études de chant. Elle a chanté à plusieurs reprises à Radio-Canada, soit en récital ou au Théâtre lyrique Molson. En plus de nombreux récitals dans la province, elle fait partie de la troupe des Variétés Lyriques.

Margaret Kerr

C'est à l'âge de 18 ans que ce mezzo-soprano commença ses études de chant. Elle gagna par la suite plusieurs prix dont une bourse à l'Exposition Nationale, à Toronto. Elle a chanté le rôle-titre de Carmen avec la troupe d'opéra de Radio-Canada et fut également soliste aux Concerts populaires Simpson.

Morley Margolis

Ce baryton est né à Winnipeg et il est diplômé de l'Université du Manitoba. Il commença sa carrière en jouant plusieurs rôles dans les opérettes de Gilbert et Sullivan. Plus tard, il se rendit à New-York afin de continuer ses études. Il a participé à plusieurs émissions de Radio-Canada et fut soliste avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

Les pêcheurs des Iles de la Madeleine exposent leur situation

Des pêcheurs des Iles-de-la-Madeleine viennent d'adresser une requête aux ministères fédéral et provincial des Pêcheries. Cette requête, dit-on, a l'appui de diverses autorités et de plusieurs sociétés.

Au gouvernement provincial, on demande d'accorder une prime sur les bateaux de pêche, ainsi qu'une sorte d'assurance sur les agrès.

Au gouvernement fédéral, on demande un prix de soutien ou prix minimum en conformité avec le coût actuel de la vie et on supplie Ottawa de mettre une halte à la hausse des prix sur les articles indispensables à la pêche.

Les pêcheurs, ajoute-t-on, sont une classe sans protection. Ils prient le gouvernement de leur faire bénéficier de l'assurance-chômage. Cet avantage, dit la requête, s'étend actuellement aux navigateurs, aux bûcherons et aux débardeurs, qui sont comme les pêcheurs, des travailleurs saisonniers. La saison d'hiver est fatale aux pêcheurs et nous savons que notre gouvernement se hâtera de remédier à ce triste état de chose.

Les signataires des deux requêtes représentent ce depuis quelques années et tout particulièrement depuis 1945, la situation des pêcheurs est devenue si critique que l'on craint de la voir sombrer d'une saison à l'autre. Chaque année, un nombre toujours plus grand de pêcheurs abandonnent le métier pour chercher ailleurs un métier gagnant-pain. Le pêcheur ne peut pas vivre si les frais de sa pêche sont supérieurs aux recettes. Or, c'est ce qui arrive le plus souvent depuis que le coût de la vie n'a cessé de monter et que le poisson a une tendance vers la baisse.

Les pêcheurs notent qu'aux Iles-de-la-Madeleine, plus qu'ailleurs, le coût de la vie augmente de façon alarmante à cause des frais de transport qui ont doublé et même triplé dans la dernière décennie. La requête déclare que le matériel de pêche est devenu un objet de luxe, à cause des prix exorbitants qu'il coûte. Plusieurs pêcheurs ne peuvent renouveler leurs agrès et se voient obligés d'abandonner leur métier.

Aux Iles, dit encore la requête, trois sortes de pêche constituent l'industrie principale et quasi unique des dix-huit mille habitants. Ce sont les pêches au homard, au maquereau et à la morue. Or, depuis la fin de la guerre, le prix des agrès nécessaires à ces pêches a doublé et même triplé, alors que le prix du poisson a suivi une courbe descendante, au lieu de monter comme le reste. C'est ainsi qu'une trappe ou cage à homard qui coûtait \$1.25 est rendue à \$2.75. Les filets à maquereau ont grimpé de \$18. à \$45, et la thrall à morue se vend deux fois plus cher qu'avant.

Tout ce qui sert à la pêche, depuis les habits de caoutchouc jusqu'au gaz à moteur, a subi une hausse très prononcée tandis que le prix du poisson a baissé dans l'ordre suivant: homard, trois sous la livre, morue, deux sous et quart la livre. La baisse du maquereau est dans la même proportion.

Les pêcheurs, dit la requête, remercient le gouvernement provincial pour le système de prêts établi au cours de la dernière session, mais ils estiment que dans bien des cas, ils ne pourront rencontrer leurs obligations de remboursement.

Le prix d'un bateau de pêche avec moteur est de \$700. à \$800. et les agrès coûtent entre \$500 et \$600. Les requêtes, avec leurs conclusions respectives, ont été adressées à l'hon. Dr. Camille Pouliot, ministre provincial de la chasse et des pêcheries et à l'hon. M. R.-W. Mathew, ministre fédéral des Pêcheries.

Rapport de la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski pour l'année 1950

La compilation des demandes de lots nous a donné cette année le chiffre record de 1920. L'an dernier le nombre avait atteint 1680. Nous espérons bien que toutes les causes qui portent ces nombreux aspirants à se tourner vers la terre, n'en fassent constamment qu'augmenter la valeur et le sérieux.

S'il vous intéresse d'avoir plus de précisions sur les régions des aspirants, les voici: Section de Rimouski: 1392. Section du Temiscouata: 528.

En classant les demandes par catégories d'âge, nous avons fait trois groupes: le premier, celui des aspirants de 18 à 26 ans, représente les jeunes. Le second groupe, de 26 à 31 ans, se compose de jeunes ménages en grande partie. Puis enfin les candidats de 31 ans et plus, comprenant aussi des jeunes ménages d'origine terrienne, qui, après avoir goûté à la vie de journalier, veulent retourner à la terre. Ce groupe comprend également les requérants de lots de support, et quelquefois des pères de familles nombreuses qui demandent à recommencer à neuf dans une région nouvelle où les terres nombreuses et faciles d'accès leur permettront avec l'aide de l'Etat d'établir tous les fils qui voudront faire leur vie sur la terre.

Voici comment se répartissent les demandes reçues depuis trois ans:

Ann. Tot. 18 à 26 26 à 31 31 et plus
1948 1674 34.93% 16.73% 44.27%
1949 1682 37.62% 17.89% 47.4%
1950 1920 37.64% 15.88% 46.5%

Les moyennes sont constantes pour les trois groupes. Comme par les années passées, c'est dans le troisième groupe surtout que l'on trouve les demandes de lots de support, de terre à bois. C'est encore le groupe des jeunes de 18 à 26 ans qui a le plus de demandes de lots pour fin d'établissement.

Il n'est donc pas superflu de répéter ici que les efforts d'éducation auprès des jeunes doivent être soutenus et redoublés, car c'est à cet âge surtout que le problème de l'établissement doit attirer l'attention, afin que les activités, les économies aient un but précis dans l'âme des jeunes qui songent sérieusement à leur avenir. Dans l'œuvre de la colonisation, s'il faut choisir avec soin les régions et les terres à ouvrir, il faut encore assurer la réussite en n'y plaçant que des bons sujets. Car essayer de transformer en cultivateurs tous ceux qui s'offrent avec des motifs transitoires, serait risquer de rendre un mauvais service à plusieurs et un plus mauvais service encore à la jeune paroisse qui les recevrait. Il arrive donc que plusieurs sont avisés qu'ils n'ont pas toutes les qualifications requises pour être admis dans le plan de la colonisation. Ceux-ci sont dans la proportion de 30% chez les aspirants.

Quant au grand nombre d'acceptés, il ne nous est pas facile de dire combien se sont établis sur des lots. La Société n'a aucun moyen de contrôle précis, et n'a rien à voir à l'attribution des lots. Plusieurs aspirants par ailleurs, pour des raisons personnelles, remettent leur projet à plus tard. D'autres reçoivent le billet de location dont nous recevons copie, mais c'est assez souvent pour un lot de support, ou une terre à bois.

Dans le diocèse, quelques rangs ont été ouverts pour compléter la paroisse de St-Nil. D'autres paroisses attendent une solution identique pour compléter leurs limites normales. Ce sont: Cherbourg, Esprit-Saint, Trinité-des-Monts, St-Charles Garnier, St-Pierre Lamy.

Quoiqu'il y ait quelques douzaines de bons lots qui se rattacheront à ces paroisses, sous peu nous espérons, et qu'il y ait constamment quelques terres à vendre dans chaque paroisse, il est évident que l'espace susceptible d'être cultivé avec avantage n'offre plus suffisamment d'opportunités au surplus normal de la population agricole du diocèse. C'est pourquoi l'orientation en dehors du diocèse s'est continuée vers les régions où la bonne terre s'offre en abondance. C'est vers l'Abitibi que s'est dirigée cette année la plus forte migration d'aspirants colons.

Si nous ne connaissons pas précisément le nombre de ceux qui ont demandé à y aller, nous savons par les copies d'avis de départ qu'il y a au moins 185 aspirants qui y sont allés pour se choisir un lot, et tout laisse croire que presque tous vont persévérer en bénéficiant du plan provincial de colonisation. Chaque semaine le Ministère de la Colonisation les dirigeait par groupes vers les points de débarquement: Senneterre, Barabara, Amos, Lasalle, et de là les inspecteurs de colonisation les conduisaient vers les jeunes paroisses à compléter, ou de moins récentes à consolider: Dasypinassy, Langue-doe, St-Nazaire, Authier...

A date nous n'avons eu que de bonnes nouvelles de ces colons. Et il n'y aurait juste assez d'exceptions que pour nous autoriser à dire que tous sont satisfaits. Et sur les lieux, on semble satisfaire des gens de Rimouski qui se révèlent bons défricheurs. Il paraît aussi qu'une douzaine de jeunes aspirants, découvrant en eux de solides vertus de coopérateurs aient opté pour la colonie coopérative de Guyenne: expérience sociale et économique hardie qui vaudrait certes la peine d'être tentée si elle ne l'était déjà.

Face au diocèse de Rimouski sur la Côte Nord, la terre arable est infiniment rare. Cependant voisinant Baie-Comeau, le plateau de Haute-Rive semblait s'offrir pour un autre genre d'expérience. Le chef pratique qu'est Son Excellence Mgr Labrie y préconise une colonie maraîchère: une autre dizaine de Rimouskois y sont acceptés pour y cultiver intensément leurs lots de 35 acres. Le défrichement est commencé et plusieurs jolies maisons offrent déjà l'hospitalité.

Les aspirants sont nombreux, multiples sont leurs goûts, leurs aptitudes et leurs ressources. C'est pourquoi, nous avons continué de faire connaître les centres variés partout au Canada où il y a des groupes de Canadiens-Français au milieu de vastes régions fertiles.

Avec la collaboration de la Société Canadienne d'Etablissement Rural, nous avons dirigé un groupe d'intéressés à prendre contact avec le Nord-Ontario, immense plateau, continuation de l'Abitibi-Ouest. Le diocèse de Hearst a besoin de renforts pour consolider les paroisses canadiennes françaises avant que le flot d'immigrants ne prenne là encore la part du lion dans la plus belle terre. Sans nous opposer aux bons éléments étrangers qui ont droit de vivre à nos côtés, il est du plus élémentaire bon sens que nous prenions notre part dans notre patrie, et sans aucune gêne. Comme résultat de la première excursion, dix cultivateurs séduits par le bon accueil des compatriotes et par un sol vraiment prometteur, sont retournés acheter de ces belles terres à bon compte, et il n'est pas présomptueux de dire qu'ils auront sous peu autant d'imitateurs. Il est peu d'orateurs patriotiques qui puissent faire un geste d'aussi grande valeur pour la Survivance que celui de ces courageuses familles.

Pour établir un contact avec l'immense plateau de la Rivière-La-Paix en Alberta, nous avons répété l'expérience d'organiser un groupe de candidats sérieux qui désiraient connaître les possibilités d'établissement et d'adaptation

dans ce coin tant prometteur, en y travaillant quelques mois dans les paroisses canadiennes-françaises. Parmi la cinquantaine d'intéressés, il y eut bien un peu de graine d'aventurier. Tous les cas sérieux ont cependant découvert une immense contrée à l'avenir agricole très avantageux pour qui y apporte et son cœur et sa tête. Plusieurs ne sont pas revenus et se préparent à s'y fixer définitivement. Quelques familles sont déjà parties pour ce pays de la grande culture, où la terre est relativement facile à mettre en valeur.

Dans tout son travail de propagande et d'éducation en faveur de la colonisation ou de l'établissement rural à tous les degrés, la Société Diocésaine de Colonisation, à tousjours eu pour but de faire naître et développer de solides vocations agricoles et de faire connaître les champs d'action. Cette éducation en faveur de la fidélité à la terre s'est poursuivie par différents moyens susceptibles, comme le demandaient les Archevêques et Evêques en 1946, de créer une atmosphère favorable à la colonisation. Dans les congrès d'établissements, congrès de l'U.C.C., tournées de propagande dans plusieurs paroisses, dans des conférences à la radio en collaboration avec la Société Canadienne d'Etablissement Rural, la question de l'établissement fut étudiée sous tous ses aspects dans les cadres des paroisses, du diocèse, de la province et du pays tout entier. Il a été fait mention des devoirs de la famille, de la paroisse, de l'Etat devant cette question importante, mais il faut surtout rappeler aux individus que les meilleures et les plus indispensables ressources sont en eux-mêmes, dans leur formation et leurs aptitudes. Il fut répété aux jeunes ruraux qu'ils sont les premiers intéressés à ne pas gaspiller les biens précieux reçus avec la vie et l'éducation, et que tout secours est à jamais inutile, si l'individu n'apporte pas la constante collaboration de son cœur, de ses bras et de ses économies dans la poursuite d'un noble but.

Enfin nous croyons que c'est la collaboration intime de l'Eglise, de l'Etat et de toutes les bonnes volontés qui continuera d'assurer le succès de l'apostolat social et économique dans le domaine de la colonisation à toutes ses phases. Rimouski, mars 1951.

Les Secrétaires

En 1950 la division fédérale des Forêts a établi à Terre-Neuve une station de recherches sur les incendies forestiers.

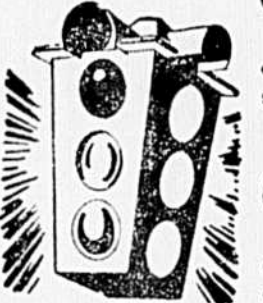
Décès

— A Albertville, le 19 mars, à l'âge de 78 ans, M. Edgar Côté, époux de Mme A. Larouche.
— A Lac-au-Saumon, le 18 mars, M. Camille St-Pierre, époux d'Allice Jobin.
— A Rimouski, le 17 mars, à l'âge de 56 ans, Mlle Mary-Ann Drevitt.
— A Val-Brillant, à l'âge de 90 ans, Mlle Marguerite Brochu. La dépouille a été exposée chez Mlle Marcelle Blais, nièce de la défunte.
— A Matane, le 15 mars, à l'âge

de 77 ans, Mme D. Madore (Madeleine Beaulieu), de St-Robert-Bellarmin, où eurent lieu les funérailles.
— A Price, à l'âge de 74 ans, M. Napoléon Bourdage, époux de Cécile Cyr, décédée. Lui survivent ses fils Joseph et Léopold; ses filles Ella, Béatrice, Yolande, Gilberte, Gisèle, Carmen, Mlle Alce Blais (Eluta), de Manchester, et Mme Cyrie Cormier (Angéline).
— A St-Quentin, le 20 mars, M. Jean Labrie.
— A Amqui, le 20 mars, à l'âge de 89 ans, M. Fernand Caron, époux d'Emilia Tardif.

AVANT DE DECIDER L'ACHAT
DE VOTRE BRULEUR A L'HUILE

ARRETEZ!
REGARDEZ!
COMPAREZ!



ET VOUS CHOISIREZ SUREMENT
LE PLUS ECONOMIQUE DE TOUS

TIMKEN



GARANTIE ECRITE

Avec l'achat d'un TIMKEN, vous obtenez une garantie écrite de l'économie de 25% de combustible réalisée par ce chauffage.

Pour vous convaincre de la grande efficacité d'un TIMKEN automatique et silencieux, demandez notre démonstration visuelle gratuite, en signalant 4-2421 aujourd'hui même.

JAY BOUCHARD INC

97 Côte d'Abraham, QUÉBEC Tel. 4-2421

RÉOUVERTURE

de notre Magasin angle des rues
Rouleau et St-Jean-Baptiste

Dans une SPÉCIALITÉ exclusive

Confection pour Garçons
seule du genre à Rimouski

Une ligne complète pour
GARÇONS et GARÇONNETS

- COMPLETS
- PALETOTS
- TRENCH-COATS
- CHAPEAUX
- CHEMISES
- CRAVATES
- BAS
- CHAUSSURES
- SOUS-VETEMENTS



Bref, tout ce qu'il faut pour habiller
les jeunes garçons des pieds à la tête.

Comme toujours les meilleurs prix vous sont assurés,
en même temps qu'une meilleure qualité.

Chez

ROBERT 2 MAGASINS
à votre service

Magasin pour garçons
63, rue St-Jean-Baptiste
ancien poste Robert Sénéchal

Magasin pour hommes
32, ave. de la Cathédrale

SENECHAL

Grands Spéciaux de Pâques

AU MAGASIN

ALFRED PROULX

50 Ave. Rouleau — Tél. 3555

RIMOUSKI

Jambon roulé "Maple Leaf" la livre 79¢
Jambon épaule avec os, "Maple Leaf" la livre 59¢
Jambon épaule désossée "Maple Leaf" la livre 69¢
Jambon fesse régulière "Maple Leaf" la livre 69¢
Jambon fesse, prête à servir "Map. L." la lb 75¢
Jambon fesse Dinner Style "Map. Leaf" la lb 72¢
Jambon roulé (midget) "Maple Leaf" la livre 79¢

Pommes McIntosh Extra Fancy, 6 lbs pour 49

OEUFs DE PAQUES — BONBONNIERES —
LAPINS ET POULES
en quantité et à bas prix.

VEenez VOUS RENDRE COMPTE DES AUBAINES
OFFERTES PAR NOTRE MAGASIN
VOUS EPARGNEREZ

EN MARGE DES SPORTS

(Par Marc Vaillancourt)

Un "détail" captivant

Les quelques 450 amateurs présents au Colisée de Rimouski, jeudi soir le 15 mars, ont été à même de constater la rivalité qui existe entre les clubs de la ligue de la Cité à Rimouski.

Dans la série semi-finale "A", entre le Rimouski jr et les Carabins, le résultat de 2 à 1 a laissé l'impression que le hockey junior à Rimouski est encore plus intéressant que les parties d'exhibitions étant donné que les joueurs y vont avec entrain et esprit de rivalité pour conquérir les honneurs d'une coupe, emblème d'un championnat.

Malheureusement les assistances, quoique plus satisfaisantes que celles du début, ne sont pas encore "à tout rompre". La partie de jeudi dernier a attiré près de 450 amateurs; cela ne suffit pas pour maintenir la situation financière de chaque équipe, car les recettes prélevées par chaque club peuvent à peine payer les goudrons brisés et les "citrons".

La série finale a débuté lundi soir dernier et, pour cette première partie qui a nécessité une période supplémentaire, l'assistance a été servie à souhait car, encore là, la rivalité était à son comble entre les clubs Bic et Rimouski jr. D'un côté les "Braves" attirent toujours leurs nombreux supporters de Bic et, d'autre part, le Rimouski jr forme une équipe balancée à tout point de vue, autant à la défensive qu'à l'offensive. Lundi soir, le Rimouski jr a triomphé 6 à 4 après une période supplémentaire. Gérard Comeau a été chanceux de pouvoir passer un "sapin" à Jean Ouellet, moins de sept minutes avant la fin de la partie car, sans cela, le sort de la partie n'aurait probablement pas été le même, puisque ce but égalisait le score 3 à 3.

Au début de la période supplémentaire, Jean-Marie Boucher, qui a joué sa meilleure partie de la saison, a donné une avance de 4 à 3 aux Braves de Bic mais, encore une fois, Comeau est revenu enregistrer le but qui égalisait. Finalement un but de Maurice Charest a été le "clou" du spectacle et le Rimouski jr, par cette victoire, a obtenu une avance de 1 à 0 en finale pour la possession de la coupe "Rimouski Sportif Enr."

Pour la première fois cette saison, dans la ligue de la Cité, un lancer-punition a été accordé par un arbitre. Le club du Bic en a bénéficié alors que Gérard Lebel a été retenu à l'approche des buts de St-Laurent. Toutefois St-Laurent écarta le lancer de Gérard Lebel avec un sang-froid remarquable.

Cette série finale de 4 dans 7 ne fait que débiter et l'on prévoit des surprises avant qu'elle ne finisse. Si l'on se base sur le record de ces deux clubs durant la période régulière, le Rimouski jr est favori pour l'emporter. Dans les quatre parties jouées entre ces deux clubs, le Rimouski jr a triomphé trois fois par 8-4, 9-4 et 7-3 tandis que le Bic triomphait 8-3 dans l'autre partie.

St-Grégoire méritait de l'emporter

St-Grégoire méritait de l'emporter contre les champions de la "Matapédia-Matane" et il a triomphé. Le meilleur club gagne: St-Grégoire a gagné. Le fait qui a permis au St-Grégoire de remporter les honneurs de deux parties au total des points contre le Matane a été le beau jeu de passes des champions de la Côte de Beauré. Alors que les joueurs du St-Grégoire mystifiaient les Matanais par leur jeu de passes, ces derniers jouaient individuellement et ne parvenaient pas à enfoncer la forteresse du St-Grégoire. Le jeune cerbère Raymond Déry a mérité l'étoile des deux parties; sans sa tenue sensationnelle dans sa cage le sort aurait peut-être tourné à l'avantage des Matanais. Les défenses Allard et Brière employèrent un beau jeu défensif et assurèrent une protection adéquate à Raymond Déry.

Les deux Fortin, Lemelin, Lafrance, Caseault et Pelletier ont accompli du beau travail à l'attaque. Le St-Grégoire rencontrera le champion de Montréal Intermédiaire "B", qui a défait le champion Intermédiaire "B" du Lac St-Jean, au cours de la dernière fin de semaine.

De tout côté on nous demande: "Quelles seront les prochaines parties d'exhibitions?" Pour répondre à la demande générale, nous nous efforçons de donner des renseignements véridiques quoiqu'ils ne soient pas toujours nombreux.

Nous avons communiqué, au début de la semaine, avec Louis Aquin, qui nous a dit que les clubs Chicoutimi et St-Joseph d'Alma viendraient à Rimouski dans un avenir prochain. Avec la venue du Chicoutimi à Rimouski, les amateurs tant locaux que régionaux verront des anciens porte-couleurs de la région. Par exemple, Delphis Franche, qui a évolué au troisième but pour le club de baseball de Rimouski, il y a deux ans; et Gérard Cabana, qui a déjà figuré comme joueur-gérant du club de baseball de Lac-au-Saumon.

Avec la venue du St-Joseph d'Alma, qui a terminé en deuxième place de la ligue Senior "B", Saguenay-Lac-St-Jean, la présence de Vic Corbin intéressera les amateurs locaux. Chicoutimi a terminé en cinquième position dans la ligue Se-

nior du Québec et a été difficilement éliminé par les As de Québec. Par contre le St-Joseph d'Alma, qui a terminé en deuxième position, a passé en finale dans la ligue Saguenay-Lac-St-Jean pour être éliminé par les Castors de Dolbeau; ces derniers ont rivalisé avec les "Feuilles d'Erable" de Rimouski il y a trois ans.

Vendredi-Notes

Nous nous excusons auprès de M. l'abbé Charles Morin, du Séminaire de Rimouski... Nous n'avons pas apporté toute l'attention méritée par les parties d'exhibitions jouées par le Séminaire contre les clubs de la ligue de la Cité... Nous vous promettons toute notre collaboration pour l'avenir... Après la partie de jeudi dernier, entre Rimouski jr et Carabins, les joueurs du Rimouski jr ont été invités par Jean-Paul Dubé, à sa résidence... Mme Dubé a servi un goûter aux héros de la partie... Les joueurs du Rimouski jr remercient sincèrement Mme Dubé pour ce beau geste... Ovide "Barbara Ann Scott" Trudel ne cesse de "chanter" sur tous les tons que l'assistance qu'il a fourni à Raymond Bouchard, jeudi dernier, sur le but victorieux, provient de son beau jeu offensif... Voyons, Ovide, nous savons bien que tu n'es pas le moindre; sois assuré que ton jeu, comme ton "coup de patin", attire une légion de supporters... Toutes nos félicitations... Ovide!... Savez-vous ce qui fait la force du "coach" du Rimouski jr? Ce sont deux "Life Savers Cryst-O-Mint", sucés durant la partie... Hila... Achète tes "Life Savers" directement de la Compagnie et l'on va te prendre pour un "détaillant"... Le club de hockey "Aigles", de Mont-Joli, a été défait 11 à 8 par le Bale-Comeau récemment... La première partie entre Rimouski et Matane, jouée à Matane, a été une victoire de 10 à 7 pour le Rimouski... La deuxième partie de la finale entre Bic et Rimouski jr aura lieu jeudi le 29 mars...

POTINS

Les Carabins préfèrent jouer dans les estrades... Léon a manqué sa "chance"... "Hila" joue toujours du 2 dans 1... "Vila" est devenu l'émule de "Barbara Ann Scott"... "Slim" étudie ses gestes d'arbitrage pour l'été... Une "tribune libre" de Price; ça devient intéressant pour le baseball... On a oublié involontairement nos lecteurs du Séminaire...

Matane éliminé par St-Grégoire dans la course au championnat "Intermédiaire B"

St-Grégoire remporte la série de deux parties au total des points. — Samedi soir, la partie débute à 11:20 p.m. — St-Grégoire triomphe 6 à 5 et 5 à 3. — Beau jeu de passes des vainqueurs. — Raymond Déry est sensationnel dans les buts du St-Grégoire. — Pauvres exhibitions des Matanais. — Lionel Fleury met la rondelle au jeu, dimanche après-midi.

(Par Marc Vaillancourt)

Le club St-Grégoire, champion de la Côte de Beauré, s'est assuré le droit de passer en finale pour le championnat Provincial Intermédiaire "B" en remportant les honneurs d'une série de deux parties au total des points au compte de 11 à 8 contre les "Red Rock" de Matane, samedi et dimanche dernier, au Colisée de Rimouski, alors qu'environ 2000 personnes étaient présentes aux deux parties.

Samedi soir
Un retard incontrôlable survint, samedi soir, la partie étant cédulée pour 9 h. p.m., ne débuta qu'à 11:20 p.m. Le mauvais état de la route, entre Québec et Rimouski, retarda l'arrivée des visiteurs, qui mirent à l'épreuve la patience des spectateurs rendus au Colisée depuis 9 h. p.m. Plusieurs centaines de spectateurs retournèrent chez eux; seulement 400 assistèrent à la rencontre.

Lafrance a été l'étoile des vainqueurs, samedi soir, en comptant trois francs buts; le St-Grégoire déjoua les calculs des experts en employant un superbe jeu de passes pour mystifier les équipiers du Matane, qui ne purent rivaliser en autant que le jeu de passe fut concerné. Fortin, Pelletier et Michaud enregistrèrent les autres buts du St-Grégoire. A. Bernier, Vandal, Otis, René Ste-Marie et E. Bernier enfilèrent les buts des Matanais contre le cerbère Raymond Déry, qui fut toute une révélation dans la cage du St-Grégoire.

Durant la partie, Raymond Déry bloqua 37 lancers comparativement à 29 par Raymond Lapointe dans la cage du Matane.

Huit punitions furent imposées par les arbitres Guidoo Roy et Raymond Dorion dont trois aux Matanais.

À la première période, les champions de la Côte de Beauré prirent les devant 3 à 0 grâce à deux buts de Lafrance et un autre réussi par Pelletier. Au début du second engagement, Lafrance compta son troisième but de la partie pour donner une avance de 4 à 0 au St-Grégoire. Toutefois les Mata-

Un ralliement de deux buts dans les dix dernières minutes de jeu donne la victoire aux "Bisons". — Gérard Comeau et Raymond Bouchard comptent pour le Rimouski jr. — Jacques Michaud enregistre l'unique but des Carabins. — Une partie intéressante.

(Par Marc Vaillancourt)

Le puissant club "Rimouski jr" de l'instructeur Hilariou Lepage, qui a terminé en première position dans la Ligue de la Cité au cours de la période régulière, est maintenant rendu en finale contre les Braves de Bic après avoir triomphé des Carabins au score de 2 à 1, jeudi, 15 mars, au Colisée de Rimouski, pour éliminer les protégés de Maurice Thériault dans cette série semi-finale "A" de 3 dans 5.

Un ralliement de deux buts du Rimouski jr dans les dix dernières minutes de jeu a valu la victoire de

Le Rimouski jr mène 1 à 0 contre le Bic en finale. — Comeau compte deux fois et A. Charest, G. Tremblay, M. Charest et Y. Forrest comptent les autres buts du Rimouski jr. — Turcotte et Boucher comptent deux fois chacun pour le Bic. — Gérard Lebel manque un lancer-punition dans la période supplémentaire.

(Par Marc Vaillancourt)

Pour la première fois cette saison, dans la ligue de la Cité, deux équipes ont été obligées de jouer une période supplémentaire pour décider du vainqueur de la partie; le Rimouski jr a pris une avance de 1 à 0 en finale, en triomphant difficilement des Braves de Bic au compte de 6 à 4, lundi soir au Colisée de Rimouski devant près de 750 amateurs, dont une très forte partie du Bic.

Un but plutôt chanceux enregistré par Gérard Comeau, moins de sept minutes avant la fin de la partie, a coûté la victoire aux hommes de l'instructeur Charles La-voie.

Armand Charest a donné une avance de 1 à 0 au Rimouski jr dans la première période, alors que Jean Ouellet, s'aventurant en dehors de ses buts, fut complètement pris par surprise. Cependant les Biequois revinrent brillamment "à la surface" dans la seconde période en enregistrant trois buts consécutifs pour prendre les devants 3 à 1. Cyrice Turcotte éga-

cette équipe qui n'a cessé de harceler la forteresse des Carabins dans la dernière période alors que Jacques Michaud avait compté le premier but des Carabins dans la première période sur une passe de Roger Guérrette.

Les gardiens de buts Paul St-Laurent et Patrice Dionne ont été sensationnels dans leur cage, bloquant plusieurs lancers difficiles. Après la partie, St-Laurent fut porté en triomphe par ses coéquipiers et les joueurs des deux équipes se serrèrent la main au centre de la glace. Beau geste d'esprit sportif qui régit et qui d'ailleurs a régné au cours de toute la saison.

Treize punitions furent servies par les arbitres Alphonse Francoeur et Léo St-Laurent. Une punition de mauvaise conduite fut imposée à Armand "Zon" Charest dans la troisième période après qu'il eut rudoyé l'arbitre. Les vainqueurs écoperont de sept punitions

contre six pour les Carabins.

Alors qu'il restait moins de huit minutes de jeu, Placide Plante bloqua de justesse un dur lancer de Stuart Burgess à la ligne bleue. Comeau s'empara de la rondelle et contourna les buts de Dionne pour glisser la rondelle dans le filet, alors que les Carabins étaient à court d'un homme, Pierre Michaud étant au pénitencier pour deux minutes.

Le compte étant de 1 à 1, les deux équipes adoptèrent un jeu défensif et ne profitèrent que des ouvertures. Enfin, en 14:26 dans la troisième période, Raymond Bouchard, acceptant une double passe de Ovide Trudel et Gérard Comeau, compta le but victorieux pour assurer la victoire au Rimouski jr et éliminer ainsi les Carabins-Étudiants de la course au championnat de la ligue de la Cité.

Maintenant que la saison est terminée pour les Carabins, nous pro-

tion fut accordé par l'arbitre Léo St-Laurent. La rondelle fut déposée sur la ligne bleue et prenant le temps nécessaire Gérard Lebel s'approcha lentement du cerbère Paul St-Laurent, qui sauva magistralement non seulement le lancer de Lebel mais également la partie pour le Rimouski jr.

Onze punitions furent imposées y comprise une punition de mauvaise conduite à Bernier.

Sommaire de la partie
Première période
1. Rimouski jr: Charest (Comeau) 8:25
Punitions: Bernier, (min. et mauv. cond.), Amiot.
Deuxième période
2. Bic: Turcotte (Boucher) 0:09
3. Bic: Boucher (Turcotte) 4:20
4. Bic: Turcotte 13:43
5. Rimouski jr: Tremblay (A. Charest-Dubé) 17:05
Punitions: Trudel, Bouchard.
Troisième période
6. Rimouski jr: Comeau 13:18
Punitions: Turcotte, Bernier, Desrosiers.
Période supplémentaire
7. Bic: Boucher 1:43
8. Rimouski jr: Comeau 3:15
9. Rimouski jr: M. Charest (A. Charest) 3:48
10. Rimouski jr: Forrest (Comeau-Dubé) 8:24
Punitions: Ruest, Turcotte, Bouchard.
Arbitres: Léo St-Laurent et Conrad Heppell.
Chronométrateur: Jean-Marc Desrosiers.

Vainqueur à Forestville

Un jeune bûcheron de St-Donat, M. A.-A. Charest, est sorti vainqueur du concours de sciage organisé à Forestville entre les employés de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, en vue d'établir qui représentera cette compagnie au tournoi provincial qui aura lieu à Montréal le 28 et 29 mars courant. M. Charest a coupé une bille de 10 pouces de diamètre en un temps record.

les joueurs scientifiques du St-Grégoire. Raymond Déry bloqua 34 lancers comparativement à 28 pour Raymond Lapointe. Onze punitions, furent imposées, dont 4 aux vainqueurs.

Sommaire des deux parties

Samedi soir
Première période
1. St-Grégoire: Lafrance (Fortin-Lemelin) 5:50
2. St-Grégoire: Lafrance (Houde) 13:45
3. St-Grégoire: Pelletier (Lemelin-Fortin) 19:30
Punitions: Brillant, Lagacé.
Deuxième période
4. St-Grégoire: Lafrance 5:42
5. Matane: A. Bernier (E. Bernier-Otis) 9:48
6. Matane: Vandal (Ste-Marie-Gagné) 12:43
7. Matane: Otis (Savard-Gagné) 18:07
8. St-Grégoire: Fortin (Caseault-Fortin) 18:33
Punitions: Pelletier (2), Otis.
Troisième période
9. Matane: Re. Ste-Marie (Gagné) 3:17
10. St-Grégoire: Michaud (Rivard) 11:17
11. Matane: E. Bernier (Gagné-Otis).
Punitions: Fortin, Brière, Lafrance.
Arbitres: Guidoo Roy et Raymond Dorion.

Dimanche après-midi
Devant une assistance de 1500 personnes environ, les jeunes et rapides joueurs du St-Grégoire se signalèrent une deuxième fois en moins de vingt-quatre heures pour remporter une belle victoire de 5 à 3, en présence de M. Lionel Fleury, vice-président de la Q.A. H.A., et méritèrent ainsi les honneurs de cette série semi-finale au total des points.

La rondelle fut mise au jeu par M. Fleury, assisté de M. Gérard Hupé, secrétaire-gérant de la Société d'Agriculture de Rimouski.

Encore une fois c'est grâce à la superbe performance du cerbère Raymond Déry, au premier trio offensif des visiteurs, Lafrance-Fortin-Lemelin, et au beau travail des défenses Allard et Brière que le jeune club de St-Grégoire a de nouveau déjoué les calculs des experts pour remporter une belle victoire de 5 à 3 aux dépens de leurs rivaux Matanais.

Tout comme la partie précédente, les joueurs du Matane jouèrent individuellement et, s'ils avaient passé la rondelle plus fréquemment, comme les joueurs du St-Grégoire, le sort de la partie n'aurait peut-être pas été le même.

Lemelin s'est signalé à l'offensive pour les vainqueurs, en comptant deux fois, et Caseault, Houde et Pelletier comptèrent les autres buts du St-Grégoire. E. Bernier, Paul Brillant et Jean-Yves Otis furent les seuls à prendre le jeune cerbère Raymond Déry en défaut, tout jours sur des lancers de près.

Allard et Brière jouèrent une partie phénoménale à la ligne bleue du St-Grégoire, et les sages conseils d'un "coach invisible" assurèrent la victoire aux joueurs du St-Grégoire.

À l'exception de Gaston Gagné, René Ste-Marie, Elie Bernier, Paul Brillant et Jean-Yves Otis, les Matanais ne furent pas de taille pour

Rimouski Jr défait les Carabins 2 à 1 et passe en finale

Un ralliement de deux buts dans les dix dernières minutes de jeu donne la victoire aux "Bisons". — Gérard Comeau et Raymond Bouchard comptent pour le Rimouski jr. — Jacques Michaud enregistre l'unique but des Carabins. — Une partie intéressante.

(Par Marc Vaillancourt)

Le puissant club "Rimouski jr" de l'instructeur Hilariou Lepage, qui a terminé en première position dans la Ligue de la Cité au cours de la période régulière, est maintenant rendu en finale contre les Braves de Bic après avoir triomphé des Carabins au score de 2 à 1, jeudi, 15 mars, au Colisée de Rimouski, pour éliminer les protégés de Maurice Thériault dans cette série semi-finale "A" de 3 dans 5.

Un ralliement de deux buts du Rimouski jr dans les dix dernières minutes de jeu a valu la victoire de

Le Rimouski jr mène 1 à 0 contre le Bic en finale. — Comeau compte deux fois et A. Charest, G. Tremblay, M. Charest et Y. Forrest comptent les autres buts du Rimouski jr. — Turcotte et Boucher comptent deux fois chacun pour le Bic. — Gérard Lebel manque un lancer-punition dans la période supplémentaire.

(Par Marc Vaillancourt)

Pour la première fois cette saison, dans la ligue de la Cité, deux équipes ont été obligées de jouer une période supplémentaire pour décider du vainqueur de la partie; le Rimouski jr a pris une avance de 1 à 0 en finale, en triomphant difficilement des Braves de Bic au compte de 6 à 4, lundi soir au Colisée de Rimouski devant près de 750 amateurs, dont une très forte partie du Bic.

Un but plutôt chanceux enregistré par Gérard Comeau, moins de sept minutes avant la fin de la partie, a coûté la victoire aux hommes de l'instructeur Charles La-voie.

Armand Charest a donné une avance de 1 à 0 au Rimouski jr dans la première période, alors que Jean Ouellet, s'aventurant en dehors de ses buts, fut complètement pris par surprise. Cependant les Biequois revinrent brillamment "à la surface" dans la seconde période en enregistrant trois buts consécutifs pour prendre les devants 3 à 1. Cyrice Turcotte éga-

cette équipe qui n'a cessé de harceler la forteresse des Carabins dans la dernière période alors que Jacques Michaud avait compté le premier but des Carabins dans la première période sur une passe de Roger Guérrette.

Les gardiens de buts Paul St-Laurent et Patrice Dionne ont été sensationnels dans leur cage, bloquant plusieurs lancers difficiles. Après la partie, St-Laurent fut porté en triomphe par ses coéquipiers et les joueurs des deux équipes se serrèrent la main au centre de la glace. Beau geste d'esprit sportif qui régit et qui d'ailleurs a régné au cours de toute la saison.

Treize punitions furent servies par les arbitres Alphonse Francoeur et Léo St-Laurent. Une punition de mauvaise conduite fut imposée à Armand "Zon" Charest dans la troisième période après qu'il eut rudoyé l'arbitre. Les vainqueurs écoperont de sept punitions

contre six pour les Carabins.

Alors qu'il restait moins de huit minutes de jeu, Placide Plante bloqua de justesse un dur lancer de Stuart Burgess à la ligne bleue. Comeau s'empara de la rondelle et contourna les buts de Dionne pour glisser la rondelle dans le filet, alors que les Carabins étaient à court d'un homme, Pierre Michaud étant au pénitencier pour deux minutes.

Le compte étant de 1 à 1, les deux équipes adoptèrent un jeu défensif et ne profitèrent que des ouvertures. Enfin, en 14:26 dans la troisième période, Raymond Bouchard, acceptant une double passe de Ovide Trudel et Gérard Comeau, compta le but victorieux pour assurer la victoire au Rimouski jr et éliminer ainsi les Carabins-Étudiants de la course au championnat de la ligue de la Cité.

Maintenant que la saison est terminée pour les Carabins, nous pro-

tion fut accordé par l'arbitre Léo St-Laurent. La rondelle fut déposée sur la ligne bleue et prenant le temps nécessaire Gérard Lebel s'approcha lentement du cerbère Paul St-Laurent, qui sauva magistralement non seulement le lancer de Lebel mais également la partie pour le Rimouski jr.

Onze punitions furent imposées y comprise une punition de mauvaise conduite à Bernier.

Sommaire de la partie
Première période
1. Rimouski jr: Charest (Comeau) 8:25
Punitions: Bernier, (min. et mauv. cond.), Amiot.
Deuxième période
2. Bic: Turcotte (Boucher) 0:09
3. Bic: Boucher (Turcotte) 4:20
4. Bic: Turcotte 13:43
5. Rimouski jr: Tremblay (A. Charest-Dubé) 17:05
Punitions: Trudel, Bouchard.
Troisième période
6. Rimouski jr: Comeau 13:18
Punitions: Turcotte, Bernier, Desrosiers.
Période supplémentaire
7. Bic: Boucher 1:43
8. Rimouski jr: Comeau 3:15
9. Rimouski jr: M. Charest (A. Charest) 3:48
10. Rimouski jr: Forrest (Comeau-Dubé) 8:24
Punitions: Ruest, Turcotte, Bouchard.
Arbitres: Léo St-Laurent et Conrad Heppell.
Chronométrateur: Jean-Marc Desrosiers.

fitons de l'occasion pour présenter aux joueurs et à la direction de cette équipe nos plus sincères félicitations pour le bel esprit sportif qu'ils ont manifesté durant la saison. Nous pouvons en dire autant du club Fusiliers du St-Laurent, éliminés par les Braves de Bic.

Sommaire de la partie
Première période
1. Carabins: J. Michaud (Guérrette) 5:05
Punitions: Bellavance, Charest.
Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Labbé, Trudel, Burgess, Plante, Michaud.
Troisième période
2. Rimouski jr: Comeau 12:18

Aucun point.

Le compte étant de 1 à 1, les deux équipes adoptèrent un jeu défensif et ne profitèrent que des ouvertures. Enfin, en 14:26 dans la troisième période, Raymond Bouchard, acceptant une double passe de Ovide Trudel et Gérard Comeau, compta le but victorieux pour assurer la victoire au Rimouski jr et éliminer ainsi les Carabins-Étudiants de la course au championnat de la ligue de la Cité.

Maintenant que la saison est terminée pour les Carabins, nous pro-

fitons de l'occasion pour présenter aux joueurs et à la direction de cette équipe nos plus sincères félicitations pour le bel esprit sportif qu'ils ont manifesté durant la saison. Nous pouvons en dire autant du club Fusiliers du St-Laurent, éliminés par les Braves de Bic.

Sommaire de la partie
Première période
1. Carabins: J. Michaud (Guérrette) 5:05
Punitions: Bellavance, Charest.
Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Labbé, Trudel, Burgess, Plante, Michaud.
Troisième période
2. Rimouski jr: Comeau 12:18

Aucun point.

Le compte étant de 1 à 1, les deux équipes adoptèrent un jeu défensif et ne profitèrent que des ouvertures. Enfin, en 14:26 dans la troisième période, Raymond Bouchard, acceptant une double passe de Ovide Trudel et Gérard Comeau, compta le but victorieux pour assurer la victoire au Rimouski jr et éliminer ainsi les Carabins-Étudiants de la course au championnat de la ligue de la Cité.

Maintenant que la saison est terminée pour les Carabins, nous pro-

tion fut accordé par l'arbitre Léo St-Laurent. La rondelle fut déposée sur la ligne bleue et prenant le temps nécessaire Gérard Lebel s'approcha lentement du cerbère Paul St-Laurent, qui sauva magistralement non seulement le lancer de Lebel mais également la partie pour le Rimouski jr.

Onze punitions furent imposées y comprise une punition de mauvaise conduite à Bernier.

Sommaire de la partie
Première période
1. Rimouski jr: Charest (Comeau) 8:25
Punitions: Bernier, (min. et mauv. cond.), Amiot.
Deuxième période
2. Bic: Turcotte (Boucher) 0:09
3. Bic: Boucher (Turcotte) 4:20
4. Bic: Turcotte 13:43
5. Rimouski jr: Tremblay (A. Charest-Dubé) 17:05
Punitions: Trudel, Bouchard.
Troisième période
6. Rimouski jr: Comeau 13:18
Punitions: Turcotte, Bernier, Desrosiers.
Période supplémentaire
7. Bic: Boucher 1:43
8. Rimouski jr: Comeau 3:15
9. Rimouski jr: M. Charest (A. Charest) 3:48
10. Rimouski jr: Forrest (Comeau-Dubé) 8:24
Punitions: Ruest, Turcotte, Bouchard.
Arbitres: Léo St-Laurent et Conrad Heppell.
Chronométrateur: Jean-Marc Desrosiers.

Joyeuses Pâques

BIJOUTERIE
FOURNIER, Enr
22a, ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

■ Haute qualité
■ Bas prix

POURQUOI acheter une nouvelle CRAVATE

Quand vous pouvez échanger vos cravates usagées. Adressez 6 cravates plus \$1.00 et vous en recevrez 6 autres de modèles différents, remises à neuf.

COMPTOIR DE LA CRAVATE, Enr.

C. P. 287, — RIMOUSKI.

SIX pour \$1.00

FAITS SAILLANTS

DU RAPPORT DE 1950

L'actif total touche un nouveau sommet

Expérience de mortalité favorable

Augmentation considérable des prêts sur hypothèque

Dividendes plus substantiels pour les Assurés.

TABLE DU PROGRÈS
REVENU TOTAL

1920 \$ 396,762
1930 1,423,101
1940 1,685,230
1950 3,675,830

ASSURANCES EN VIGUEUR

1920 \$11,412,089
1930 40,056,791
1940 54,221,998
1950 116,491,941

ACTIF

1920 \$ 1,011,512
1930 5,469,199
1940 8,311,086
1950 21,651,965

L'IMAGE DU PROGRÈS 1950

ASSURANCES EN VIGUEUR \$116,491,941 ACTIF TOTAL..... \$21,651,965

REVENU TOTAL..... 3,675,830 RÉSERVE POUR POLICES... 18,710,027

Versé aux détenteurs de polices et bénéficiaires en 1950 \$1,377,148

Versé aux détenteurs de polices et bénéficiaires depuis la fondation \$19,071,889

Résultats de la Loi provinciale de l'habitation

(Communiqué)

L'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'habitation familiale) fournit quelques précisions concernant la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" et le fait de quelques-uns des résultats obtenus depuis la promulgation de la Loi, soit le 15 janvier 1951, jusqu'au 28 février 1951.

Le requérant-emprunteur qui acquiert une maison entièrement construite depuis le 15 janvier 1948 ou qui en construit une peut se faire rembourser la différence d'intérêt entre 2% et un maximum de 5% d'intérêt, et ce, pour une période pouvant aller jusqu'à trente ans, sur un capital maximum de \$6000 s'il y a un logement, et de \$10.000 s'il y a deux logements. Les prêteurs sur toutes les Caisses populaires et les compagnies d'assurance qui en ont fait la demande. Quelques chiffres suivent établissant ce que la Loi a donné jusqu'ici :

Trente-trois compagnies d'assurance, de prêts ou de fiducie avaient, au 28 février 1951, consenti des prêts pour \$33.776.103,67, tandis que 284 Caisses populaires avaient accordé des prêts pour \$7.063.34. Un montant global de \$40.839.246,91 a donc été prêté, conformément aux termes de la Loi provinciale de l'habitation.

Les immeubles garantissant ces prêts avaient été évalués à \$56.920.749,90. La moyenne d'âge des emprunteurs était de 35 ans.

Cette Loi avait provoqué la construction de 8114 logements, dont 5.732 maisons familiales, et 1191 maisons semi-familiales, soit à deux logements. C'est donc un total de 8114 familles qui ont été logées. Ces 8114 logements ont permis de loger 30.104 dépendants, soit l'épouse des emprunteurs, leurs enfants, ou des personnes à charge.

Le gouvernement de la Province s'était engagé, au 28 février 1951, à rembourser en différence d'intérêt, en vertu de la Loi précitée, \$12.437.823,46.

L'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'habitation familiale) a payé en différence d'intérêt depuis la promulgation de la Loi une somme de \$914.221,22. Le gouvernement versera en 1951, en différence d'intérêt, une somme considérable accrue en regard des chiffres de 1950.

L'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'habitation familiale) profite de l'occasion pour préciser quelques caractéristiques de la Loi. Les maisons doivent être construites sur des lots ayant cinquante pieds par soixante-quinze pieds. Quelques cas d'exception furent acceptés dans le passé, car quelques-uns des requérants alléguaient qu'ils n'étaient pas familiers avec les exigences de la Loi. L'Office entend favoriser la construction de maisons familiales ou semi-familiales et réitère que les lots sur lesquels les maisons sont construites devront être conformes aux règlements de l'Office. La grandeur des terrains devra dorénavant être celle exigée par les règlements de l'Office.

L'Office suggère à ceux qui sont intéressés à l'exécution de la Loi de s'enquérir au préalable si les bénéficiaires de cette Loi peuvent leur être éventuellement accordés avant d'acheter un terrain ou de commencer la construction.

On précise aussi que la maison offerte en gage ne doit pas excéder un coût de \$11.500, y compris le terrain, s'il s'agit d'une maison seule, et \$17.000 s'il s'agit d'une maison à deux logements. On ajoute que la maison seule ne doit pas avoir été évaluée par le prêteur à plus de \$10.000 si elle est unifamiliale et à \$15.000 si elle est semi-familiale.

Cette précision est essentielle en raison de la publicité faite en certains quartiers à l'effet que des maisons seules, d'un coût de plus de \$13.000, pouvaient bénéficier de la Loi provinciale de l'habitation. C'est-à-dire obtenir sur un capital de \$6000 le remboursement de l'intérêt au-dessus de 2%.

La "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" est pour le bénéfice des gens de condition relativement modeste; en un mot la contribution du gouvernement provincial ne peut pas être accordée pour des maisons d'un coût supérieur à \$11.500 et à \$17.000, selon qu'il s'agit de résidences à un ou deux logements.

Il faut donc être en garde contre ceux qui promettent les bénéfices de la Loi de l'habitation sur des maisons d'un coût plus élevé que les montants précités.

Avant de s'engager dans la construction ou l'achat d'une maison sur laquelle on escompte recevoir les bénéfices de la Loi provinciale, les intéressés feraient bien de demander des renseignements supplémentaires en s'adressant à l'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'habitation familiale).

Le Carême à Notre-Dame de Paris

(S.I.F.) — Les Conférences de carême du R. P. Riquet ont pour thème l'Écriture et la Parole. Il a longuement traité de la composition de la Bible et de sa tradition.

"Si les textes bibliques ont pour nous une telle signification et une telle influence, a notamment déclaré le R. P. Riquet, c'est qu'ils nous parviennent non comme un document archéologique, mais tout palpitants de la vie que leur communication toujours l'Esprit, qui, les ayant jadis inspirés et dictés, continue d'agir dans l'Eglise qui en fait le thème de sa vivante prédication.

"La Bible renvoie à l'Eglise et l'Eglise renvoie à la Bible, et l'une et l'autre à leur source commune, la parole de Dieu".

Ce serait trahir les origines du christianisme et la tradition des Apôtres que de vouloir faire de la Bible l'instrument d'un salut individuel et solitaire. Il lui faut des interprètes autorisés pour rendre pleinement intelligible la vérité enrobée en des formes littéraires d'une civilisation lointaine.

Au point de départ, c'est encore à l'Eglise qu'il revient de décider de l'authenticité des textes et de dresser la liste des livres canoniques.

Les "cinq jours"

Pour obtenir du R. P. R. Rostand, chapelain de Paray-le-Monial, et prédicateur infatigable, une retraite spéciale, le doyenné de Neuilly (Aisne) avait retenu ferme 70 places à Cîteaux. Les sceptiques ne manquaient pas : "Comment des hommes accepteraient-ils de quitter leurs occupations pendant six jours (voyage compris) ?" Sous cette influence, on étendit le recrutement à tout l'arrondissement de Château-Thierry. Dieu répondit à sa façon : A lui seul, le doyenné de Neuilly comptait une centaine de volontaires !

Du 6 au 11 janvier, à l'ombre de Cîteaux, soutenus par la prière et la pénitence des Trappistes, entraînés par l'exemple silencieux de moines, 70 hommes ont fait leurs Exercices spirituels. Tous ont été éclairés, réchauffés par une splendide équipe de trois prédicateurs, et ils réclament maintenant de leurs prêtres les moyens d'agir et de tenir. Au retour, dans la rue, au magasin, à la boucherie, à la ferme, il n'était question que de Cîteaux. Une quarantaine d'hommes va partir. Des dames iront jusqu'à Strasbourg pour retrouver le R. P. Rostand. Des hommes, empêchés de faire les "Cinq Jours", décident d'aller à Bellefleur pour des retraites individuelles, ou des retraites de foyers. Des mères de familles, entraînées par l'exemple de leurs maris, demandent des recollections.

Que Dieu bénisse ce renouveau de vie intérieure, seule base d'une Action Catholique vraie et efficace !

Ils étaient 5000 hommes...

L'origine de ce mouvement dans le doyenné de Neuilly ? Un Trappiste, ancien cultivateur d'Anceville, Joseph Quénaud. Il y a un an, ce religieux invitait son père à envoyer des retraitants à Cîteaux. La proposition paraissait dénuée de tout réalisme. Le Père eut la foi, et s'entoura d'un réseau de prières, et Dieu a béni cette foi... magnifiquement.

Le mouvement dit "des Cinq Jours" a commencé dans la Drôme, à Chabeuil, sous l'impulsion de P. Vallet. Bientôt, il s'établit également dans la cité du Sacré-Cœur, à Paray-le-Monial. En quatre années, plus de 5000 retraitants et retraitantes ont reçu les grâces des "Cinq Jours".

Le R. P. Rostand, chapelain du Sacré-Cœur, donne actuellement sa 138e retraite, et il déclare qu'aucun de ces retraites ne s'est déroulée sans que le miracle ne s'y soit manifesté de façon éclatante : conversions, abjurations, baptêmes, rupture avec toute une vie de désordre, foyers reconstruits, vocations au plus haut service. Comme aux siècles de l'Eglise naissante, le Saint-Esprit agit avec une telle force et une telle suavité sur tous les participants, qu'on peut parler de "charisme". Certains étaient venus par curiosité, d'autres comme informateurs d'un parti politique, d'autres encore, à la suite d'un pari... et tous sont emportés dans le courant de grâce qui roule à pleins flots !

...De l'Orient à l'Occident...

Le recrutement est à lui seul un témoignage. Quand le R. P. Vallet réclamait des maisons capables d'accueillir 200 personnes, il apparaissait comme un rêveur. Le rythme des retraites a beau s'accroître, chaque fois il faut refuser une soixantaine de candidats. L'abbaye de Cîteaux a ouvert ses portes aux hommes, d'abord une fois tous les deux mois, et maintenant deux fois par mois. Cependant, le Père hôtelier ne suit comment faire face à toutes les demandes. Le mouvement s'épanouit en Afrique du Nord : Rabat, Meknès, Casablanca, Alger font les "Cinq Jours". De leur côté, les dames s'emparent à Paray-le-Monial, à Paris, à Strasbourg, à Marseille, à Nantes, à Nice, à Lille, etc., accueillies d'ordinaire chez les religieuses du Monastère.

On vient de tous les horizons politiques, sociaux et religieux : ici, une fille cotoie une grande dame ; là, c'est un clochard près d'un avocat, des intellectuels, des ignorants, des jeunes, des vieux, des ingénieurs, des ouvriers, des hommes de Dieu, des incroyants... un auditoire renouvelé des temps évangéliques.

La retraite n'offre pourtant pas un exceptionnel attrait ! Pas de garçons, pas de Cercles d'étude, pas d'échanges de vues. Le silence est absolu. Au rythme de cinq à six instructions par jour, la logique dépouillée des Exercices de saint Ignace arrache à la quiétude coutumière. Durant deux jours, avec force, les grandes vérités défont l'aridité des coeurs pour les rendre perméables à l'amour de notre divin Sauveur, thème unique de la deuxième partie de la retraite. Ceux qui n'ont pas vécu ces journées sentent monter les objections : C'est trop dur pour la plupart ! C'est trop multiplier les instructions ! Comment intéresser en même temps l'ignorant et l'homme cultivé, le fervent et l'homme bien décidé à ne pas se laisser prendre par Dieu ? Humainement, de tels raisonnements apparaissent justifiés.

Pour une authentique Action catholique

Quand on entend les témoignages qui jaillissent lors du repas de l'enfant prodigue, on se sent honteux d'avoir douté. On comprend le R. Père Abbé de Cîteaux décidant que successivement tous ses moines fassent les "Cinq Jours". Certains disent : Et l'Action catholique ? En fait, n'est-elle pas

fonction d'un catholicisme plus imprégné d'esprit de prière, d'abnégation et d'effort ? Le R. P. Rostand écrit : "Cette session intense d'exercices spirituels, en cinq jours, n'a point d'autre but que de rassembler les âmes autour de la paroisse et de les préparer à une authentique Action catholique autour de la hiérarchie". "Il y a encore, dans les Exercices spirituels de saint Ignace — et c'est S.S. le Pape Pie XII qui parle —, le moyen de rendre l'ordre au monde, à condition de les donner selon une formule authentiquement ignacienne". Pour conclure, il est permis de dire :

Toute retraite est une grâce, et, dans l'économie actuelle de la Providence, les "Cinq Jours" sont une plus grande grâce.

(La Croix, 1er février 1951).

Un Festival aura lieu à Québec

Organisé par la Société St-Jean-Baptiste de Québec, il durera du 21 au 27 juin prochain.

(Communiqué)

Pour célébrer dignement le commencement de la seconde partie du Vingtième Siècle, la Société St-Jean-Baptiste de Québec s'est résolue, cette année, à organiser un Festival qui durera du 21 au 27 juin prochain. En voici le programme :

Jeudi, le 21 juin : Inscription des Pèlerins au Secrétariat permanent des fêtes. — Fête de nuit sur la Terrasse.

Vendredi, le 22 juin : Visite de Québec et des environs. Dans l'après-midi, fête champêtre sur l'île d'Orléans.

Samedi, le 23 juin : Exposition de peintures, dans l'après-midi. — Le soir, Bal Dix-Huitième Siècle au Château Frontenac, avec musique de l'époque. — La nuit, feu de la Saint-Jean.

Dimanche, le 24 juin : Grand-messe de la St-Jean-Baptiste à Notre-Dame de Jacques-Cartier. Signalons en passant que cette paroisse célèbre, cette année, le Cinquantenaire de son érection canonique et le Centenaire de la construction de l'église. — Dans l'après-midi, parade de la St-Jean-Baptiste. La parade de 1951 a été conçue d'une façon nouvelle et tout à fait originale. Elle se divisera en quatre cycles qui seront désignés par les quatre dates de 1651... 1751... 1851... et 1951.

Chacun de ces cycles comportera une scène du terroir, une scène de la vie sociale et un fait historique marquant du siècle. — Le soir, un souper canadien "à la bonne franquette" réunira tous les Pèlerins au chalet de l'Amicale des Anciens des Frères des Ecoles Chrétiennes, au Lac Beauport.

Lundi, le 25 juin : Exposition du livre canadien. — Le soir, "Carmen" au Palais Montcalm par la troupe de l'Opéra National du Québec.

Mardi, le 26 juin : Exposition de photographies. — Exposition des arts décoratifs et d'artisanat. — Le soir, grand concert au Palais Montcalm.

Mercredi, le 27 juin : Tous les Pèlerins se réuniront dans la basilique de Ste-Anne de Beauport pour offrir par une grand-messe solennelle leurs hommages et leurs actions de grâce à cette grande Dame qui a protégé si particulièrement le Canada français.

Ce Festival, le premier ainsi organisé chez les Canadiens français, aura pour premier résultat de démontrer notre vitalité extraordinaire, tant au point de vue culturel qu'au point de vue économique.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Sayabec veut un referendum

Le règlement établi en 1946, à Sayabec, s'opposant à la vente des boissons alcooliques dans ses limites, sera soumis de nouveau à la population pour approbation ou pour être remplacé par un autre favorisant la vente des liqueurs alcooliques. Les conseillers sont d'avis que la vente clandestine de telles boissons est à réprimer et qu'il vaudrait mieux faire disparaître le régime sec à Sayabec. C'est le vote populaire d'un prochain referendum qui tranchera la question.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Inutile de dire qu'à ces fêtes tous les Canadiens français sont conviés, de même que les Franco-américains, les Acadiens et les autres groupes français dispersés à travers les autres provinces canadiennes. Ce sera un pèlerinage national vers la vieille Cité de Champlain, berceau de notre race. Ce Festival sera en quelque sorte comme une avant-première, ou plutôt la Vigile, des grandes fêtes qui, en 1952, marqueront le Centenaire de l'Université Laval.

Hâtez-vous — Il y a des crêpes pour déjeuner !

Le beurre et le sirop chaud relèvent la saveur délicieuse des crêpes.

Les Canadiens sont reconnus friands de crêpes, de gaufres et de galettes chaudes, mais il arrive souvent qu'on retrouve ces mets sur le menu des pays étrangers, où on les sert de préférence comme dessert ou pour accompagner le plat de résistance. Ici, au contraire, les crêpes sont considérées comme mets idéal pour le déjeuner qui devient succulent si on les recouvre de beurre et de sirop d'érable.

Il n'y a rien qui égale la saveur du beurre qu'on laisse fondre sur les crêpes si ce n'est... un peu plus de beurre ! Et rien n'est plus apprécié de ceux qui aiment bien manger. Un conseil pour vous aider à mieux réussir un bon déjeuner : avant de démolir la pâte pour les crêpes, coupez le beurre en cubes et laissez-le exposé à la température de l'appartement, vous aurez ainsi plus de facilité à l'étendre. Il vous est possible d'apprêter un déjeuner en un temps-éclair, si vous vous servez de la préparation spéciale qu'on vend pour les crêpes, et à laquelle vous ajoutez du lait et du beurre fondu, produits laitiers indispensables pour donner à la pâte une consistance parfaite et une saveur délicieuse !

Vous pouvez multiplier à l'infini la variété des crêpes en y ajoutant des fruits. Des crêpes aux ananas, aux bleuets ou aux pommes donnent de l'entrain pour commencer la journée ! Vous pouvez également substituer aux fruits du bacon finement coupé, du jambon haché ou du blé d'Inde.

Crêpes aux fruits
4 services
1 1/2 tasse de mélange à crêpe
1 1/2 tasse de lait
1 tasse de fruits crus ou de fruits en conserves bien égouttés.
1/4 tasse de beurre fondu
1 oeuf

PREPARATION :
Au mélange, ajouter le lait, l'oeuf battu et le beurre fondu. Brasser légèrement jusqu'à ce que la pâte soit lisse, ajouter les fruits en continuant de brasser.

Verser la pâte dans une poêle chaude légèrement graissée, cuire sur un côté jusqu'à ce que la surface soit gonflée et remplie de petites bulles et le dessous doré. Retourner et faire dorer l'autre côté. Servir immédiatement avec du beurre et du sirop.

Note : 1. On peut ajouter à la pâte soit de l'ananas coupé et égoutté, des morceaux de pommes crues ou encore des bleuets crus ou en conserves, soit : 2 1/2 tasse de blé d'Inde ; 1/2 tasse de bacon coupé fin ou de jambon haché.

Crêpes à la farine de Maïs
4 services
1 1/2 tasse de lait
1 1/2 tasse de mélange à crêpe
1/2 tasse de farine de maïs (jaune)
1/2 tasse de beurre fondu
1 oeuf bien battu

PREPARATION :
Mesurer et verser le mélange dans un plat, ajouter la farine de maïs. Mélanger le lait, l'oeuf battu et le beurre fondu et ajouter au mélange. Brasser légèrement jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Cuire de la même manière que la crêpe aux fruits. Servir chaud avec du beurre, du sirop ou des tomates en conserves.

Sirop de Beurre
Faire fondre 1/2 tasse de beurre dans une petite casserole ; ajouter 1 tasse de sirop d'érable et chauffer à basse température, pour bien mélanger. Verser dans un récipient chaud avant de servir.

La Nouvelle Revue Canadienne

Le premier numéro de LA NOUVELLE REVUE CANADIENNE vient de paraître. Dirigée par Pierre Daviault, avec la collaboration de René Garneau, Jean-Pierre Houle et Guy Sylvestre, la revue s'intéresse à tous les courants de pensée, ne veut être l'expression des idées ni d'une école ni d'un cénacle, mais vraiment une revue d'intérêt général. Le sommaire de chaque numéro sera aussi varié que possible, et la tenue littéraire de la revue, de la plus haute qualité possible. Le premier numéro, qui compte 96 pages, est d'un grand intérêt, comme en fait foi le sommaire qui suit :

Pierre DAVIAULT : Langue et culture.

René GARNEAU : Du concept de littérature au Canada.

Jean-Pierre HOULE : Les idées politiques de Constant.

Guy SYLVESTRE : Les origines de notre littérature.

Alain GRANDEBOIS : Le poète enchaîné.

Douglas LE PAN : Tuscan Villa.

Louis-Marie REGIS, o.p. : La liberté de l'esprit.

Marcel CADIEUX : Découverte de Paris.

A ces poèmes, articles et souvenirs s'ajoutent d'abondantes chroniques d'actualité : les livres, par Pierre Daviault, René Garneau, Jean-Pierre Houle et Guy Sylvestre ; le théâtre, par Judith Jamin ; la musique, par Rosette Renshaw ; la peinture, par Henri Masson ; le cinéma, par Jean Vincent ; et des notes d'actualité, par Pierre Daviault, Donatien Frémont, René Garneau, Pierre Brunet et Guy Sylvestre.

Le tarif d'abonnement à LA NOUVELLE REVUE CANADIENNE est de trois dollars (\$3.00). L'adresse : Case postale 614, Ottawa (Canada).

"ESPRIT ET VIE"

Une revue de première valeur.

Tout lecteur cultivé ne peut que porter un vif intérêt à une revue comme "Esprit et Vie", en raison de son exceptionnelle valeur culturelle, de son allure alerte, de son ton sincère, de son programme généreux, de son souci de la qualité.

"Esprit et Vie" présente des aperçus vivants sur les sujets actuels les plus variés : Comment introduire la Bible dans sa vie ? Que penser de la psychanalyse, des tests, des nouvelles méthodes d'éducation ? Que devient le catholicisme dans les pays où sévit la persécution ? Quelles retouches conviendrait-il d'apporter à l'enseignement religieux, à la vie paroissiale, aux communautés sociales ? Que penser de tel livre ? Etc. Tout ce qui a une résonance spirituelle entre dans le programme de la revue. Les articles d'information, des commentaires judicieux sur l'actualité accompagnent des textes de choix inédits ou puisés aux meilleures sources. Des poèmes et de petits contes ajoutent encore aux mérites de cette publication sérieuse.

Les personnes intéressées à connaître davantage une telle revue, ou à s'y abonner, peuvent s'adresser à "Esprit et Vie", 1234, rue de la Roche, Montréal-43, Canada, où elles pourront obtenir également un numéro spécimen, à condition de joindre à leur demande 25 cents en timbres.

"Esprit et Vie" publie 5 cahiers de 100 pages chacun, qui forment autant de petits volumes de format commode et attrayant. Le prix de l'abonnement est de \$3.50 par année.

(Communiqué)

St-François d'Assise

Une reine des sports a été élue pour couronner le festival sportif en notre paroisse. Mlle Reine-Louise Guérette a été couronnée reine de St-François-d'Assise à l'issue d'un concours de popularité. Une parade de costumes variés et une intéressante joute de hockey ont été les principales manifestations de cette journée et les recettes ont été versées aux oeuvres paroissiales de M. l'abbé Alcide Couillard, curé.

POUR Pâques ET LE Printemps



ROBES IMPRIMÉES

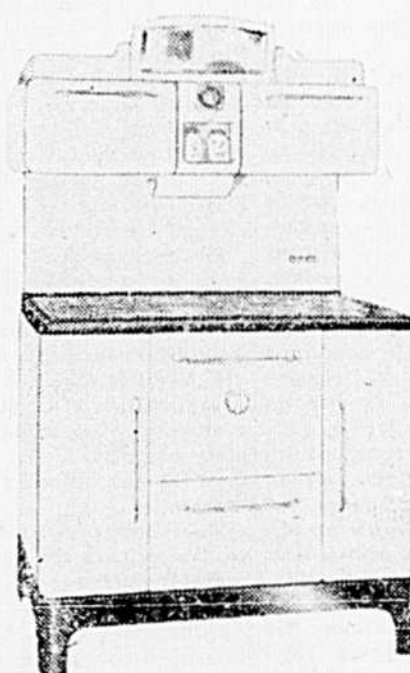
Nous avons un beau choix de ces robes de CREPE et de NYLON, imprimées.

Tailles : 11 à 22 1/2

\$4.95 à \$15.95

Chez LOUISE Enr.
18, rue St-Pierre — Tél. 2593
RIMOUSKI

Un Poêle dont vous serez fier Le Poêle BÉLANGER



LE GAMELIN
Poêle buffet en fonte et acier
pour bois ou charbon.

IL POSSEDE TOUJOURS CES

3 CARACTÉRISTIQUES

TANT RECHERCHÉES

- Qualité Supérieure
- Perfectionnements Modernes
- Plus bas Prix.

Nous l'avons à l'électricité
au bois ou au charbon

EN

20 MODELES DIFFERENTS

au choix.

VENTE AU COMPTANT OU A TERMES FACILES

Voyez les nouveaux modèles Bélanger

Chez

ANSELME CÔTÉ & FILS, Ltée

81, ave de la Cathédrale

RIMOUSKI.



■ ANNETTE LECLERC et JEAN BOILEAU, les deux populaires fantasistes qui se sont conquis la faveur du public québécois sont entendus tous les mardis soir de 9.30 à 10.00 hres à l'émission A LA CANTINE, radiodiffusée à

St-Octave-de-Métis

M. le maire Alphonse Lévesque est allé mercredi à Matane, où il a assisté à une séance du conseil de comté.

Mlle Jacqueline Thibault, qui a été en visite chez ses frères et autres parents à Baie-Comeau, est revenue.

M. Léo Ouellet est parti pour Forestville.

M. Paul-Emile Bouchard, de Rivière-du-Loup, était en voyage d'affaires dans la localité dernièrement. Mme Joseph Roy est partie en voyage à Montréal.

Mlle Rachel St-Laurent, qui a rendu visite à ses nombreux parents à Montréal, est revenue.

Mme J.-R. Gagnon, après un court séjour chez sa sœur Mme Léopold Dubé, est retournée à St-Joseph de Beauce.

M. Richard Beaulieu est en voyage à Québec.

Clarke-City

Le 2 mars le Club de hockey junior de Clarke-City recevait celui de Sept-Iles; la partie a été des plus intéressantes. Clarke-City remporta la victoire par 2 à 0.

Le 3 mars un groupe de jeunes gens et de jeunes filles se réunissaient à la demeure de M. E. Overstrom à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille Kersteen.

A l'occasion de la mi-carême il y eut mascarade; plusieurs beaux prix ont été remportés pour les meilleurs costumes.

Bonaventure s'intéresse à l'élevage

Plusieurs journées d'études ont été tenues, récemment, à St-Alexis, à St-Jean l'Évangéliste et à St-Charles-de-Caplan sous la présidence de M. F.-X. Lavoie, agronome de Bonaventure. Ont porté la parole MM. François Dionne et Bruno Gaudet, du ministère provincial de l'Agriculture et MM. P.-E. Côté, de Rimouski, et Gérard Labissonnière, du ministère fédéral, qui ont donné des démonstrations sur les porcs abattus.

M. Dionne considère l'élevage du porc comme l'une des productions animales les plus payantes. Il insiste sur les principaux facteurs de succès: choix des géniteurs, hygiène, alimentation rationnelle et réduction de la mortalité.

M. G. Labissonnière a montré par des démonstrations la différence entre les diverses catégories officielles. Il engagea les producteurs à rendre les bêtes à point avant de les vendre, car un animal trop léger rapporte deux sous de moins la livre et n'est pas éligible à la prime de \$2 accordée au sujet classé A.

M. P.-E. Côté, de Rimouski, conseilla de peser les porcs à la ferme et invita les cultivateurs à se procurer une balance que le ministère fédéral de l'Agriculture vend à prix modique.

St-Cléophas

Baptême. — Le 14 mars, Daniel-François, enfant de M. et Mme Alphonse Gauvin (Raymonde Imbeault), Parrain et marraine, M. et Mme Albert Gagné.

Va-et-vient. — M. Arcade Côté et sa fille Jeanne d'Arc, après un séjour à Rimouski, sont de retour dans leur famille.

Mlle Marie-Louise Joubert est actuellement à Mont-Joli, employée de M. et Mme Roméo Perreault. M. Joseph Picard, de la Rédemption, rendait récemment visite à M. Lionel Gendron.

Mmes Octave Vaillancourt, Xavier Santerre et Alcide Fournier ont visité leurs époux à Mont-Joli.

M. Armand Joubert a suivi les exercices de la retraite fermée à Mont-Joli, du 17 au 20 mars.

M. Arthur Marcheterre a fait un court voyage à Rimouski.

M. Charles-Eugène Jean était de passage à Mont-Joli dernièrement.

MM. Placide Harel, Ghislain Marcheterre et Raymond Imbeault sont de retour dans leurs familles après avoir travaillé tout l'hiver dans les chantiers.

Mme Alfred Gagnon, de Ste-Angele, a regagné son domicile après une visite chez ses enfants, MM. André et Armand Gagnon.

Albertville

Naissances. — A M. et Mme Richard Poirier, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Clément-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Lacasse.

M. et Mme Roland Ruel annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Normand.

Décès. — M. William Thériault est décédé à l'hôpital de Campbellton après quelques jours de maladie. Il était âgé de 47 ans. Les funérailles eurent lieu le 13 mars. Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

M. Elzéar Côté est décédé à l'âge de 68 ans. Ses funérailles ont eu lieu mercredi. Nos sympathies à la famille en deuil.

Va-et-vient. — Mlle Gisèle Potvin est revenue d'un voyage à Québec et à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

M. Ludovic Dubé était en visite chez M. Albert Paulin.

M. et Mme Napoléon Langlois, de Trois-Pistoles, sont venus visiter leurs parents.

Mme Léo Gagnon est retournée à Québec après avoir passé quelque temps chez ses parents.

M. Lorenzo Potvin est de passage à Québec et à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Les Escoumains

Baptême. — Joseph-Rosaire, enfant de M. et Mme Robert Harvey (Pierrette Lepage); parrain, M. Rosaire Harvey, cousin, marraine, Mlle Josette Lepage, tante; porteuse, Mlle Marthe Martel.

Une épidémie de grippe a atteint les trois quarts de la population; le docteur Antoine Gagnon se multiplie pour arriver à répondre à tous les appels. Le docteur croit que l'épidémie tire à sa fin, ce qui est à souhaiter.

St-Fabien

Sépultures. — Le 9 février, Bernardin Beauchesne, fils de François Beauchesne et de Clara Berger, à l'âge de 28 ans et 11 mois.

Le 10 février, Pierre Rioux, veuf de Eulalie Bérubé, à l'âge de 81 ans, décédé chez son fils M. l'abbé David Rioux, curé de Trois-Pistoles.

Baptêmes. — Le 10 février, Marie-Claire-Imelda, née le 31, fille de Charles Labrie et d'Imelda Michaud. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Michaud, oncle et tante.

Le 10 février, Joseph-Georges-Régis-Maurice, né le 7, fils d'Alcide Beauchesne et de Gemma Brillant. Parrain et marraine, M. et Mme Irénée Brillant, grands-parents.

Le 15 février, Joseph-Gilles-Mario, fils de Gonzague Gagnon et de Noëlla Bellavance. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gagnon, grands-parents.

Le 17 février, Joseph-Jean-Claude, né le 23, fils de Jean Roy et de Simone Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme Clovis Roy, oncle et tante.

Le 19 février, Joseph-Michel-Vallée, né le 18, fils de Georges-Emile Dastous et de Rita Devost. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Louis Dastous, oncle et tante.

Le 25 février, Marie-Jocelyne-Ginette, née le 23, fille de Roland Berger et de Jeanne d'Arc Rioux. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Berchmans Bélanger, oncle et tante.

Joseph-Émile, né le 24, fils de Joseph-Eugène Rioux et de Marie-Ange Bérubé. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Ouellet, oncle et tante.

Le 26 février, Marie-Jocelyne-Evelyn, née le 25, fille de Samuel Gagnon et de Lucienne d'Astous. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-David Belzile, oncle et tante.

Le 27 février, Joseph-Jacques-Rosaire, fils de Jean-Charles Gagnon et de Rosa Longchamp. Parrain et marraine, Rosaire Bélanger et Gilberte Gagnon, oncle et tante.

Luceville

Mme P. Hudon et sa fille Lucile sont de retour de Québec où elles ont passé quelques jours.

Mlle Gilberte Bélanger est retournée à Toronto pour reprendre son travail; ses frères et sœurs y sont déjà installés.

M. Adélard Plante est revenu dans sa famille à l'occasion de Pâques.

M. Robert Claveau est actuellement chez ses parents à l'occasion de Pâques.

M. Roland Lévesque, de Baie-Comeau, atteint de la grippe, passe quelque temps dans sa famille.

M. Elisée Gagnon est de retour après avoir passé plusieurs mois à Forestville.

Mlle Lucia Dubé est en visite chez M. et Mme Gérard St-Laurent.

Sept-Iles

M. et Mme Louis-Cyrille Giasson (Simone Jomphe) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 5 février et baptisée le 6 sous les prénoms de Anne-Marie-Suzanne. Parrain et marraine, M. Nicolas Boudreau, cousin, et Mme Joseph Cummings, tante. Porteuse, Mlle Adèle Giasson, tante de l'enfant.

St-Donat

M. Séverin Côté et Mlle Gertrude Côté, de Luceville, ainsi que M. René Côté, de St-Donat, sont de retour d'un voyage à Aylmer et Ottawa, où ils ont assisté à la profession de Frère Fernand (Léonard Côté) chez les Pères Rédemptoristes. Ils ont aussi fait un séjour à Montréal où ils ont rendu visite à leurs parents et amis.

Ste-Irène

Mortellement blessé. — M. Yvon Saucier, de St-Léandre, qui était employé chez M. Joachim Blaquière, de Ste-Irène, fit une chute sur la glace et se fractura le crâne. Il fut transporté à l'hôpital de Campbellton où son état est critique.

Mariage. — M. et Mme Noël Labrie, de Ste-Irène, annoncent le mariage de leur fille Jeannette avec M. Roger Lacombe, également de Ste-Irène, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Lacombe.

Baptêmes. — Le 15 mars a été baptisé Jean-Pierre, enfant de M. et Mme Clément Dubé (Thérèse Simard). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Dubé, grands-parents.

M. et Mme Zénon Bélanger (Yvette Pelletier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Zénon-Hervé; parrain et marraine, M. et Mme Adrien Pelletier, oncle et tante.

PETITES ANNONCES

TERRE A VENDRE dans le 9ème rang de St-Damase; 100 acres avec bâtiments et rouling, garage ou non, une vache et un cheval. Aussi une voiture à patates frites et machines à coiffer. S'adresser à Marcel Morin, St-Damase, Rang 9, Co. Matapédia.

CAMION STUDEBAKER 1948 A VENDRE — capacité 3 tonnes, avec rostell; 25,000 milles, comme neuf; à sacrifier à de très bonnes conditions. S'adresser à Ernest Boalanger, 164 Ave de la Cathédrale, Tél. 2085, Rimouski.

MAISON A VENDRE avec garage; terrain 200x100 pi. sur la rue St-Germain-Est. S'adresser à James Harney, 724 rue St-Germain-Est, Rimouski-Est.

A VENDRE — Réfrigérateurs Kelvinator, 6 à 9 pieds cubes, aussi un de 17 p.c. Livraison immédiate. J.-A. Couture, 35 St-François, Tél. 4405.

VENDONS, ECHANGEONS, meubles de toutes sortes, neufs et usagés. — Mobiliers de chambre — salon — cuisine, poêles, laveuses, etc. Les Enchères Chertier, Enr., 1, Ave. Rouleau, angle St-Germain, Rimouski, Tél. 4373.

A VENDRE. — Piano Heintzman en très bon ordre \$300.00, et un autre, \$375.00. Aussi pianos neufs Heintzman à partir de \$715.00. J.-A. Couture, 35 rue St-François, Tél. 4405.

METIER A TISSER A VENDRE — avec tous les accessoires: rot en cuivre, lames, trame, ourdissoir, bobines, navettes, rouet à bobines, tournette dévidoir, rouet à fil électrique, etc., etc. S'adresser à 31 rue Notre-Dame, St-Robert, Tél. 3306.

A VENDRE, tôle Gaufree "Royal" pour couvertures et lambris, feuilles de 6 à 15 pi. de long. Largeur 36 pouces couvrant 32". Prix et échantillons fournis sur demande. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la longueur du faite et des chevrons. Achetez directement de la manufacture. A. L. GONNEVILLE, MFG. Dept. 23, Charette, Qué.

Adieu au Monde

Mlle Georgette Belzile, de St-Simon, vient de quitter ses parents et amis pour entrer au noviciat des Soeurs de la Providence à Montréal. Mlle Belzile est la fille de M. et Mme Irénée Belzile.

Inspirations!

*Si j'étais un esprit! Des reflets de ce don
J'en verserais l'éclat, au gré de mon désir,
Dans mon champ trop obscur, ô mon âme pardon!
Si mon cœur est bien tourd en jétant ce soupir,
De ne pouvoir semer la grâce qu'ont mes frères:
Cet envoi délicat, douceur du sentiment
Agréable aux humains et rempli de mystères
Qui unit la terre à l'azur du firmament...
J'inspirerais des mots purs et sans artifice
Pour apporter la joie sans cesse, ni dépit.*

*De mes ailes, couvrir le Mont du Sacrifice
Sècherait bien des pleurs... Si j'étais un Esprit!*

*Si j'étais artiste! Majestueux Soleil
Je peindrais tes jets d'or, ton riche coloris,
Ton port noble et fier, au sourire du réveil,
Au milieu de l'accord des voix du Paradis!*

*Te reconnaîtrais-tu? ô gigantesque fleuve!
Toi, qui de mon pays, es le charmant joyau,
Quand chante sur tes flots une nef qui s'abreuve...
A toutes ces beautés, je ferais un tableau*

*De mon Père à genoux invoquant l'Eternel
Pour bénir la moisson, sa Province et son gîte...
Et cet oeuvre très chère ornerait bien le Ciel,
Là, près de ma Mère... Si j'étais un Artiste!*

*Si j'étais poète... Sur un sol enchanté
Ma lyre accorderait d'angéliques poèmes...
Je louerais ta puissance, ô divin Créateur!
A la vue des grandeurs de tous ces biens suprêmes;
De cet être idéal façonné de tes mains
Pour embellir la vie des dons de son amour!*

*J'irais offrir la foi, là-bas chez les Romains
Et la muse des cieux, au grand Héros du jour!
Je ferais une ode du beau nom de Marie
Pour nos vaillants soldats, au courage d'athlète...
J'ajouterais mes vœux aux arts de ma Patrie
Pour tous les Canadiens... Si j'étais Poète!*

Baie-des-Sables, Ce 12 mars 1951.

Aimée-Marie.

FERME A VENDRE, à St-Anaclet, 3ème rang, 4 arpents de large sur 80 de profondeur. Avec rouling et animaux. Pour renseignements, s'adresser à: M. Roch Langlois, Et-Anaclet.

BELLES CHAMBRES A LOUER, située à 120, rue Notre-Dame, Rimouski, Tél. 2023.

MONT-JOLI — Mme J.-Baptiste L'Arrivée est de retour de Montréal, et il lui fait plaisir d'annoncer aux dames, qu'elle a le plus joli choix de modes printaniers.

CORDONNIER — Faites réparer vos chaussures chez Louis Duchesne, 23 rue St-Jacques, Rimouski. Elle dureront plus longtemps.

ATTENTION — Un service de Bijouterie Postale Complet. — Votre montre qui vous a coûtée de beaux dollars, vous donne-t-elle le service que vous êtes en droit d'attendre d'elle? Ce beau bijou de famille que vous laissez dans votre tiroir, aimeriez-vous encore le porter? Envoyez-nous tous vos articles de bijouterie brisés, nous les remettrons comme des neufs, et nos prix sont les plus bas. Le seul Service de Bijouterie Postale Complet au Canada. Que ce soit pour une montre, bague, épingle, chaîne, bracelet, plume, crayon, etc., etc. Nos experts peuvent les réparer. Nous essayons, c'est nous adopter. Tous nos clients sont satisfaits.

SATISFACTION ASSURÉE OU ARGENT REMBOURSE. Notre spécialité: la montre chronomètre ou de précision.

Comptoir Postal Roby, Enr., 1525, rue St-Germain, RIMOUSKI.

ON DEMANDE une fille ou veuve de 35 à 45 ans pour tenir maison pour veuf seul. Bon chez soi. Pour détails sur salaire et autres renseignements, écrire à Napoléon D'Anjou, 66 rue Frontenac, Boite 4, Rivière-du-Loup.

AGENTS DEMANDES. — Nous avons besoin de 50 vendeurs dans la province pour la vente d'extincteurs chimiques "Presto". Gros profits pour hommes sérieux, temps plein ou partiel. Ecrire à: Sovereign Novelties Dist. Reg'd., Dépt. P. M. P. 385, Rimouski.

En Amérique du Sud on paie \$2.50 plus l'heure. **LIVRET D'INFORMATION \$1.00**. **DEPTO. INDUSTRIA do TRABALHO LA TASCA**. 957 rue Roy, Montréal, P. Qué., Canada. (écrire: nom, adresse en lettres majuscules, s.v.p.)

En Amérique du Sud on paie \$2.50 plus l'heure. **LIVRET D'INFORMATION \$1.00**. **DEPTO. INDUSTRIA do TRABALHO LA TASCA**. 957 rue Roy, Montréal, P. Qué., Canada. (écrire: nom, adresse en lettres majuscules, s.v.p.)

Avez-vous des difficultés avec vos murs de béton, de briques ou de blocs de ciment?

CONSULTEZ L'IMPERMEABILISATION, Enr. Case postale 354 — Téléphone 4403 RIMOUSKI, P. Q.

BERNARD & BERNARD DESSINATEURS INDUSTRIELS DIPLOMES Dessins pour Brevets d'Invention CANADA et ETATS-UNIS C. P. 186 — 11, rue St-Louis — Tél. 3792 RIMOUSKI

Nouvelle Découverte F "99" **Eczéma, Ulcères Variqueux, Psoriasis, Clous**

Zurich, Suisse — Des scientifiques éminents ont découvert que le manque de certains acides gras dans l'alimentation humaine cause des troubles sérieux de la santé. Si les acides gras non saturés sont supprimés de l'alimentation normale, il en résulte de graves maladies de peau. Le régime alimentaire moderne, et spécialement l'emploi de graisses et d'huiles raffinées, dans lesquelles les acides gras non saturés manquent presque complètement (même le beurre n'en contient qu'un minimum) ont créé une carence chez beaucoup d'individus. Un chimiste suisse, le Dr W. Schmitz, réussit, après 10 années de recherches, à extraire d'huiles végétales pures un acide gras non saturé ayant une concentration de 99%, et l'appela, pour cette raison, F "99". Cette nouvelle découverte suisse, le F "99", est un traitement qui agit de deux façons (d'une façon interne avec les capsules F "99" et externe avec l'onguent F "99"), et s'est révélé remarquablement efficace dans les cas de carence d'acides gras non saturés — Eczéma — Clous — Ulcères Variqueux — Psoriasis et Eczéma Infantile. F "99" est déjà très employé en Suisse et fait de rapides progrès dans des villes comme Paris, Rome et Vienne. Les premiers envois de F "99" au Canada furent faits par avion, mais la production en est maintenant plus importante, ce qui permet une plus grande distribution des préparations de F "99", qui sont actuellement disponibles dans les pharmacies en quantités limitées. F "99" a prouvé, dans des milliers de cas, sa très grande valeur comme remède naturel.

Les préparations F "99" se font en onguent et en capsules pour adultes, et en onguent et en liquide pour enfants. Une traduction anglaise d'un livret illustré intéressant, décrivant les effets remarquables de cette nouvelle découverte suisse, est maintenant disponible pour distribution gratuite par les pharmaciens.

Envoyez votre nom et adresse à **Diva Laboratories, Dept. 153, P.O. Box 116, Victoria, B.C.**

ATTENTION Véritable occasion Gagnez de l'argent à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confection, Eng., Bureau de Poste Delorimier, Case 152, Montréal.

ATTENTION — Hommes demandés pour organiser territoires réservés dans la province de Québec pour la vente des fameux médicaments "Nirvana". Propositions des plus intéressantes et place d'avenir. Ecrire à Nirvana Compagnie, Ltée, 1276 rue Commerciale, St-Romuald, Lévis.

POURQUOI TOUJOURS ENDURER la maladie du foie, douleurs rhumatismales, mauvaise digestion, acidité, engourdissement, étourdissement, eczéma, malaise du rein et faiblesse, essayez les fameux médicaments Nirvana, soit en tisanes ou préparation d'extraits d'un procédé spécial de racines et d'écorces. Vous aurez entière satisfaction. Adressez-vous à NIRVANA COMPAGNIE, LTEE, 1276, rue Commerciale, St-Romuald.

Irénée Gendreau Courtier en fruits et légumes RIMOUSKI

Tél. Bureau 2344 — Résidence 3456

Henri-A. Martin Comptable public enregistré 152a, de l'Évêché — RIMOUSKI

Pour la...

Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. **L'Imprimerie Gilbert, Ltée RIMOUSKI**

Yves Belzile, L.L.L. Ronaldo Rabouin, L.L.L. NOTAIRES Cessionnaires des Greffes de Glession Belzile (1922-1950) L. de G. Belzile (1895-1938) Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI

AVOCATS **Gagnon & Gagnon** AVOCATS Paul-Emile Gagnon, C.R. Gilles Gagnon J.-Claude Gagnon Immeuble de la Cie de Pouvair RIMOUSKI

Casgrain, Tessier & Casgrain AVOCATS Hon. Perreault Casgrain, C.R. Maurice Tessier, L.L.L. André-P. Casgrain, B.C.L. Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI

Gendreau & Beaulieu AVOCATS & PROCUREURS Bureau à 142 de l'Évêché Bureau à Trois-Pistoles Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'Hôtel Desbriens. RIMOUSKI

Fernand Dionne B.A., L.L.L. AVOCAT AMQUI, P. Q. C. P. 10

Guy d'Anjou AVOCAT Bureau en haut de la pharmacie d'Dr Verreault MONT-JOLI C. P. 97 — Tél. 294

Maurice C. Laniel, AVOCAT Edifice Ratté, 74 de la Cathédrale Tél. 3859 — RIMOUSKI

Charles H. D'Anjou AVOCAT 54, ave. de la Cathédrale RIMOUSKI — Tél. 2080

Côté & Jessop AVOCATS C.P. 342 — 111, Côte de la Montagne QUEBEC

PIERRE COTE, L.L. ALBERT JESSOP, B.L.

J.-A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN ST-FABIEN BUREAUX: MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain. PRICE — 1er mardi du mois, Hôtel St-Rémi. TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles. AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langis.

GEORGES MASSON, L.S.C. COMPTABLE AGREE SYNDIC LICENCIÉ 62, AVE. DE LA CATHÉDRALE, RIMOUSKI

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie COMPTABLES AGREES MONTREAL - QUEBEC - ROUYN - RIMOUSKI 62, avenue de la Cathédrale — Tél. 2775 — RIMOUSKI

Le Progrès du Golfe Publié par... LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE Bureau: Edifice de l'imprimerie Blais RIMOUSKI Tél. 3223

Abonnement: \$1.50 par année \$2.00 par année à l'étranger

NOTAIRES **Couture & Bérubé** NOTAIRES Immeuble Gilbert, rue de l'Évêché RIMOUSKI Tél. 2342

Endore Couture, L.L.L., Membre de l'Ass. du Barreau Canadien. Joseph Bérubé, L.L.L., C.C.S.

Dr Benoît Michaud Chirurgien-dentiste 154, Evêché — Tél. 4320 RIMOUSKI Heures de bureau de 9 à 6 Le soir sur appointements

Hôpital de maternité licencié — moderne, repas dans les chambres, avantage religieux. Discretion 10 Dartigny — QUEBEC Tél. 2-1966

Louis-Léo Doyon ARPEUTEUR-GEOMETRE Ingénieur-Forestier Conseil 6 rue St Jean — Tél. 4324 RIMOUSKI

Guy Leblanc ARPEUTEUR GEOMETRE INGENIEUR FORESTIER 66a Ste-Marie — Tél. 3836 RIMOUSKI

ASSURANCES ASSURANCE GENERALES **S.-Z. Côté, Enr.** Lucien Morin, Prop. Gérant 85 rue de l'Évêché — RIMOUSKI Tél. Bureau 2433 — Résidence 2434

Maurice de Champlain Edifice La Caisse Populaire RIMOUSKI Tél. 3654 — Rés. 2150 — C. P. 429

ASSURANCE: Automobile - Feu Vie - Accident et Maladie

J.-Adéodat Drapeau Courtier d'assurances générales Vie, Feu, Automobiles, Accidents et Maladie, etc. Bureau: 6 ave. Lepage, près du Garage Dionne Automobiles, Enr Téléphone 3775 — RIMOUSKI

Roland Heppell C.D.A.A. Courtier d'assurances générales Bureau: 54, ave. de la Cathédrale, Tél. 3570 Rés.: 48, ave. de la Cathédrale, Tél. 4535

C. P. 216 — RIMOUSKI ASSURANCE: Automobile - Feu Vie - Accident - Maladie.

J.-Emile Bernier Courtier d'assurance et d'immeuble 127 rue de l'Évêché Téléphone: Bureau 3494 Résidence 4574 RIMOUSKI

Poulailler incendié



Lundi matin, vers 7 heures, un passant aperçut de la fumée noire s'échappant du poulailler de l'Ecole d'Agriculture et il donna l'alerte immédiatement. La brigade des incendies de Rimouski lutta vigoureusement pour protéger les bâtisses avoisinantes. On dut se servir de quatre jets d'eau pour circonscire les flammes et empêcher qu'elles ne se propagent. En moins d'une heure, tout était sous contrôle. Cette construction de bois, avec toiture de tôle, avait été érigée il y a environ 10 ans et abritait quelque 400 poules et 500 poussins. La plupart périrent dans les flammes sauf une centaine. Les pertes sont évaluées à environ \$5000,00. O l'ouest, on aperçoit sur cette photo la grange-étable de l'Ecole d'Agriculture et, à proximité, deux bâtisses pour l'élevage des poussins. On ignore la cause de l'incendie. Les autorités de l'Ecole se proposent de reconstruire. Photo L.P. Lavoie.

L'aide fédérale à deux écoles de Rimouski soulève un vif débat aux communes

En aidant à la reconstruction de deux écoles de Rimouski, Ottawa ne pose nullement le principe des subventions fédérales à l'enseignement, déclarait l'hon. M. St-Laurent, premier-ministre du Canada, lundi, au cours de l'examen du budget supplémentaire.

Il s'agissait de la somme de \$300,000 qui est la contribution du gouvernement fédéral à la reconstruction de l'Ecole Technique et de l'Ecole de Marine, détruites lors de la conflagration de mai dernier.

Des députés conservateurs de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont vu un précédent. Ils ont voulu savoir si les autres provinces pourraient s'autoriser de cette subvention à des institutions de la province de Québec pour en obtenir à leur tour.

De leur côté, des députés socialistes de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique y ont vu l'application d'une politique que leur parti réclame: celle d'établir sur une base systématique et permanente la subvention à l'enseignement par l'autorité fédérale. Ils ont voulu saisir l'occasion de demander d'étendre à d'autres institutions l'octroi proposé pour les deux écoles de Rimouski.

Tous ont oublié cependant que cet octroi de \$300,000 était le solde d'une contribution à la reconstruction d'une ville détruite par un incendie que le Parlement lui-même a qualifié de désastre national.

A cet égard, le premier-ministre lui-même, qui est intervenu dans la discussion, a rappelé aux députés de l'opposition, avec une certaine ironie, qu'en l'occurrence le précédent était créé non par le gouvernement mais par le sénat lui-même.

En dépit de l'opposition de divers éléments, la subvention de \$300,000 a été ratifiée puisqu'elle est le solde d'un octroi déjà voté pour la reconstruction de Rimouski.

Causerie illustrée

Une quarantaine d'employés des divers garages de la ville et de la banlieue se sont réunis, lundi soir, à l'Hôtel St-Louis de Rimouski, pour assister à une causerie donnée par deux représentants de "Prestone", MM. Louis Bilodeau et G. Mantha, de Montréal, qui donneront un bref historique de ce produit, en démontrant les avantages; ils insisteront sur les moyens à prendre pour en tirer le maximum d'efficacité dans son emploi. Les causeries de MM. Bilodeau et Mantha furent illustrées de films fort intéressants.

A l'issue de cette réunion, un délicieux goûter fut servi aux invités.

Promotion

M. Roland St-Pierre, comptable de la Banque Canadienne Nationale de Rimouski depuis 9 ans, vient d'être promu gérant de la succursale de St-Romuald.

Il prendra charge de son poste incessamment et sa famille ira le rejoindre sous peu.

Le successeur de M. St-Pierre, à Rimouski, est M. J.-C. Lebel.



Le trophée Dionne Automobile sera remis, lundi, au gagnant du tournoi de cartes

Les parties de cartes qui ont eu lieu, depuis quelques semaines, en la salle des Chevaliers de Colomb de Rimouski, en vue de décerner le trophée "Dionne Automobile" au vainqueur du tournoi, se sont terminées cette semaine.

La remise de ce trophée se fera, lundi soir, en la salle de l'Hôtel de ville, lors d'une partie de cartes publique organisée par les Chevaliers de Colomb du 4e degré, au profit d'œuvres paroissiales. De nombreux prix de belle valeur seront attribués à la fin de cette partie de cartes, à raison d'un prix au moins par table.

Jambe fracturée

Le curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Restigouche, le R. P. Armand Labrie, a été admis à l'Hôtel-Dieu de Campbellton, après avoir été victime d'un accident alors que son automobile est entrée en collision avec une autre voiture sur la route de l'ENR, à quelque dix milles de sa paroisse. Le Père Labrie s'est fracturé une jambe.

Ste-Anne-des-Monts

Le confédéré invité au dernier dîner du Club Richelieu de Ste-Anne-des-Monts fut M. l'abbé Florian Dorval, curé de Rivière-a-Claude, qui parla longuement de son voyage à Rome lors de la proclamation du dogme de l'Assomption. M. Dorval illustra sa causerie de scènes filmées dans divers pays d'Europe. Une trentaine de convives assistaient à ces agapes présidées par M. L.-O. Roy.

Restaurant incendié à St-Narcisse

Les flammes ont ravagé le restaurant de M. Germain Banville, de St-Narcisse, causant des dommages pour quelques milliers de dollars.

Le système de protection contre les incendies, acheté l'an dernier, à St-Narcisse, en entré en action pour la première fois, à cette occasion, et s'est avéré très efficace.

Naissances

Le Dr et Mme Gilles Ouellet (Fernande Leblond), des Méchins, annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 15 mars à l'hôpital St-Joseph et baptisé le 16 à la cathédrale de Rimouski sous les prénoms de Joseph-Antoine-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Leblond, grands-parents. Porteuse, Mme Alphonse Leblond.

M. et Mme Georges-Henri Bélanger (Rita Brisson), de St-Gabriel, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 18 mars et baptisé le 19 sous les prénoms de Joseph-Léonard-Mario; parrain et marraine, M. et Mme Léo Bélanger, grands-parents; porteuse, Mlle Emilienne Brisson, tante.

Une partie de cartes au profit de l'orphelinat des Sœurs de la Charité aura lieu le 5 avril à l'Ecole de Commerce. De nombreux prix seront distribués. Une surprise est réservée pour la fin de la soirée. Cette partie de cartes est organisée par un comité de Dames de la ville.

Ecrasé par des tuyaux

M. Philippe Martel, 31 ans, originaire de Grand-Rémous-sur-Gatineau, qui avait épousé Mlle Anita Thériault, de Hâvre St-Pierre, il n'y a que cinq semaines, a trouvé une mort tragique à Sept-Îles. Alors qu'il travaillait à l'emploi de la Cie McNamara, il fut broyé à mort par des tuyaux.

La dépouille a été transportée par avion à Montréal où l'enquête du coroner fut tenue et de là à Grand-Rémous pour les funérailles.

Lui survivent, outre son épouse, ses parents M. et Mme Emile Martel (Albina Coderre), de Grand-Rémous-sur-Gatineau; son beau-père M. Thériault, de Hâvre St-Pierre; ses sœurs Mlle Bernadette Martel, de Québec, Gertrude et Denise Martel, de Grand-Rémous; ses frères MM. Jean-Paul et Alphonse Martel, de Val d'Or, Daniel, Jean-Marie et Marcel, de Grand-Rémous; ses oncles et tantes Mlle Emma et Albertine Martel, de Lotteville, Noël et Prosper Martel, de Lotteville, Ernest Coderre, de Mousseau, de Aylmer-Est.

Plusieurs évêques encouragent l'offensive contre le blasphème

De tous côtés, la pensée d'une offensive générale contre le blasphème rencontre de chaleureuses adhésions. Nosseigneurs les évêques ont manifesté, de diverses façons, leur approbation et leur encouragement.

L'on a pu entendre déjà, au Chaquet quotidien du poste C.K.A.C., Son Excellence Monseigneur Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, demander à tous les croisés du Rociar leur généreuse collaboration à cette lutte contre un si vilain défaut.

Voici maintenant ce que Son Excellence Monseigneur J.-Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, écrit à M. Albion Jetté, président du Comité de La Croix de l'Année Sainte, au sujet de cette campagne:

Cher monsieur Jetté, J'ai bien reçu votre lettre et le plan de l'offensive générale contre le blasphème.

Mes félicitations pour votre zèle en faveur d'une si belle cause. Cette offensive sera lancée dans tout

Tournoi de cartes des Chevaliers de Colomb

Résultats au 22 mars			
NOMS	P.J.	Coeurs	Pts
R. Lévesque	20	1171	78
D.-O. Heppell	20	1506	68
Dick Lawson	20	1396	67
J. Pinault	20	1423	58
G.-O. Morissette	20	1498	51
C. Desrosiers	20	1620	44
A. Paquet	18	1249	61
T. Girard	18	1362	53
A. Desrosiers	17	1072	58
J. Blais	15	1125	42
Henri Jacob	14	921	49
Jos. Collin	14	1162	40
A. D'Amours	13	1027	34
Sylvio Martin	11	742	26
Wilfrid Marquis	11	848	31
Roger Heppell	4	271	12

notre diocèse. JE RECITE LE CHAPELET A LA RADIO TOUS LES SOIRS, ET JE PARLERAI CHAQUE JOUR DE LA CAMPAGNE CONTRE LE BLASPHEME. Bénédiction, et vœux de victoire complète.

J.-Roméo Gagnon, Evêque d'Edmundston.

"LA GUERRE EST DECLAREE"

À LA HAUSSE DES PRIX

FAUTE D'ESPACE nous sommes obligés de sacrifier une quantité de marchandises, pour faire place à celles du printemps qui entreront bientôt. Il serait donc très important pour vous, qui désirez meubler une ou plusieurs pièces pour le printemps avec des meubles de haute qualité, à des prix réellement bas, de profiter des aubaines extraordinaires que nous vous offrons ci-dessous.

SPÉCIAUX

Commencant samedi matin le 24 mars à 9 heures

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

3 pièces: bureau, commode, lit 4 pieds, fini noyer.

Rég. \$119,00 — Réduit à: \$69,00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

4 pièces: bureau, commode, lit capitonné 1/6, table de nuit, fini acajou grillé.

Rég. \$189,00 — Réduit à: \$119,00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

3 pièces: bureau double, commode, lit 4 1/2 fini blé.

Rég. \$189,00 — Réduit à: \$139,00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

5 pièces: bureau, commode, garde-robes, vanité, banc et lit 4 1/2.

Rég. \$229,00 — Réduit à: \$179,00 (Noyer combiné)

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

5 pièces: bureau double, commode, 2 tables de nuit, lit 4 1/2.

Rég. \$289,00 — Réduit à: \$219,00 (Noyer véritable)

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

5 pièces: bureau, vanité, commode, garde-robes en cèdre, avec miroir (plate bisautée) dans la porte (Noyer véritable).

Rég. \$339,00 — Réduit à: \$279,00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

6 pièces: bureau double, vanité, commode, lit 4 1/2 et 2 tables de nuit style suédois fini blé.

Rég. \$339,00 — Réduit à: \$289,00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

6 pièces en coeur de noyer: bureau double, vanité, commode, lit, banc et table de nuit, style moderne 1951.

Rég. \$339,00 — Réduit à: \$329,00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

5 pièces, de Gibbard, style moderne 1951, en acajou grillé véritable, poignées en érable blond, bureau double, commode, lit 4 1/2 et 2 tables de nuit.

Rég. 499,00 — Réduit à: \$399,00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER

5 pièces, style 18ème siècle, noyer solide (véritable noyer). Bureau double, commode, lit 4 1/2, 2 tables de nuit.

Rég. \$599,00 — Réduit à: \$499,00

MOBILIER DE CHESTERFIELD

3 pièces, couverture en bouclé de laine, 2 pièces rouges, 1 pièce grise.

Rég. \$229,00 — Réduit à: \$179,00

MOBILIER DE CHESTERFIELD

3 pièces, couverture en bouclé de laine, 2 pièces grises, 1 pièce verte.

Rég. \$229,00 — Réduit à: \$179,00

MOBILIER DE CHESTERFIELD

3 pièces, couverture en velours de soie de première qualité, 2 pièces rouges, 1 pièce verte.

Rég. \$289,00 — Réduit à: \$219,00

MOBILIER DE CHESTERFIELD

3 pièces, couverture en velours de soie de première qualité, construction intérieure tout acier, 2 pièces rouges, 1 pièce verte.

Rég. \$299,00 — Réduit à: \$239,00

MOBILIER DE CHESTERFIELD

3 pièces, rep de première qualité, construction intérieure tout acier, 2 pièces grises, 1 pièce rose.

Rég. \$312,00 — Réduit à: \$259,00

MOBILIER DE DAVENPORT

3 pièces, couverture en brocatelle de soie, 2 pièces rouges, 1 pièce grise.

Rég. \$259,00 — Réduit à: \$199,00

MOBILIER DE CHESTERFIELD

à sections, 4 pièces, couverture en beau rep fleuri, de première qualité.

Rég. \$239,00 — Réduit à: \$199,00

MOBILIER DE CUISINE CHROME

5 pièces, couleurs assorties, table de grandeurs: 36 x 60 fermée, 36 x 72 ouverte, dessus en arborite.

Rég. \$189,00 — Réduit à: \$159,00

MOBILIER DE CUISINE CHROME

5 pièces, couleurs assorties, table de grandeurs 32 x 48 fermée, 32 x 60 ouverte, modèle 1951, dessus en arborite.

Rég. \$189,00 — Réduit à: \$159,00

MOBILIER DE CUISINE CHROME

5 pièces, couleurs assorties, table de grandeurs 36 x 48 fermée, 36 x 72 ouverte, avec dessus en formica garanti par le manufacturier.

Rég. \$224,00 — Réduit à: \$199,00

BUFFETS

pouvant convenir avec mobilier de cuisine chromé, dessus en arborite, couleurs assorties.

Rég. \$92,00 — Réduit à: \$69,00

MOBILIER DE DINETTE

6 pièces en véritable acajou, modèle de style.

Rég. \$259,00 — Réduit à: \$199,00

AUSSI UNE QUANTITE D'AUTRES ARTICLES, TELS QUE: LAMPES DE TABLE — LAMPES TORCHERES — ABAT-JOUR en plastic lavable de toutes grandeurs — LES FAMEUSES TABLES DE SALON "DEILCRAFT", Etc., Etc.

HENRI NEILSON, Ltée

MEUBLES DE QUALITE

168-A, rue St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4567

L'Empire de la sardine

par Jean-Jacques BERNARD.

(S.I.F.) — Il se situe sur la côte Atlantique du Maroc, à mi-chemin entre Mazagan et Agadir, dans un petit port qui fut longtemps occupé par les Portugais et qui en garde les traces dans ses monuments, une vieille tour, notamment, imposante et trapue qui domine la mer. C'est la ville de Safi, devenue le premier port sardinier du monde depuis qu'un banc de sardines, considérable et pratiquement illimité, est venu se fixer au large de ses côtes, descendant de la région de Mazagan, maintenant supplantée comme importance, et en attendant, peut-être, qu'il se déplace davantage vers le sud, dans la région d'Agadir, où déjà des sardinières prévoyant cette nouvelle migration, commencent à monter des usines. Mais ce n'est pas pour demain et Safi demeure reine de ce commerce pour de longues années encore, et, peut-être, pour des décades. Une véritable cité neuve s'est construite ici qui doit tout à la sardine : elle s'est principalement étirée le long de la mer, formant un boulevard de plus de cinq kilomètres de long, flanqué de 67 usines : c'est le Boulevard de la Sardine. 128 bateaux alimentent presque quotidiennement ces usines où l'on met en boîtes 70.000 tonnes par an, soit dix millions de kilos de sardines. Cela seul donnera une idée de l'importance du banc. L'industrie de la sardine fait rentrer chaque année au Maroc dix milliards de francs de devises.

Ces chiffres impressionnants me sont donnés par le Directeur d'une des usines pendant la visite de son établissement. C'est un Breton : il se retrouve dans son élément : la mer, le poisson. Sur les côtes de Bretagne aussi on pêche la sardine, mais aucun rapport, certes, avec

ce qui se passe ici. Pauvres petits bancs des côtes bretonnes, comme ils paraissent maigres à côté de cet entassement unique qui a fait de Safi un port sardinier comme il n'en existait pas !

La nature renouvelle ici ses richesses à un rythme plus rapide que les hommes n'en mettent à les exploiter. Qu'arriverait-il si l'on ne pêchait plus ? La reproduction se ferait-elle à une cadence ralentie ? Plus l'homme puise dans les richesses vivantes, plus celles-ci semblent se multiplier. C'est peut-être une loi de la vie. La houille qui est une richesse morte ne se renouvelle pas au même rythme et l'homme des mines va plus vite que la nature. Au lieu que la générosité des sardines est débordante.

Ces pensées me détachent un moment des considérations pratiques que suscite la visite qu'on me fait faire. Nous sommes dans une des 67 usines du Boulevard de la Sardine, et quand je sais que les jours de gros arrivages, plusieurs centaines de femmes viennent travailler ici, je n'ai plus qu'à multiplier par 67 pour mesurer l'importance du port de Safi. On me dit que plusieurs milliers de familles vivent maintenant de la sardine.

Je regarde les jeunes femmes et les jeunes filles rangées de part et d'autre des tabliers roulants qui apportent les stocks de poisson. Certaines des jeunes femmes ont leur "mouchachou" accroché dans le dos : évidemment il n'y a pas forcément de grande soeur pour garder les enfants à la maison. Et puis, les grandes sœurs doivent venir aussi dans ces usines qui ont besoin de tant de doigts féminins.

Je regarde ces doigts agiles faire

le tri des sardines, première opération. Les plus petites sont jetées dans des paniers ; elles retourneront à la mer. Aux autres on coupe la tête, puis vient la seconde opération : la mise en boîte. D'autres femmes placées plus loin le long du tablier roulant prennent les sardines triées qui passent devant elles et les rangent dans les boîtes : huit à dix selon la grosseur. Puis elles placent ces boîtes, à travers une ouverture munie d'un compteur, sur un tablier supérieur, qui les conduit d'abord vers des robinets où elles sont arrosées de saumure, puis vers la machine automatique qui placera et soudra les couvercles. On me donne cette précision : L'usine marche à la cadence d'une boîte-seconde.

La dernière opération est celle de la vérification des boîtes : on les "écoute", c'est-à-dire qu'on frappe dessus et celles qui rendent un son creux sont rejetées parce qu'elles ont pris de l'air et que les sardines ne s'y conserveraient pas. Les boîtes qui ont passé victorieusement cet examen seront expédiées dans le monde entier. Et les gens qui les ouvriront ne penseront certainement pas aux doigts qui ont travaillé pour eux.

Bonnes gens de tous pays qui dégusterez ces sardines, ayez donc une pensée pour les petites marocaines qui ne ménagent pas leur peine. Les jours de gros arrivages, où il importe que rien ne se perde, on les voit travailler 14 à 16 heures et même 20 heures par jour. Elles chantent en chœur la nuit de longues mélodies pour se donner du courage. C'est à elles que je pense d'abord quand j'évoque l'empire de la sardine.

Jean-Jacques BERNARD.

Chronique de France

par la British United Press

La France a été durement éprouvée par la hausse des prix alors que le franc est dévalorisé. L'homme moyen de France ne peut s'empêcher de songer que le franc dévalorisé qu'il a dans sa poche lui permettra d'acheter encore beaucoup moins à la suite du vaste programme de réarmement que doivent entreprendre les démocraties occidentales.

Pendant la deuxième guerre mondiale, les trois années d'occupation allemande ont fait dégringoler le franc à un vingtième de sa valeur d'avant-guerre et, aujourd'hui, il faut dix francs pour acheter un journal quotidien.

L'homme moyen de France commençait à peine à s'habituer à cette situation nouvelle lorsque vint la guerre de Corée et le programme de réarmement qui ont fait monter les prix d'une manière vertigineuse. Il se demandait, inquiet, ce que ferait le gouvernement et le pire est qu'il a constaté que le gouvernement lui-même ne le savait pas.

Un grand nombre de Français et de Françaises se sont mis alors à réclamer plus d'argent, des salaires plus élevés, pour faire face à la situation nouvelle. Ceci a placé le gouvernement devant la tâche difficile de donner satisfaction à la population tout en appliquant des moyens de nature à prévenir l'inflation.

Voici quelques chiffres avec lesquels le gouvernement a dû jongler :

Depuis un an, les prix de la viande ont augmenté de 30 à 33 pour cent. Le savon et l'huile d'olive se vendront 20 pour cent plus cher qu'il y a un an. Le café a aussi augmenté de 18 à 20 pour cent tandis que les augmentations de prix du fromage variaient de 18 à 75 pour cent. L'augmentation des prix des matières premières sur le marché mondial, comme la laine, le coton, le cuir et le cuivre, n'ont pas encore eu de grands effets sur le marché de France. Toutefois, on prévoit que l'an prochain, alors que les réserves de ces matières seront épuisées, leurs prix reprendront sans doute la tendance à la hausse. Les prix des vêtements, des chaussures et de la plupart des produits domestiques monteront alors considérablement.

Les prix du charbon, de l'électricité, du gaz ainsi que des billets de transport par autobus ou par trains ont monté depuis quelques semaines ou sont à veille de le faire.

Les économistes experts du gouvernement s'inquiètent de cet état de choses. Ils discutent encore les moyens à prendre, mais ils n'ont pas encore trouvé de solution définitive.

La principale difficulté qui se présente aux économistes est qu'il y aura des élections généra-

les en France cette année et aucun parti politique ne désire appliquer des mesures draconiennes qui seraient peut-être nécessaires mais qui ne seraient pas populaires auprès de l'électorat, et qui leur feraient perdre des votes.

M. Maurice Pétche, ministre des finances, a soumis un programme de contrôle économique mitigé qui serait accompagné d'une accélération de la production et d'un accord international sur le partage des matières premières rares et pour faire baisser les prix.

Le bruit a couru que le gouvernement imposerait de nouveau le contrôle des prix et le rationnement, mais il est peu probable que le gouvernement veuille ou puisse appliquer une telle mesure. Le rationnement n'a jamais été un succès réel en France pendant la dernière guerre parce qu'il y eut toujours un marché noir florissant pour ceux qui pouvaient payer le prix. Le marché noir n'est disparu qu'à la

fin du rationnement. Il n'est possible d'augmenter que très peu la production. Il faut en effet tenir compte du fait que la production industrielle de la France est actuellement de 33 pour cent supérieure à ce qu'elle était en 1938. Les experts

du gouvernement croient qu'il ne serait guère possible d'augmenter la production de plus de cinq pour cent. Ainsi, les autorités se trouvent devant un problème aigu avec peu de moyens à leur disposition pour le régler.



**Donnez généreusement
à la Croix-Rouge...
Tous les jours elle
soulage la misère**

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Courrier de Vie Liturgique

Temps pascal : Alleluia! — Samedi saint. — Bénédiction du feu nouveau. — Dimanche de Pâques. — Semaine de Pâques : apparitions du Christ. — Bénédiction du cierge pascal.

Temps pascal : "Alleluia!"

Le temps pascal commence avec les célébrations du Samedi-Saint pour se terminer avec le Samedi de l'Octave de la Pentecôte (19 mai). C'est un temps de joie triomphante et de vie nouvelle. Le chant joyeux de l'"Alleluia", disparu depuis la Septuagésime, revient à nouveau. Car le Christ est ressuscité : il a triomphé de la mort. Il veut cependant nous appliquer à chacun de nous les effets de sa Rédemption par le Saint-Esprit. Son Ascension au ciel (3 mai) nous obtiendra pour la Pentecôte (13 mai) la venue de l'Esprit-Saint.

Samedi-Saint : Virgile de Pâques (21 mars).

Le Samedi-Saint est la fête la plus riche en symboles et en enseignements. Le Samedi-Saint est déjà la fête de Pâques. Car la Pâques chrétienne est essentiellement le passage du Vendredi-Saint au jour de Pâques. L'office du Samedi-Saint chante ce passage. On célébrait autrefois cet office au cours de la nuit du Samedi au dimanche. C'était la grande veillée, la vigile de Pâques.

Pour les Juifs, Pâques était la fête du passage de la mer Rouge. Pour Jésus, Pâques, c'est le passage de la mort à la vie. Pour nous, Pâques est le passage des ténèbres à la lumière, de la tristesse à la joie, de l'empire de Satan au royaume de Dieu.

Bénédiction du feu nouveau.

Nous ne pouvons comprendre, par exemple, le sens de la bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal, que si on replace cette cérémonie le soir, à la fin de la journée, durant la nuit. En effet, pendant toute la journée du Samedi-Saint, l'église a été silencieuse et vide. Nous arrivons au deuxième soir après la mise au tombeau, l'église est sombre. Le soir les fidèles se rassemblent dans l'église obscure. Le clergé s'avance à la porte de l'église ; là on tire le feu de la pierre et ce feu nouveau est béni. Dans l'église toutes les lumières sont éteintes, car l'Ancien Testament est fini, et voici que vient la lumière du monde, le Christ. Le feu, qui jaillit de la pierre d'une manière pour ainsi dire virginale, est le symbole, l'image du Christ né du sein virginal de Marie, et sorti, pendant cette nuit pascalle, du tombeau scellé. C'est là le commencement de la fête de la Résurrection ; car le feu est béni. On bénit ensuite les cinq grains d'encens qui, attachés au cierge pascal, symboliseront les cinq plaies du Seigneur. Puis on allume un cierge au feu béni. A la lumière de ce cierge, le clergé entre dans l'église obscure. Le diacre, "le héraut pascal", vêtu de la dalmatique blanche, vêtement de joie, s'avance lentement dans l'église ; il tient à la main un chan-

delier à trois branches ; il allume à trois reprises successives une des branches en chantant : "Lumen Christi !" c'est-à-dire, "Lumière du Christ !" A chaque fois, le ton s'élève ; l'église devient de plus en plus claire. C'est le développement artistique du symbole de la lumière. Car le Christ est la lumière du monde, et il est ressuscité ! Alleluia !

Bénédiction du cierge pascal.

Le diacre, arrivé près de l'autel, annonce solennellement la Résurrection du Seigneur par le célèbre chant de l'"Exultet". Ce chant de l'"Exultet" est parmi les plus poétiques des chants liturgiques. C'est pendant ce chant que le diacre fixe au cierge pascal en forme de croix les cinq grains d'encens. Le cierge pascal est le symbole du Christ ressuscitant qui, rayonnant de gloire, quitte le tombeau. Toutes les lumières de l'église sont maintenant allumées : c'est l'annonce solennelle de la Résurrection.

Nous réservons pour une autre semaine l'explication de la bénédiction des fonts baptismaux, et de l'administration du sacrement de Baptême. Car autrefois les catéchumènes étaient solennellement baptisés au cours de cette cérémonie nocturne. Ce devait être le point culminant de la fête de la nuit pascalle. Car le Baptême nous fait passer de la mort du péché à

la vie de la grâce, de la nuit de ce monde à la lumière du Christ.

Dimanche de Pâques (25 mars).

C'est le grand temps de faire ses Pâques. "Faire ses Pâques", c'est recevoir le corps du Christ ressuscité, c'est déposer en nous un ferment d'immortalité. Chaque fois que nous communions le prêtre nous dit : "Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle". Comme les aliments entretiennent et font s'épanouir la vie de notre corps, la communion nourrit en nous une autre vie qui, elle, ne connaît pas de déclin et qui doit jaillir jusque dans la vie éternelle. Toute communion nous fait vivre le mystère de Pâques : passage de la vie mortelle à la vie éternelle.

Semaine de Pâques (25 mars au 31 mars).

La semaine de Pâques chante le Christ ressuscité. Nous voyons le Christ apparaître miraculeusement chaque jour de la semaine. Et chaque jour de la semaine comporte une Messe spéciale, avec un texte différent. Ces récits des apparitions du Sauveur étaient de nature à affermir la foi des nouveaux baptisés, qui devaient passer toute la semaine vêtus de leurs vêtements blancs de baptême, dans la méditation de leur grâce baptismale. C'est pourquoi nous pouvons dire que la fête de Pâques est pratiquement pour nous la Fête de notre Baptême.

Mise en vente de la crème en Angleterre

LONDRES — Pour la première fois depuis 1939, la fabrication et la vente de la crème sont autorisées en Angleterre. On importera également de la crème.

Machines à conversation pour les sourds-aveugles

(B.L.R.U.) — M. A. R. Cooper, de Liverpool, a inventé une machine à conversation à l'intention des sourds-aveugles.

On croit que c'est la première du genre. Elle fonctionne, à une extrémité, à la façon d'une machine à écrire. A l'autre bout, l'aveugle reçoit une traduction en Braille du message tapé.

M. Cooper, qui est contrôleur de la Division de Merseyside de la British Electrical Authority, a conçu cette idée il y a deux ans, alors que, malade à l'hôpital, il fut touché du malheur de sort d'un voisin de lit qui avait perdu la vue et l'ouïe dans l'écrasement au sol d'un bombardier.

VOTRE 1^{ER} CHOIX

LA BIÈRE

Select

LA BIÈRE À VOTRE GOÛT



Distributeur : LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE • QUÉBEC • MONTRÉAL



"Ce fait longtemps que je cherchais une bière réellement à mon goût. Enfin, j'ai trouvé la Select."



"Je te l'avais bien dit que tu le préférerais sélect. C'est mon premier choix : il n'y a pas de meilleure bière que la Select."

**vous obtenez plus de satisfaction
d'une BONNE tasse de café !**

Une bonne tasse de café peut en effet vous donner de nombreux motifs de satisfaction...

Vous avez d'abord l'arôme moelleux qui se dégage de la cafetière... puis le goût exquis qui se manifeste dès les premières gorgées et qui s'améliore à mesure que vous dégustez votre breuvage... et vous avez enfin cette sensation de bien-être qui vous envahit, même avant d'avoir fini de boire toute votre tasse!

Oui, ce sont toutes ces qualités qui distinguent le Chase & Sanborn... et c'est pourquoi de plus en plus de gens adoptent ce café d'une saveur vraiment supérieure — le préféré des Canadiens depuis 85 ans!

Voyez donc à obtenir pleine valeur pour votre argent lorsque vous achetez du café. Demandez le Chase & Sanborn, car il possède plus de qualités que vous attendez d'un bon café!

TOUTE LA SAVEUR QUE VOTRE TASSE PEUT CONTENIR !

Causerie donnée au Poste C.J.B.R. au quart d'heure mensuel de la Diocésaine lundi soir le 12 février, par M. l'abbé Antoine Gagnon, aumônier

Bonjour tout le monde,

Le quart d'heure mensuel de la Société St-Jean-Baptiste vous revient ce soir. En décembre dernier le président actuel de la Diocésaine M. Alphonse Ross, de Sayabec, vous a entretenu de notre Société Nationale et de son programme en cours durant cette année.

A l'occasion des fêtes le président de Rimouski, M. Arthur Rioux, a transmis les vœux de la Société.

Aujourd'hui permettez-moi tout d'abord d'offrir à l'ancien président diocésain, M. J.-D. Brûlé, ingénieur forestier, nos plus sincères félicitations et l'expression de notre joie à l'occasion du grand honneur que vient de lui accorder l'Université Laval en lui conférant le titre de docteur (honoris causa). C'est une reconnaissance des services signalés et des hauts mérites de M. Brûlé, services particulièrement précieux à la cause nationale dans la protection et la conservation de nos forêts.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, beaucoup de gens n'ont pas encore une idée très claire sur le rôle de notre Société nationale et une conviction ferme de son utilité. Pourtant on sent le besoin de protéger des richesses naturelles, comme les forêts par les sociétés protectrices forestières; de stimuler et d'orienter les coopératives par le conseil national de coopération; de voir aux intérêts des commerçants par l'Association des marchands détaillants ou autres; de surveiller les intérêts sportifs par les ligues athlétiques de toutes sortes; d'encourager les recherches scientifiques par les Associations de savants, etc., etc. Comment alors un peuple ne sentirait-il pas le besoin de protéger ses valeurs nationales, son esprit, sa culture, ses traditions, par une société nationale bien en éveil et consciente de ce dont elle a la garde? Vie culturelle, prospérité matérielle conforme à son tempérament, bibliothèques, folklore, musées, éducation, et mentalité, voilà des champs d'action pour une Société nationale. D'autres organismes peuvent très bien s'en occuper. Seuls cependant ils courent le risque d'être des chapelles ou des écoles particulières incapables de faire l'union des forces.

Aux toutes premières pages des Saintes Ecritures, au tout début de la Bible, nous voyons que chaque plante, chaque espèce d'animaux, a reçu à la création l'ordre de produire des fruits suivant son espèce. Et bien, chers auditeurs, les peuples et les races sont les diverses plantes du grand jardin terrestre. Elles sont donc chargées de produire les différentes fleurs et les fruits divers d'humanité. Chaque peuple et chaque race selon ses aptitudes particulières, selon les possibilités du milieu où elle croît et conformément aux perfectionnements acquis avec les années et les siècles, doit mûrir les fruits humains que le Créateur escompte et attend de sa création. Les canadiens d'extraction française ne sont pas une espèce exempte de cette tâche.

Permettez-moi d'illustrer ma pensée. Dans une campagne à un carrefour de route il y avait une petite église paroissiale. Cette église était complètement habillée des feuilles d'une immense vigne qui avait envahi tous ses murs. Cette multitude de feuilles lui faisait un parement d'un beau vert riant au soleil, verdissant davantage sous

la pluie et frissonnant d'aise aux brises du pays.

Quant au clocher s'ébranlait la cloche pour l'Angelus une multitude d'oiseaux sortaient de sous la verdure et s'envolaient comme pour une prière haut dans la nue. On aurait dit qu'ils faisaient comme les paroissiens le dimanche alors qu'à l'appel de la cloche ils pénétraient à pleine largeur de porte au Saint Lieu pour la grande prière de la semaine.

Vous représentez-vous, chers auditeurs, que chacune de ces innombrables feuilles de vigne contribue avec toutes les autres à la beauté, à l'ensemble de ce vêtement de verdure. Chacune vit de la vie commune et cette vie lui vient de la sève tirée du sol du pays par les sarmets, le tronc et les racines. Le tronc lui-même vit et puise la sève au sol grâce à la respiration de chaque feuille et à la rosée qu'elle absorbe et transmettent à la vigne. Mais s'il leur prenait fantaisie à ces feuilles de changer leur forme et leur manière de vivre pour adopter celles de plantes étrangères, ou encore si le tronc se détachait des racines, l'ensemble de la vigne ne vivrait plus si bien parce que chaque feuille ne respirerait plus dans la quantité et à la manière d'une feuille de vigne. Et alors sur les murs de la vieille église au lieu d'un merveilleux feuillage vert on verrait des branches se dessécher et peut-être faute de feuilles qui ne veulent plus être feuilles de vigne, faute de vouloir puiser à cette vigne souche toute la vigne entière mourrait laissant le sol et sa fécondité à d'autres plantes plus décidées à prendre et garder place en ce lieu. Il y fleurirait sans doute autre chose mais il ne sera plus question et par là faute de ses membres de la vigne naguère si belle et si prometteuse.

Il en est ainsi d'un peuple, chers auditeurs. Un peuple vit, est beau et est prospère des efforts de chacun de ses citoyens et des puissances qu'il puise aux racines de la race. Tous les citoyens peuvent tirer du sol et des ressources naturelles du pays une richesse incommensurable qui nourrit génération après génération, qui alimente tout un réseau d'œuvres paroissiales, régionales et nationales qui ne sont pas celles des autres peuples mais qui ajoutent une mélodie particulière dans la grande symphonie humaine à travers les âges. C'est la civilisation en fleur et en moisson d'un peuple et d'un pays.

Comme canadiens d'extraction française, chers auditeurs, nous avons une âme particulière différente de celle de nos voisins, façonnée depuis des siècles par l'esprit français et une mentalité chrétienne. Nous avons des traditions, un parler, une manière d'envisager la vie qui sont bien à nous. Notre rôle alors c'est d'épanouir avec les ressources du sol canadien une grande civilisation canadienne d'esprit catholique et français. Rien sur terre évidemment ne sera jamais complètement parfait, et en toute action il y a des déchets; mais puisque l'on ne vit pas des branches desséchées, des tiges mortes, mais plutôt des fruits qui se sont rendus jusqu'à la maturité, de même un peuple sera beau dans ses réalisations, ce qui suppose incontestablement de l'effort, de la coopération et de ce qui comporte également des échecs, des insuccès et même des laideurs.

L'œuvre accomplie par notre peuple à date en vaut la peine. De l'Acadie jusqu'au nord de l'Ontario nous avons créé un pays. Nous y avons multiplié nos institutions et avons apporté la foi chrétienne. Des générations et des générations ont joui d'une certaine aisance, d'une certaine justice et d'espoirs plus longs que la vie grâce aux efforts, à la confiance, à la persévérance de ceux qui nous ont précédés.

Ces traditions, cette langue, cette foi, ces institutions valent-elles la peine de vivre encore? doivent-elles être conservées aussi intactes que possible? doit-on leur fournir toutes les ressources nécessaires à un plus entier épanouissement par une économie mise au service de notre peuple et de son avenir? Si oui, il faut que tous soient conscients des valeurs qui nous sont confiées, conscients du rôle que nous avons à jouer comme tel par l'ensemble de nos vies particulières mieux vécues, à la française et catholiquement, dans la grande nation canadienne. Dans les problèmes sociaux et même internationaux d'aujourd'hui et de demain notre bon-sens français, éclairé par les principes chrétiens, peut et doit apporter sa contribution au pays et au monde entier. Notre mission apostolique, puisée dans des familles profondément chrétiennes, peut contribuer encore davantage à l'évangélisation du reste du monde. Mais pour cela il faut que nous soyons conscients que la famille canadienne française doit garder les meilleures qualités de la race. Les vertues d'honnêteté, d'entraide, de travail doivent être cultivées encore davantage chez nous. Surtout il ne faut pas laisser envahir notre milieu par l'esprit matérialiste à l'unique recherche des biens et plaisirs de cette vie qui est nécessairement le lot des peuples où la foi baisse. C'est par les vertues fortes, l'amour de la famille que notre



Le premier numéro de LA NOUVELLE REVUE CANADIENNE vient de paraître. On voit sur cette photographie son directeur, M. Pierre Daviault, entouré des membres du comité de rédaction, MM. René Garneau, Jean-Pierre Houle et Guy Sylvestre, ainsi que du secrétaire général, M. Lorenzo Masson. L'adresse de la revue est case postale 614, Ottawa, Canada. Le tarif d'abonnement est de \$3.00 par année.

peuple assurera sa survivance et perpétuera sa croissance si productive jusqu'à aujourd'hui.

Voilà ce qu'il faut conserver. Et, mesdames et messieurs, la raison d'être d'une société nationale c'est précisément de tenir notre peuple conscient des valeurs civilisatrices dont il est porteur; c'est de le tenir en éveil sur les dangers qui le menacent; c'est de lui garder son visage et son âme; c'est de le faire vivre dans l'amour — de ce qu'ont aimé les aïeux; traditions, famille, foi, culture, parler, chansons, histoire, etc., et les nôtres valent bien celles des autres. C'est un travail constamment à faire. La raison d'être d'une société nationale dans chaque paroisse c'est encore d'attiser fréquemment la fierté nationale en évoquant les leçons de notre histoire; c'est de développer l'ambition chez les nôtres au service du développement de la puissance de notre peuple; c'est d'encourager l'instruction, l'éducation sous toutes ses formes pour que les intelligences de chez nous s'épanouissent davantage l'esprit français et créent un esprit canadien; c'est de rappeler aux nôtres qu'ils ont de par la Providence leur place en terre canadienne et que le Canada doit s'épanouir avec quelque chose en son visage qui soit d'expression française et catholique. Nous pouvons faire que les lois sociales de notre pays s'inspirent de l'Evangile. Ainsi le problème social serait résolu chez nous le jour où l'on comprendrait que les affaires ne sont pas qu'une question de profits mais bien une question de collaboration des plus intelligents avec le progrès et la fraternité humaine.

Les autres peuples, les autres races ont une tâche semblable, mais leur effort ne nous libère pas du nôtre. Si nous ne prenons pas nos propres intérêts nationaux en mains nous disparaîtrons dans la masse, nous serons un peuple sans nom et sans gloire, nous aurons laissé mourir la fleur d'humanité que nous pouvions être.

On entend souvent l'objection: mais qu'est-ce qu'elle a fait la Société St-Jean-Baptiste? L'objection, chers auditeurs, vient toujours d'une fausse idée, de ce que c'est qu'une société nationale. Une société nationale ce n'est pas une organisation d'œuvres ni de secours mutuel, ni de loisirs, etc., mais ça doit être une inspiratrice de tous les bons mouvements pour qu'ils soient vraiment de portée et d'intérêt national. Elle doit stimuler, susciter, elle doit servir de lien et comme d'agent de coopération des activités et du progrès de notre peuple.

Pour ces raisons une Société St-Jean-Baptiste doit être vivante dans chaque paroisse, et elle devrait être appelée à patronner les progrès scolaires. L'éducation nous conduira à la compétence et c'est vital pour un peuple. Une Société St-Jean-Baptiste doit être appelée à patronner les organismes économiques pour le développement commercial, industriel et agricole de chaque milieu. Comité d'étude, chambre de commerce, comité d'urbanisme ne sont pas au service de la communauté nationale s'ils ne sont pas imprégnés de patriotisme.

La Société St-Jean-Baptiste doit patronner les loisirs et les mouvements moralisateurs. La Société St-Jean-Baptiste doit nous amener à conserver notre vie française. C'est là une question de vie pour la très importante industrie du tourisme chez nous. Ainsi, y a-t-il des affiches françaises dans nos gares, dans nos bureaux de poste, etc.? Les noms de nos hôtels et de nos restaurants sont-ils bien français? Les annonces de nos routes parlent-elles français ou anglais? Les drapeaux au mal disent-ils dans quel pays nous vivons?

La Société St-Jean-Baptiste doit rappeler au nom du Précurseur que notre race a le rôle d'annoncer et d'installer le Christ en terre d'Amérique.

Il ne s'agit pas de lutte mesquine contre qui que ce soit. Il s'agit de prendre notre place au soleil canadien dans la grande nation canadienne, fier et riche de notre nom, de nos aptitudes et de notre passé.

N'avez-vous pas l'impression,

chers auditeurs, que ne pas se soucier de la prospérité de notre société nationale, c'est inconsciemment peut-être mais sûrement être comme sans amour pour sa famille, être comme honteux de son nom ou encore préférer l'atmosphère du voisin à celle de chez-soi.

Que ceux qui ont de l'imagination, du talent, de la fierté les mettent donc davantage au service de la cause catholique et française au Canada. Qu'ils aident et rendent partout la Société nationale vivante et active car ce n'est pas le travail à faire qui manque, mais des intelligences créatrices et des bonnes volontés.

LA MODE ANGLAISE

Londres. — La haute couture a adopté la paille et on verra cette dernière dans un grand nombre de villes-plages cet été. Digby Morton a présenté dans sa collection à Londres dernièrement une élégante robe de dîner dont le corsage était en raphia tressé, — comme un panier, — et une jupe noire en toile d'Irlande. Le haut du corsage était garni d'un petit bouquet de fleurs. Cette création comprenait aussi une petite cape en raphia pouvant être glissée sur les épaules pendant les soirées plus fraîches de l'été.

Un forum sur le poisson qui suscite beaucoup d'intérêt

A un congrès des Marchands détaillants qui se tiendra du 8 au 10 avril à Montréal.

Québec. — En annonçant que le Département des Pêcheries prendra une part active au premier grand congrès annuel que la section des vivres de l'Association des Marchands détaillants du Canada (section des Vivres) tiendra à Montréal les 8, 9 et 10 avril prochain, l'hon. Dr. Pouliot, ministre, a souligné tout particulièrement l'intérêt pour son département de participer à cette importante manifestation commerciale qui doit réunir quelque 3000 détaillants de produits alimentaires, des épiceries, des bouchers et des poissonniers.

L'hon. M. Pouliot a annoncé que le comité du congrès a bien voulu consacrer la première journée d'études au problème de la vente du poisson chez les détaillants et un forum aura lieu dans l'après-midi du 9 devant tous les congressistes réunis. L'après-midi consacré à l'étude du poisson débutera par la présentation du grand film en couleurs sur les pêcheries du Québec intitulé "De l'eau à la bouche" que le Département vient de mettre en circulation. M. Louis Bérubé, B.Sc. (P), secrétaire de l'Ecole Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière, présidera ce forum dont la question à débattre sera: "Le poisson congelé peut-il être meilleur que le poisson frais?" M. Bérubé sera assisté de M. Léo

Morin, B. Sc. (P), inspecteur du district de Montréal, et de M. Gustave Bédard, directeur des Relations Extérieures au ministère de la Chasse et des Pêcheries.

FATIGUE NERVOUSITÉ CONSTIPATION

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

LE CAFÉ RED ROSE

AUSSI BON QUE

LE THÉ RED ROSE!

"A mon tour de vous consulter, cher ami..."



Si un banquier est en quête de quelque opinion touchant sa santé, sa maison ou le moteur de son auto, il s'adresse à des personnes éclairées en la matière. A leur tour, elles demandent son avis en ce qui concerne leurs problèmes d'ordre pécuniaire.

Tout gérant d'une succursale de la Banque Royale a une longue et vaste expérience dans ce domaine, au double point de vue des questions économiques et de l'administration des affaires personnelles. N'hésitez pas à recourir à lui. Il se félicitera de vous être utile.

Dans votre quartier ou votre localité, la Banque Royale n'a d'autre fonction que de vous servir — et de cent façons auxquelles vous n'avez peut-être jamais songé. Saviez-vous, par exemple —

— que, si vous êtes difficile de vous rendre à la banque, vous pouvez déposer des fonds et les retirer par la poste?

— que, si vous vous déplacez, nous pouvons vous donner des chèques de voyage, excellent moyen de porter de l'argent sur soi en toute sécurité?

— que, si vous voulez mettre en sécurité des documents importants, vous pouvez louer un de nos coffres de sûreté, qui sera votre coffre-fort personnel et privé (la banque elle-même ne peut l'ouvrir)?

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Une banque vraiment royale

M. GARIEPY, gérant

RIMOUSKI

SPÉCIALITÉ

REPARATION DE :

- MOTEURS
- TROUBLES ELECTRIQUES
- RADIATEURS
- DEBOSSAGE
- PEINTURAGE

DIONNE AUTOMOBILES, E.N.R.

271, rue St-Germain
RIMOUSKI

UN AUTRE ACCESSOIRE D'ORIGINE FORD LE PARE-SOLEIL EXTÉRIEUR SÉCURITÉ ÉLÉGANCE

Voici un accessoire de grand chic, et qui ajoutera en toute saison à l'agrément que vous procure votre automobile. Demandez à un vendeur autorisé Ford-Monarch ou Mercury-Lincoln-Meteor de vous démontrer comment ce pare-soleil extérieur sauvegarde les yeux con-

tre l'éclat des rayons solaires... et aide à protéger le pare-brise contre la neige, le grésil et les insectes. C'est un accessoire Ford authentique... garanti... fabriqué avec soin... de prix abordable... et offert en diverses couleurs au choix.



VENDEURS
AUTORISÉS
FORD-MONARCH

1100
DÉPOSITAIRES
"FORD-CANADA"
à un littoral à l'autre

VENDEURS AUTORISÉS
MERCURY-LINCOLN
METEOR



ACCESSOIRES ET PIÈCES D'ORIGINE FORD

Au congrès d'hiver de l'Association des Hebdomadaires de langue française au Canada



L'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada a tenu son congrès d'hiver les 2 et 3 mars, à Montréal, sous la présidence de M. Adrien Bégin, de "La tribune de Lévis", et le groupe de photographes que nous reproduisons, ci-dessus, nous fait voir quelques-unes des principales manifestations de ces assises.

Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, apparaît, dans la

photographie du haut, au milieu des congressistes, à l'hôtel Windsor, où il a adressé la parole à l'ouverture du congrès.

La première photographie du centre, à gauche, montre M. L.-P. Beaudoin, directeur de l'Ecole des Arts graphiques et quelques professeurs en train d'expliquer au président et au vice-président les grandes lignes d'une clinique sur le journalisme qu'ils ont donnée aux congressistes.

On voit, de gauche à droite, MM. Raymond Guyot, directeur des études de cette institution; Adrien Bégin, président de l'Association; R. Lefebvre, chef de la section des typographes; Ls-Philippe Beaudoin, directeur; Eddy Gareau, professeur; R. Ducharme et Gérard Brady, vice-président de l'Association.

A droite, un groupe de congressistes dont Mme Ernest Gagné et M. Ernest Gagné, président-honoraire; M. Champlain Lépine, de Joliette; Mme Elzéar Dallaire, Mme Edouard Gervais et le Dr Edouard Gervais, de Joliette.

Plus bas, à gauche, S. H. le maire

Camilien Houde, de Montréal, entouré du président de l'Association, de MM. Edouard Hains, de Magog; Raymond Douville, des Trois-Rivières; Harry Bernard, de St-Hyacinthe; Aimé Gagné, d'Arvida; J.-A. Buisson, de Rigaud; Albert Wallot, de Valleyfield, ainsi que plusieurs autres invités.

Dans le groupe de droite, nous remarquons M. Gérard Delage, secrétaire-administrateur des Hôtels de la province de Québec; M. C.-H. Hanson, président de l'Association des Brasseries de la province de Québec, qui a offert un coquetel aux congressistes; Mme Jack P. Hughes, épouse du représentant de la "Classe A" Weeklies of Canada; M. Adrien Bégin, président de l'Association des Hebdomadaires; M. J.-A. Fuller, président de la Shawinigan Water & Power Co.; et M. Lionel Bertrand, secrétaire de l'Association.

La photographie du bas a été prise dans le bureau du maire de Montréal et nous voyons, de gauche à droite: MM. Edouard Ger-

vais, maire de Joliette; Camilien Houde, maire de Montréal; Mme Edouard Gervais, Mme Elzéar Dallaire, M. Elzéar Dallaire, maire de Grand-Mère; MM. Adrien Bégin et Lionel Bertrand, respectivement président et secrétaire de l'Association; Mme Ernest Gagné et M. Ernest Gagné, président honoraire.

Le recensement de la pêche

En juin prochain, le Canada fera un recensement détaillé de la pêche commerciale.

La première phase de ce recensement coïncidera avec le recensement décennal de la population. La deuxième aura lieu aux environs du mois d'octobre, à l'époque où la pêche est à son plus bas point. Autrefois, les pêcheurs figuraient, comme toutes les autres personnes, au recensement de la population, mais leur activité ne faisait pas l'objet d'une enquête spéciale comme celle des cultivateurs et autres personnes engagées dans l'agriculture.

L'objet principal du recensement de la pêche est d'établir une documentation sur les pêcheurs et sur leur milieu. Les renseignements obtenus donneront une indication assez précise des facteurs qui entrent en jeu dans le développement de l'industrie aussi bien que dans la vie des pêcheurs. Ils seront particulièrement intéressants pour le ministère fédéral des Pêcheries en raison du travail qu'il poursuit avec son Office des prix des produits de la pêche.

Les fonctionnaires du ministère des Pêcheries font remarquer que pour obtenir des renseignements exacts et détaillés il faut que chaque pêcheur apporte à l'entreprise sa collaboration. Ce n'est qu'au moyen de ces renseignements que le ministère peut exercer son influence pour favoriser l'industrie et améliorer le sort du pêcheur.

La partie du recensement de la pêche qui sera faite en même temps que le recensement de la population en juin portera sur le nombre de jours consacrés à la pêche par les pêcheurs au cours des 12 mois antérieurs; on demandera à chacun s'il fait la pêche à son compte, en qualité d'associé ou à la part ou à salaire et dans quelle catégorie tombe son revenu.

Les pêcheurs seront priés de préparer les renseignements qu'ils au-

ront à donner avant la visite des agents recenseurs. S'ils prévoient qu'ils seront absents de chez eux lors de la visite de ces derniers, ils devront laisser les renseignements à leurs épouses ou à toute autre personne responsable à la maison.

Pour les besoins de l'enquête, un "pêcheur commercial" se définit comme étant une personne engagée à la prise ou au transport du poisson, ayant gagné un salaire, vendu du poisson ou partagé la prise, qui durant la période du 1er juin 1950 au 31 mai 1951 a fait la pêche au moins quinze jours ou gagné au moins cent dollars à cette occupation. Cela veut dire que le pêcheur qui a gagné cent dollars ou plus en moins de 15 jours ou qui a travaillé 15 jours ou plus pour moins de cent dollars sera inscrit sur la liste des pêcheurs commerciaux.

On n'exigera pas un chiffre exact sur le nombre de jours consacrés à la pêche ou sur le revenu dérivé de cette occupation. Le "nombre de jours de pêche" comptera quatre divisions générales: moins de 30 jours; 30 à 59 jours; 60 à 89 jours; et 90 jours ou plus. De même pour le revenu dérivé de la pêche, le pêcheur n'aura qu'à répondre qu'il y a gagné moins de cent dollars; de 100 à 999 dollars; de 1,000 à 1,999 dollars; ou 2,000 dollars ou plus.

Lors de la deuxième étape du recensement, un questionnaire sera distribué aux pêcheurs sur lequel ils devront déclarer en détail leurs vaisseaux et leur équipement, la catégorie de poisson pris, les frais d'exploitation et autres détails qui font partie du tableau économique général de l'industrie de la pêche en fonction du pêcheur.

Le Bureau fédéral de la statistique veut qu'on sache bien que les renseignements obtenus aux diverses phases de ce recensement de-

meureront confidentiels et qu'ils ne seront étudiés que dans le plus grand secret en ce qui concerne les particuliers. Seuls les résultats des calculs, c'est-à-dire les totaux, seront publiés ou mis à la disposition des autres services du gouvernement et du public en général. Les renseignements ne paraîtront qu'en

groupes qui ne révéleront aucunement les détails relatifs aux entreprises particulières.

La frontière entre le Canada et les Etats-Unis est de 3,985 milles et entre le Canada et l'Alaska de 1,539 milles.



Oui, notre histoire à nous, Canadiens, est parsemée de hauts faits d'armes. Par exemple, telle qu'illustrée ci-haut, la défense de Québec, le 31 décembre 1775, quand, pour la première fois, des soldats anglais et des voltigeurs canadiens combattirent brillamment côte à côte pour repousser un envahisseur. Ces relations cordiales entre les divers groupes ethniques du Canada s'avèrent chaque jour plus importantes dans l'armée du pays, surtout maintenant que notre héritage commun de libertés civiles et religieuses se trouve menacé par un ennemi aussi puissant qu'astucieux.

Mais dans l'armée, on trouve plus que cela. Des chances d'avancement, la reconnaissance du devoir accompli au front et ailleurs, une atmosphère fraternelle et combien agréable... voilà autant de facteurs qui comptent pour celui qui sert son pays. Et aussi — vie saine, bon manger, bon gîte, bonne paye, beaux uniformes, soins médicaux gratuits, excellente formation technique, et combien d'autres avantages encore. Sans compter que le métier des armes est le plus utile qui soit!

Vous êtes invité à servir dans —



Notre armée

S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

AS1-65FA

Ecoutez "Coup de Clairon", tous les jeudis soir, au réseau français de Radio-Canada.

SI VOUS NE POUVEZ ENTRER DANS L'ACTIVE, FAITES VOTRE PART DANS LA RESERVE



Les Fusiliers du St-Laurent



SOIRS DE PARADE: mercredi et vendredi

La politique fédérale

Par la British United Press

Pendant que les parlementaires discutent et réalisent graduellement le vaste programme législatif soumis au début de la session, un événement important s'est produit et il peut avoir des répercussions importantes sur l'avenir économique du Canada.

La commission royale d'enquête a terminé son rapport après avoir travaillé deux ans à sa rédaction. Le rapport fut finalement déposé à la chambre des communes la semaine dernière. Il s'agit d'un document imposant de 307 pages et de 200.000 mots.

Le premier ministre Saint-Laurent a immédiatement averti le parlement que plusieurs recom-

mandations du rapport seront certainement soumises comme projets de législation.

L'une des principales recommandations de la commission a été de réorganiser le service ferroviaire du Canada, de réviser les taux de transport du fret et de faire contribuer sept millions de dollars à tous les contribuables du pays. Ce subside ne serait cependant qu'un commencement.

La commission recommande également que les services de transport soient coordonnés sous l'autorité d'un organisme unique. Actuellement trois organismes régissent les transports aériens, terrestres et navals.

D'après le rapport, le Pacifique Canadien devrait rester une entreprise privée. La commission s'oppose à la nationalisation de cette compagnie ferroviaire.

La commission s'est opposée d'autre part à la conversion de la dette de \$740 millions du Canadian National en débetures qui seraient remboursées à même les profits de la compagnie.

La commission a aussi fait des recommandations pour niveler les taux de transport par fret sur une base régionale, à l'exception du transport international d'exportation ou d'importation qui doit se soumettre à la loi de la concurrence.

Toutes ces recommandations pourrissent avoir de très grandes répercussions sur l'avenir économique. Les provinces de l'ouest et des maritimes se plaignent depuis longtemps des taux élevés de transport ferroviaire et réclament un nivellement de ces taux pour pouvoir faire concurrence à ceux des provinces centrales de Québec et d'Ontario.

Montreal. — Le projet d'érection de la première centrale d'énergie hydro-électrique sur la Côte-Nord, à l'est du Saguenay, a été annoncé ici, le 14 mars, par la Manicouagan Power Company. La construction de cette nouvelle centrale débutera au printemps et les travaux préliminaires sont déjà en cours.

La compagnie, dont le siège social est à Montréal, harnachera les premières chutes de la rivière Manicouagan, près de Baie-Comeau, dans le comté de Saguenay. La ville de Baie-Comeau se dresse sur la Côte Nord, en face de Rimouski, soit à environ 250 milles en aval de Québec et à 425 milles de Montréal. Sept-

Comment le Père Buliard devint missionnaire chez les Esquimaux



"J'étais jeune et, comme beaucoup d'enfants de mon âge, rêvais de croisière et d'exploration".

Missionnaire des Esquimaux du Cuivre, le Père Roger Buliard, o.m.i., écrit dans l'ouvrage passionnant "Inuk":

"J'étais jeune et, comme beaucoup d'enfants de mon âge, rêvais de croisière et d'exploration! Mais les croisières n'appartenaient-elles pas irrévocablement au passé? Restait-il encore au vingtième siècle quelque chose à explorer?... Et voici qu'un beau jour, à l'une des vitrines de Besançon, un livre me séduisit avec son titre vibrant comme un éclair d'épée: 'L'Épopée Blanche'.

"Là-bas, dans le Grand-Nord, dans l'Arctique, aux Marches de ce Pôle presque invincible, des missionnaires et des Français découvraient de nouveaux horizons et de nouveaux peuples, plantaient la Croix sur des terres inconnues, fou-

les se trouve à quelque 130 milles plus à l'est.

La rivière Manicouagan, la troisième de la province par ordre d'importance, se déverse dans le St-Laurent à environ neuf milles à l'ouest de Baie-Comeau et à près d'un mille de la nouvelle ville de Hauterive. Guerre connue de la plupart des Canadiens, même du Québec, la Manicouagan est l'une des grandes rivières de l'est du Canada et, à cause de son immense bassin et de son cours plutôt étroit, elle constitue un puissant affluent de notre grand fleuve et se prête parfaitement, à certains points de vue, au développement de l'énergie hydro-électrique.

Le harnachement de la Manicouagan pose, cependant, de graves problèmes de génie. On prévoit que le débit atteindra 360.000 pieds cubes à la seconde et, au temps de la débâcle, le courant prend une telle ampleur que les premières chutes elles-mêmes disparaissent complètement sous les eaux.

La première centrale développera 45.000 horse-power et on prévoit qu'elle fonctionnera vers 1953 au plus tard. Érigée plus tard, une seconde centrale portera ce rendement à 90.000 horse-power et le projet prévoit des réserves d'énergie destinée à Baie-Comeau ainsi qu'à d'autres industries secondaires en plein développement sur la Côte-Nord. On estime à \$15.000.000 le coût de cette entreprise.

Les ingénieurs professionnels devront détourner la rivière de son lit, afin d'assécher l'emplacement où se dressera le barrage de la centrale même. Ils contourneront cette difficulté en creusant un lit temporaire suffisant pendant six mois, alors que s'élèveront les barrages. On signale que ce sera le plus fort détournement des eaux jamais encore entrepris: il faudra tracer un canal de 1.500 pieds de longueur, atteignant une profondeur de 115 pieds et une largeur minimum de 40 pieds. Cette tranchée nécessitera le dynamitage d'environ 400.000 verges cubes de granit.

Au plus fort des travaux, ce printemps, on y emploiera environ 1.500 hommes. En vertu d'une entente administrative au nom de la Manicouagan Power Company, la Québec North Shore Paper Company a accordé le contrat de construction à Angus W. Robertson Co. Ltd., de Montréal. M. Arthur A. Schmon est président de la Manicouagan Power Company, alors que l'ingénieur en chef de la compagnie de papier est M. M.H. Jones; M. Charles Miller dirige les travaux de construction et M. William Eliason remplit le poste de premier ingénieur-électricien.

On déclare qu'à l'aide d'un nouvel instrument électronique il y a une réduction notable dans la mortalité des bébés naissants et moins de souffrance à l'accouchement. Ce dispositif, conçu par les ingénieurs de Minneapolis-Honeywell et en usage à l'hôpital John's Hopkins et autres hôpitaux, indique d'une manière positive si l'accouchement sera normal ou anormal assez tôt pour que des mesures correctives soient entreprises.

Agence officielle pour les tripes

(B.I.R.U.) — Pour comprendre le dialogue parlementaire qui suit, il faut savoir que tripe, en anglais, signifie aussi bien le mets nommé tripes que baliverne.

Or donc, M. D. Marshall (conservateur de Bodmin) demandait à la Chambre, au ministre des Vires, s'il savait qu'en empêchant les petits bouchers d'importer des tripes et en ne permettant cette importation qu'aux boucheries à succursales il avait causé beaucoup d'ennuis aux habitants des régions rurales.

Le ministre: Pour le temps de la crise de la viande, j'ai pris des dispositions en vue de la distribution de tripes gelées importées par l'intermédiaire de l'Associated Tripedressers, Limited (Rires). C'est un organisme de l'Etat (rires sonores parmi l'opposition) et elle fournit des tripes cuites au petit boucher autant qu'aux grandes boucheries à succursales.

Les réserves d'huile de l'Alberta sont évaluées à 1.250.000.000 barils. Des experts disent qu'il y a peut-être dix fois cette quantité d'huile non découverte dans la province.



Radio-Canada a fait la joie d'un grand nombre d'auditeurs en diffusant, de Saint-Pierre de Rome, les cérémonies de la béatification de Mère Marguerite Bourgeoys. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qui poursuivent l'oeuvre d'apostolat commencée à Ville-Marie en 1653, ont eu récemment l'agréable surprise de recevoir du directeur général de Radio-Canada, M. Augustin Frigon, un album de disques qui ont été gravés pendant la diffusion des cérémonies. On voit ici, de gauche à droite, Mère Sainte-Madeleine-du-Sacré-Coeur, maîtresse générale des études, Révérende Mère Saint-Ignace, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, et M. Frigon. La présentation a été faite à la maison mère de la communauté, rue Sherbrooke, à Montréal.

Prêt cordial jusqu'à \$1,000



Si des dettes s'accumulent, n'attendez pas, voyez votre gérant de Niagara immédiatement. Il vous aidera à choisir le prêt cordial le plus propre à vos besoins, sans délai ni "chichi". Quatre modes de prêts à choisir. Prêts jusqu'à \$1,000 sont couverts par une assurance-vie, sans frais supplémentaires. Taux modiques, remboursement réparti selon votre budget. Une entrevue cordiale vous attend. Venez nous voir aujourd'hui.



PAUL VEZINA, gérant
Edifice Central — 157, St-Germain
Téléphone: 3351 — 3352

Une puissante centrale hydro-électrique sera érigée sur la Manicouagan

Montreal. — Le projet d'érection de la première centrale d'énergie hydro-électrique sur la Côte-Nord, à l'est du Saguenay, a été annoncé ici, le 14 mars, par la Manicouagan Power Company. La construction de cette nouvelle centrale débutera au printemps et les travaux préliminaires sont déjà en cours.

La compagnie, dont le siège social est à Montréal, harnachera les premières chutes de la rivière Manicouagan, près de Baie-Comeau, dans le comté de Saguenay. La ville de Baie-Comeau se dresse sur la Côte Nord, en face de Rimouski, soit à environ 250 milles en aval de Québec et à 425 milles de Montréal. Sept-

DANS NOS CINÉMAS

AUDITORIUM

Téléphone 3646

Représentation, en matinée, jeudi et dimanche

Prix d'admission: 0,50, en matinée et en soirée.

Les 25-26-27-28 mars

ALOMA, PRINCESSE DES ILES, merveilleuse production en technicolor. Film d'amour dans les décors enchanteurs des îles du Pacifique avec Dorothy Lamour et John Hall. Comédie dramatique de grande envergure qui constitue un beau spectacle pour Pâques;

Et, MANHATTAN ANGEL, avec Gloria Jean et Ross Ford.

Les 29-30-31 mars

DOUBLE VIE, film attachant qui a décroché à lui seul quatre "Oscars". Le personnage central du film, incarné par Ronald Colman, est un acteur du Broadway extrêmement célèbre, Anthony John, qui n'arrive pas à séparer ses deux vies: sa vie privée et la vie de ses rôles. Il est tellement obsédé par son rôle qu'il joue chaque soir, qu'il continue de le jouer à la ville, avec des conséquences fort dramatiques pour lui-même ainsi que pour Signe Hasso, Edmond O'Brien, Shelly Winters.

Et, OUTSIDE THE WALL, avec Richard Basehart et Marilyn Maxwell.

Aussi, dessin animé en couleurs.

Jeudi soir, 29 mars, Photo-Nite, commandité par la Bijouterie Fournier, ave de la Cathédrale.

AU CARTIER

Téléphone 2791

Toujours des vues de premier choix. Représentation continue chaque soir, de 7 heures.

Dernière représentation complète à 8 h, 30.

En matinée, jeudi et dimanche à 2 heures.

Prix d'admission: 0,50, en matinée et en soirée.

Les 25-26-27-28 mars

LA BELLE QUE VOILA, avec Michèle Morgan et Henri Vidal. Scènes dramatiques intenses, épisodes sentimentaux, tableaux spectaculaires se déroulant dans le milieu de la danse, se succèdent dans un enchaînement harmonieux et rapide qui ne relâche pas un instant l'attention du spectateur. Michèle Morgan se montre dans ce film une ballerine parfaite avec un don inné de la danse qui a suscité l'admiration des critiques même;

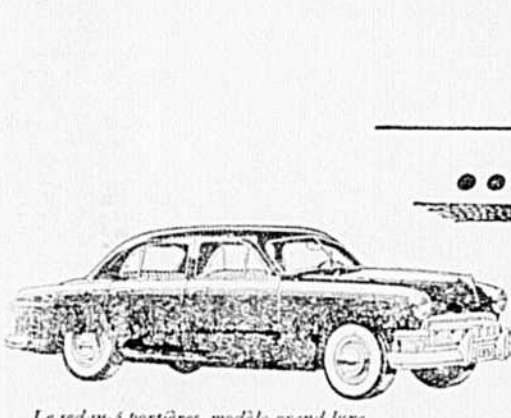
Et, TARZAN ET LES AMAZONES, avec Johnny Weissmuller et Brenda Joyce.

Les 29-30-31 mars

L'HOMME QUI JOUE AVEC LE FEU, un film qui prouve la véracité de tous les axiomes prêchant la prudence. Le héros de cette aventure apprendra aussi à ses dépens. Vedettes: Ginet Leclerc, Aimé Clariond et J. Laurent. Production sentimentale basée sur l'idée baroque d'une maison de santé destinée à guérir le désespoir d'amour.

Et, CRISS CROSS, avec Burt Lancaster et Yvonne de Carlo.

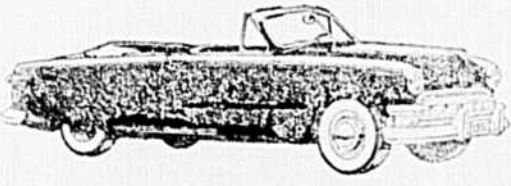
Participez, vendredi soir à Darto. Gros lot: \$25,00.



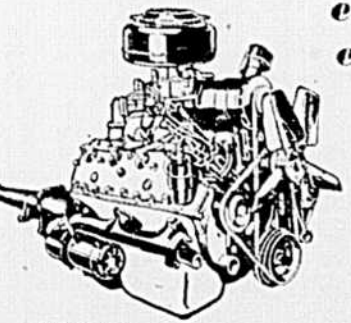
Le sedan-4 portières, modèle grand luxe



Le sedan-2 portières, modèle grand luxe



Le coupé CLUB découvertible modèle grand luxe



Le moteur



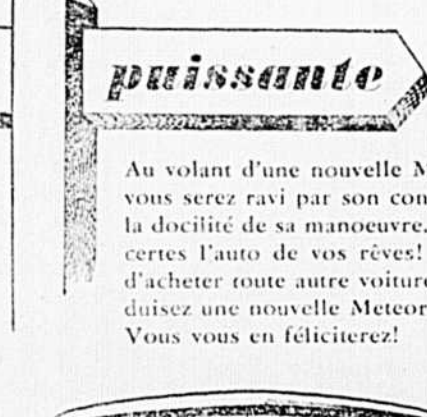
belle

Venez admirer la nouvelle voiture Meteor, moderne de tout point! Ses lignes nettes et fluides, ses garnitures et accessoires nouveaux, son carénage savamment dessiné vous enchanteront.



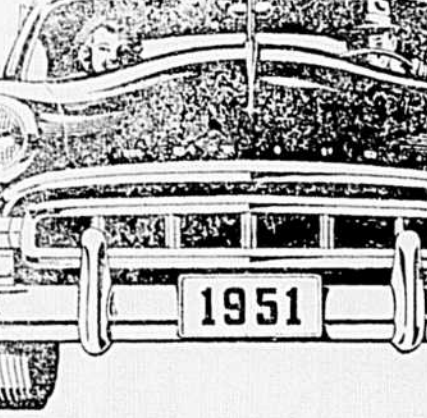
pratique

Voyez avec quel souci de beauté nous avons traité les nouveaux intérieurs Decoramic et le tableau de bord argenté et satiné (innovation totale). Coloris, tentures, magistrale réalisation de la grille... tout y est absolument nouveau!



puissante

Au volant d'une nouvelle Meteor, vous serez ravi par son confort et la docilité de sa manoeuvre. Voilà certes l'auto de vos rêves! Avant d'acheter toute autre voiture, conduisez une nouvelle Meteor "51". Vous vous en ferez!



La wagonnette, modèle grand luxe

encore plus-que-moderne et d'un prix étonnamment raisonnable! la

Meteor

Écoutez le "Théâtre Ford" tous les jeudis soirs, à Radio-Canada.

DEMANDEZ UNE PROMENADE D'ESSAI À UN VENDEUR AUTORISÉ METEOR